

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

## BANKING, TRADE AND COMMERCE

*Chair:*  
The Honourable IRVING GERSTEIN

---

Wednesday, April 4, 2012  
Wednesday, April 25, 2012  
Thursday, April 26, 2012

---

Issue No. 16

*Fourteenth and fifteenth meetings on:*  
Review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering)  
and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17),  
pursuant to section 72 of the said Act

and

*Fourteenth meeting on:*  
The present state of the domestic and  
international financial system

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## BANQUES ET DU COMMERCE

*Président :*  
L'honorable IRVING GERSTEIN

---

Le mercredi 4 avril 2012  
Le mercredi 25 avril 2012  
Le jeudi 26 avril 2012

---

Fascicule n° 16

*Quatorzième et quinzième réunions concernant :*  
L'examen sur la *Loi sur le recyclage des produits de la  
criminalité et le financement des activités terroristes*  
(L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi

et

*Quatorzième réunion concernant :*  
La situation actuelle du régime financier canadien  
et international

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Irving Gerstein, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif)	Massicotte Moore
Greene	Oliver
Harb	Patterson
* LeBreton, P.C. (or Carignan)	Ringuette Smith ( <i>Saurel</i> )
Maltais	Stewart Olsen

\* Ex officio members  
(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Buth (*April 26, 2012*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Stratton (*April 26, 2012*).

The Honourable Senator Stratton replaced the Honourable Senator Tkachuk (*April 25, 2012*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*April 25, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
BANQUES ET DU COMMERCE

*Président* : L'honorable Irving Gerstein

*Vice-présidente* : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.  
et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif)	Massicotte Moore
Greene	Oliver
Harb	Patterson
* LeBreton, C.P. (ou Carignan)	Ringuette Smith ( <i>Saurel</i> )
Maltais	Stewart Olsen

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Buth (*le 26 avril 2012*).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Stratton (*le 26 avril 2012*).

L'honorable sénateur Stratton a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 25 avril 2012*).

L'honorable sénateur Buth a remplacé l'honorable sénateur Stewart Olsen (*le 25 avril 2012*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Wednesday, April 4, 2012  
(33)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:15 p.m., in room 9, Victoria Building, the deputy chair, the Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Ringuette, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen and Tkachuk (10).

*In attendance:* John Bulmer and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 31, 2012, the committee continued its review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

**WITNESSES:***Canadian Bar Association:*

Ronald A. Skolrood, Member, CBA Proceeds of Crime Working Group;

Gaylene Schellenberg, Lawyer, Legislation and Law Reform.

*Federation of Law Societies of Canada:*

John J.L. Hunter, Q.C., President;

Frederica Wilson, Senior Director, Regulatory and Public Affairs.

The deputy chair made an opening statement.

Messrs. Hunter and Skolrood made statements, and together with Ms. Schellenberg and Ms. Wilson, answered questions.

At 5:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, April 25, 2012  
(34)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:15 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 4 avril 2012  
(33)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P. (*vice-présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Ringuette, Smith (*Saurel*), Stewart Olsen et Tkachuk (10).

*Également présents :* John Bulmer et Adriane Yong, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 janvier 2012, le comité poursuit son examen de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Association du Barreau canadien :*

Ronald A. Skolrood, membre, Groupe de travail de l'ABC sur les produits de la criminalité;

Gaylene Schellenberg, avocate, Législation et réforme du droit.

*Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada :*

John J.L. Hunter, c.r., président;

Frederica Wilson, directrice principale, Affaires de réglementation et affaires publiques.

La vice-présidente fait une déclaration.

M. Hunter et M. Skolrood font chacun une déclaration, puis, avec Mme Schellenberg et Mme Wilson, répondent aux questions.

À 17 h 15, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 25 avril 2012  
(34)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Ringuette, Smith (*Saurel*) and Stratton (12).

*In attendance:* John Bulmer and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 21, 2011, the committee continued its examination of the present state of the domestic and international financial system. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

**WITNESSES:**

*Bank of Canada:*

Mark J. Carney, Governor;

Tiff Macklem, Senior Deputy Governor.

The chair made an opening statement.

Mr. Carney made a statement, and together with Mr. Macklem, answered questions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, April 26, 2012  
(35)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Patterson, Ringuette, Smith (*Saurel*) and Stewart Olsen (12).

*In attendance:* John Bulmer and Adriane Yong, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, January 31, 2012, the committee continued its review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Ringuette, Smith (*Saurel*) et Stratton (12).

*Également présents :* John Bulmer et Adriane Yong, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 21 juin 2011, le comité poursuit son étude sur la situation actuelle du régime financier canadien et international. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Banque du Canada :*

Mark J. Carney, gouverneur;

Tiff Macklem, premier sous-gouverneur.

Le président fait une déclaration.

M. Carney fait une déclaration, puis, avec M. Macklem, répond aux questions.

À 18 h 15, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 26 avril 2012  
(35)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Oliver, Patterson, Ringuette, Smith (*Saurel*) et Stewart Olsen (12).

*Également présents :* John Bulmer et Adriane Yong, analystes, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 31 janvier 2012, le comité poursuit son examen de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

*WITNESS:**Serious Organised Crime Agency:*

Alan Hislop, Head, United Kingdom Financial Intelligence Unit.

The chair made an opening statement.

Mr. Hislop made a statement and answered questions.

At 11:55 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOIN :**Serious Organised Crime Agency :*

Alan Hislop, chef, Unité de renseignement financier du Royaume-Uni.

Le président fait une déclaration.

M. Hislop fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Adam Thompson

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, April 4, 2012

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:15 p.m. for the review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said act.

**Senator Céline Hervieux-Payette** (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Deputy Chair:** Honourable senators, this afternoon we continue the five-year parliamentary review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*. This is our fourteenth meeting on the subject.

In conducting this review, the committee has heard from a number of the so-called “regime partners” involved in the implementation and administration of this legislation.

In recent weeks, we have been hearing from those familiar with and impacted by the regime, including industry groups and associations, as well as from independent experts in the field. We continue with that work today.

We are very pleased to welcome representatives of the legal community. Representing the Federation of Law Societies of Canada, we welcome John Hunter, president, and Frederica Wilson, Director, Policy and Public Affairs. Also, representing the Canadian Bar Association, we welcome Ronald Skolrood, member of the CBA *Proceeds of Crime Working Group*, and Gaylene Schellenberg, a lawyer with the CBA’S legislation and law reform section.

Honourable Senators, before we begin, as you are aware, there is a deferred vote scheduled in the Senate at 5:30 p.m. As such, we unfortunately have only one hour for this session.

I will now immediately give the floor to Mr. Hunter, followed by Mr. Skolrood.

[*English*]

**John J.L. Hunter, Q.C., President, Federation of Law Societies of Canada:** Let me thank all of you for allowing us to appear here and speak to you on this important topic. I thought I should perhaps begin by explaining why you have two legal organizations in front of you and not one.

I am serving this year as the President of the Federation of Law Societies of Canada, and the Federation of Law Societies is a national organization that represents all of the law societies in Canada. As I think you know, lawyers are provincially regulated

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 4 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd’hui, à 16 h 15, pour examiner la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L.C. 2000, ch. 17), conformément à l’article 72 de cette loi.

**Le sénateur Céline Hervieux-Payette** (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La vice-présidente :** Honorables sénateurs, nous poursuivons cet après-midi l’examen parlementaire quinquennal de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. C’est notre quatorzième réunion sur ce sujet.

Pendant cet examen, le comité a entendu divers témoins supposés être des « partenaires du régime » occupés à mettre en œuvre et à administrer la loi.

Ces dernières semaines, nous avons entendu des témoins qui connaissent bien le régime et qui en subissent les conséquences, des groupes et des associations de l’industrie, ainsi que des experts indépendants du domaine. Nous poursuivons donc ce travail aujourd’hui.

Nous sommes ravis d’accueillir des représentants de la communauté juridique. Représentant la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, accueillons M. John Hunter, président, Mme Frederica Wilson, directrice principale, réglementation et affaires publiques, et représentant l’Association du Barreau canadien, nous accueillons M. Ronald Skolrood, membre du Groupe de travail de l’ABC sur le recyclage des produits de la criminalité, et Mme Gaylene Schellenberg, avocate de la section législation et réforme du droit de l’ABC.

Honorables sénateurs, avant de commencer, comme vous le savez, un vote différé est prévu à 17 h 30 au Sénat. Nous ne disposons donc malheureusement que d’une heure pour cette session.

Je donne donc immédiatement la parole à M. Hunter, qui sera suivi par M. Skolrood.

[*Traduction*]

**John J.L. Hunter, c.r., président, Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada :** Permettez-moi de vous remercier de nous avoir donné l’occasion d’être ici et de nous adresser à vous sur ce sujet important. Je me suis dit que je devrais peut-être commencer par expliquer pourquoi vous avez deux organisations de juristes devant vous plutôt qu’une.

J’occupe cette année les fonctions de président de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, une organisation nationale qui représente tous les ordres professionnels de juristes au Canada. Comme vous le savez sûrement, les activités des

through law societies and in Quebec through the Barreau du Québec and the Chambre des notaires. We represent all of the regulators of the lawyers.

My friend Mr. Skolrood is from the Canadian Bar Association, which is the senior organization of lawyers, and he and his organization speak for the lawyers of Canada. I speak for the regulators of lawyers of Canada, and that is why the difference.

We have 100,000 lawyers in Canada regulated by the law societies, plus another 4,000 notaries in Quebec. The regulators have rules of conduct, as you might imagine, for lawyers. The subject of the regulation of lawyers is somewhat central to the position that I would like to articulate before you today.

As you may know, we appeared before you in 2006, when this committee conducted its first five-year review of this legislation. Our position here today is much the same as it was then: The regulators of the profession are fully supportive of the efforts by the federal government to deter and detect money laundering, and nothing that the regulators have done or will do will in any way detract from that support.

However, we have a concern that some of you have heard before and will hear again today about the application of the federal regime to the relationships between client and lawyer.

Mr. Skolrood will talk in a little more detail about what the significance of that problem is, the significance of the solicitor-client privilege that maintains the confidentiality of communications between lawyers and clients. This is a matter of considerable concern to the regulators as well, but I will leave the detail of that to him. He may have some comments about the impact of this legislative scheme on the independence of the bar and the entitlement of Canadians, when they speak to their lawyers, to be confident that they are speaking to lawyers who are independent and whose loyalty is to the client.

I would like to comment in the few minutes I have at the beginning on how the regulators have responded to this legislation. You may be aware there is currently litigation in place between the federation and the federal government in relation to the application of this legislation to lawyers and to lawyer/client relationships. I just want to bring you up to date on where that stands.

This legislation, as it began to impact on lawyers, was enacted in 2001. When it was enacted, it required lawyers to report suspicious transactions of their clients, just as it required other financial intermediaries to report on suspicious transactions. The federation and law societies challenged the application of that legislation to those relationships on the grounds that it would

avocats sont réglementées par les provinces par l'entremise des ordres professionnels de juristes et au Québec, par l'entremise du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires. Nous représentons tous les organismes de réglementation des avocats.

Mon ami, monsieur Skolrood, est de l'Association du Barreau canadien, qui est l'organisation principale des avocats, et son organisation et lui parlent au nom des avocats du Canada. Je parle au nom des organismes de réglementation des avocats du Canada, voilà la différence.

Il y a 100 000 avocats au Canada qui sont réglementés par les ordres professionnels de juristes, et 4 000 notaires au Québec. Les organismes de réglementation ont des règles de déontologie, comme vous pouvez l'imaginer, pour les avocats. Le sujet de la réglementation des avocats est un point central de ce que je veux vous présenter aujourd'hui.

Comme vous le savez peut-être, nous avons comparu devant vous en 2006, alors que le comité menait son premier examen quinquennal de la loi. Notre position aujourd'hui est semblable à celle que nous avons à cette époque : les organismes de réglementation de la profession appuient totalement les efforts du gouvernement fédéral pour décourager et détecter le blanchiment d'argent, et il n'y a rien que les organismes de réglementation ont fait ou feront qui diminueront cet appui.

Cependant, il y a une chose qui nous préoccupe que certains d'entre vous ont entendu auparavant et entendront encore aujourd'hui concernant l'application du régime fédéral aux relations entre le client et son avocat.

M. Skolrood expliquera plus en détail l'importance de ce problème, l'importance du secret professionnel qui protège la confidentialité des communications entre les avocats et leurs clients. C'est une préoccupation importante pour les organismes de réglementation également, mais je le laisserai vous en présenter les détails. Il fera peut-être des observations sur les conséquences de ce cadre juridique pour l'indépendance du barreau et les droits des Canadiens, lorsqu'ils discutent avec leurs avocats, d'être assurés qu'ils parlent à des avocats qui sont indépendants et qui sont loyaux envers eux.

J'aimerais d'abord parler pendant quelques minutes de la façon dont les organismes de réglementation ont répondu à cette loi. Vous savez peut-être qu'il y a présentement un litige en cours entre la fédération et le gouvernement fédéral au sujet de l'application de cette loi aux avocats et aux relations entre les avocats et leurs clients. Je voulais vous informer de la situation.

C'est en 2001 que cette loi a été promulguée et qu'elle a commencé à avoir des conséquences pour les avocats. Lors de sa promulgation, cette loi obligeait les avocats à déclarer les transactions douteuses de leurs clients, tout comme elle obligeait les autres intermédiaires financiers à déclarer ces transactions douteuses. La fédération et les ordres professionnels de juristes

interfere in a fundamental way with the relationship between lawyer and client and the solicitor-client privilege, which is a principle of fundamental justice in this country.

That application was initially successful. There was an injunction issued initially in British Columbia and then in many other jurisdictions preventing the application of the legislation to lawyers.

I think the next step is an important one, and that is that the federation developed a model rule for the regulation of the profession — it was adopted across the country — which prevented lawyers from receiving more than \$7,500 in cash for a financial transaction.

If I step back for a moment, you will recall that one of the themes that underlie this legislation is the dangers that occur when someone shows up to any financial intermediary with a hockey bag of cash, wants that cash put into that intermediary's bank account and then, ultimately, the money is laundered in this fashion.

The initial legislation and the legislation as I understand exists today requires that a report be sent to FINTRAC if more than \$10,000 in cash is deposited in that fashion. The federation objected to that because we do not want lawyers having to report on their clients. However, what we did is facilitate a rule, which has now been accepted by all law societies across the country, that a lawyer cannot accept more than \$7,500, a lower threshold, in cash for a financial transaction. What we think that does is, effectively, instead of an after-the-fact reporting system, it is a before-the-fact stopping of the money going into the system.

Those rules were enacted in 2004 and then in subsequent years right across the country. In 2006, the federal government exempted, withdrew the requirement in the statute that lawyers provide a report of suspicious transactions. The federal government, we understood, accepted that the law societies had appropriately stepped up to the plate and dealt with this issue.

As of 2006, when the federal government withdrew that requirement, this legislation did not apply to lawyers and their clients. However, a couple of years later, the federal government through regulation passed what are called Client Identification and Verification Rules. Those rules required everybody involved, including specifically law firms, to take steps to identify and verify the identity of their clients, to prepare reports of financial transactions and to keep those reports, including the purpose of the transaction and the like, in case law enforcement wanted to access them.

Again, the federation, the law societies and the CBA took exception to this because we do not want lawyers writing reports about their clients for the government. We do not think that is the appropriate role, given the importance of the solicitor-client relationship.

ont contesté cette application de la loi à ces relations que ce serait une interférence fondamentale dans la relation entre l'avocat et son client et sur le secret professionnel, qui est un principe de justice fondamentale au Canada.

La requête a tout d'abord été approuvée. Il y a eu une injonction émise premièrement en Colombie-Britannique et ensuite dans plusieurs autres provinces empêchant l'application de cette loi aux avocats.

Je pense que l'étape suivante est importante, lorsque la Fédération a élaboré une règle modèle pour la réglementation de la profession — elle a été adoptée partout au pays — qui empêchait les avocats de recevoir plus de 7 500\$ en argent comptant lors d'une transaction financière.

Si je prends un peu de recul, vous vous souviendrez que l'un des thèmes qui sous-tend cette loi porte sur les dangers créés lorsque quelqu'un se présente à tout intermédiaire financier avec un sac de hockey rempli d'argent, et qui veut mettre cet argent comptant dans le compte de banque de l'intermédiaire ce qui, en fin de compte, permet un blanchiment de cet argent.

La loi telle qu'elle existait au départ et tel qu'elle existe aujourd'hui exige qu'un rapport soit envoyé au CANAFE si plus de 10 000 \$ en argent comptant sont déposés de cette façon. La Fédération s'y est opposée parce que nous ne voulons pas que les avocats fassent de déclaration sur leurs clients. Toutefois, nous avons élaboré une règle, qui a été acceptée par tous les ordres professionnels de juristes au pays, empêchant un avocat d'accepter plus de 7 500 \$, un seuil moins élevé, en argent comptant lors d'une transaction financière. Nous pensons que cela constitue un obstacle efficace à l'entrée de l'argent dans le système plutôt qu'une déclaration après coup.

Ces règles ont été mises en œuvre en 2004, puis dans le reste du pays les années suivantes. En 2006, le gouvernement fédéral a éliminé l'obligation dans la loi pour les avocats de fournir un rapport des transactions douteuses. Le gouvernement fédéral, nous pensions, avait convenu que les ordres professionnels de juristes avaient fait le nécessaire pour s'occuper de ce problème.

Depuis 2006, lorsque le gouvernement fédéral a éliminé cette obligation, cette loi ne s'appliquait plus aux avocats et leurs clients. Cependant, deux ans plus tard, le gouvernement fédéral a adopté par règlement ce que l'on appelle les règles sur l'identification et la vérification des clients. Ces règles obligent tous les intervenants, y compris les cabinets d'avocats nommément, d'identifier leurs clients et de vérifier leur identité, de préparer des rapports sur les transactions financières et de conserver ces rapports, par exemple, le but de la transaction, au cas où les autorités policières voudraient les consulter.

Encore une fois, la fédération, les ordres professionnels de juristes et l'ABC se sont opposés à ces règles parce que nous ne voulons pas que les avocats rédigent des rapports sur leurs clients pour le gouvernement. Nous ne croyons pas que ce soit notre rôle, étant donné l'importance de la relation entre l'avocat et son client.

From a regulatory point of view, the law societies again worked, through the facilitation of the federation, this national body, to enact model rules for client identification and verification that are similar to the rules that would have been required under the federal regime, but they do not include the requirement to make reports that could be used against clients. We do not think that lawyers should be writing reports and gathering evidence for law enforcement against their clients. We think there is a sound legal reason for that as well as sound policy reasons.

The message I really want to bring to you today is that from the regulatory point of view, we are very supportive of this effort, and we have tried to take active steps to demonstrate that support and to fill any gaps that might be thought to exist in the regulatory regime. I know you have heard about gaps and about the lawyers' need to be involved and engaged in this, but what we have done through proper regulatory process is ensure, to the extent rules can do so, that lawyers are not the problem of cash getting into the system and that lawyers are not the problem of anonymous clients doing financial transactions with professionals because we had that covered off. That is the main message I hope to bring to you today.

I should add that there is litigation in place. The initial litigation was more or less resolved when the federal government withdrew the requirement that lawyers provide reports of suspicious transactions to the government. That is no longer in the legislation, so it is not a concern. If there is a gap, it exists on the current legislation, but we think there is not a gap because of the law society rules.

However, the government has not accepted that the Client Identification and Verification Rules, without a report of client activities, are sufficient, and that matter has gone to court. The status of that is the issue was argued last fall in British Columbia, before the British Columbia Supreme Court, and the judge, Justice Gerow, held that the legislation and the legislative regime, insofar as it affected law firms and lawyers and their relationship with their clients, were unconstitutional. The federal government has appealed that judgment, and that will be going to the Court of Appeal. I probably should not say too much about it, but that is the status of that matter now.

We do not see any reason why law firms and legal counsel are targeted in this legislation. The regulators, the law societies, have stepped up to the plate in a way, quite frankly, that no other law societies around the world that we know of have stepped up, and put in place rules and regulations that apply to all lawyers across the country, all 104,000, that should, if not resolve, at least resolve to the extent that rules can, the prospect that lawyers may unwittingly be used as dupes by clients by putting cash into their accounts.

Again, I emphasize that this whole legislative scheme and our response is focused on lawyers being unwittingly used as dupes by their clients. If a lawyer is involved in a criminal activity, the

Les ordres professionnels de juristes ont encore fait des efforts sur le plan réglementaire, grâce à la fédération, notre organisation nationale, pour prescrire des règles modèles sur l'identification et la vérification des clients qui sont semblables aux règles qui auraient été imposées par le cadre fédéral, mais qui ne comprennent pas l'obligation de faire des rapports pouvant être utilisés contre nos clients. Nous ne croyons pas que les avocats devraient rédiger des rapports et rassembler des preuves pour les autorités policières et qui pourraient porter atteinte à leurs clients. Nous croyons que cela est basé sur des motifs juridiques et de politiques solides.

Ce que je veux vraiment vous dire aujourd'hui, c'est que sur le plan réglementaire, nous appuyons fortement cet effort, et nous avons essayé de prendre des mesures concrètes pour démontrer cet appui et combler toute lacune qui pourrait exister dans le cadre réglementaire. Je sais que vous avez entendu parler de lacunes et du besoin de la participation des avocats, mais ce que nous avons fait grâce à un processus réglementaire approprié, dans les limites du possible, c'est de faire en sorte que les avocats ne soient pas le point d'entrée de l'argent comptant dans le système et que les avocats ne permettent pas à des clients anonymes de faire des transactions financières avec des professionnels parce que nous nous sommes occupés de cette situation. Voilà le message principal que je veux vous transmettre aujourd'hui.

Je dois ajouter qu'il y a un litige en cours. Le premier litige a plus ou moins été résolu lorsque le gouvernement fédéral a retiré l'obligation pour les avocats de fournir au gouvernement des rapports sur les transactions douteuses. Cela ne fait plus partie de la loi, alors ce n'est plus un problème. S'il y a une lacune, elle est dans la loi actuelle, mais nous croyons qu'il n'y en a pas à cause des règles de l'ordre professionnel des juristes.

Toutefois, le gouvernement ne croit pas que les règles sur l'identification et la vérification des clients, sans un rapport des activités du client, sont suffisantes, et cette question est devant les tribunaux. Les plaidoiries ont eu lieu à l'automne dernier en Colombie-Britannique, devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique, et le juge Gerow a soutenu que la loi et le cadre législatif, dans la mesure où ils s'appliquaient aux cabinets d'avocats, aux avocats et leurs relations avec leurs clients, étaient inconstitutionnels. Le gouvernement fédéral a interjeté appel de ce jugement, et cette affaire ira devant la Cour d'appel. Je ne devrais pas en dire trop à ce sujet, mais voilà où en sont les choses.

Nous ne voyons pas pourquoi les cabinets d'avocats et les avocats sont ciblés par cette loi. Les organismes de réglementation, les ordres professionnels de juristes, ont assumé leurs responsabilités plus que tout autre ordre de juristes ailleurs dans le monde, à notre connaissance, et ont mis en place des règles et des règlements qui s'appliquent à tous les avocats au Canada, les 104 000, qui devraient éliminer la possibilité, dans la mesure du possible, que les avocats soient utilisés à leur insu par leurs clients en déposant de l'argent comptant dans leurs comptes.

Je souligne encore une fois que tout ce cadre législatif et notre réponse visent les avocats utilisés à leur insu par leurs clients. Si un avocat est impliqué dans des activités criminelles, l'avocat sera

lawyer will be prosecuted as well as the client, and nothing that we say should detract from that. There is no effort by the law societies to in any way disable that. The law societies, frankly, will be the first ones to send the evidence over to the RCMP, and that has been done on other kinds of cases if lawyers are involved in criminal activity. It is the innocent activity, the unwitting dupe problem, that we have tried to address through the rules, and we think we have done that.

We hope that when you review this again, now we are 10 years from the initial stages, that you will give some serious consideration to recommending that lawyers and law firms be taken out of this legislation, recognizing that the law societies, the provincially authorized and statutorily mandated regulators, have stepped up and have addressed this issue, but still in a way that preserves the important, quasi-constitutional basis of a solicitor-client relationship.

Those, madam, are my opening remarks.

**Ronald A. Skolrood, Member, CBA Proceeds of Crime Working Group, Canadian Bar Association:** I would like to echo Mr. Hunter's comments and thank the committee for the opportunity for the CBA to attend here today and to address some comments to the committee in your important review of this legislation.

The CBA, as Mr. Hunter noted, is the principal professional association for lawyers in the country. We represent the practising lawyers, the ones who, if this regime is made subject to them, have to deal with the day-to-day implementation of it.

The CBA has been active since the implementation of this legislation in reviewing it and providing comments, particularly in relation to how the legislation might impact lawyers and, more importantly, and really this is the driving point from our perspective, how the application of the legislation might impact upon the rights and interests of our clients.

Like the federation, the CBA recognizes the importance of the government's efforts to combat money laundering and terrorist financing, but the CBA has always emphasized that, whatever measures are put in place, they must conform to the requirements of the Canadian Constitution and the individual rights and freedoms that are protected under the Constitution.

Specifically, with respect to lawyers and the legal profession, the CBA has always emphasized the importance of maintaining respect for an independent bar and protection for solicitor-client privilege, both of which have been found on numerous occasions by the Supreme Court of Canada to be cornerstones of the administration of justice in Canada.

As Mr. Hunter has noted, the provisions of the legislation are currently inoperative in respect of lawyers by reason of the litigation. The CBA has participated in the litigation in support of

traduit en justice, tout comme le client, et nous ne voulons en aucun cas minimiser cet aspect. Les ordres professionnels de juristes n'essaient d'aucune façon de faire obstacle à de telles poursuites. Les ordres professionnels de juristes seront en fait les premiers à transmettre les preuves à la GRC, comme cela s'est fait dans d'autres cas où des avocats ont été impliqués dans des activités criminelles. C'est le problème de la naïveté, de la personne qui a été dupée, que nous avons voulu régler par ces règles, et je crois que nous y sommes arrivés.

Cela fait 10 ans que la loi existe, et nous espérons que lorsque vous l'examinerez de nouveau vous songerez sérieusement à recommander que les avocats et les cabinets d'avocats ne soient plus nommés dans cette loi, reconnaissant que les ordres professionnels de juristes, les organismes de réglementation jouissant d'un mandat législatif et d'une autorité provenant des provinces, ont fait ce qu'il fallait pour régler ce problème, d'une façon qui protège la relation importante et quasi constitutionnelle entre un avocat et son client.

Madame, cela conclut ma déclaration préliminaire.

**Ronald A. Skolrood, membre, Groupe de travail de l'ABC sur les produits de la criminalité, Association du Barreau canadien :** J'aimerais réitérer ce qu'a dit M. Hunter et remercier le comité de donner l'occasion à l'ABC d'être présente aujourd'hui et de s'adresser à vous dans le cadre de cet important examen de la loi.

Comme M. Hunter l'a dit, l'ABC est l'association professionnelle principale des avocats au pays. Nous représentons des avocats en exercice, ceux qui, si ce cadre s'applique à eux, devront composer chaque jour avec sa mise en œuvre.

Depuis la mise en œuvre de cette loi, l'ABC s'est efforcée de l'examiner et de faire des observations, surtout au sujet des conséquences de la loi sur les avocats et, ce qui est encore plus important pour nous, les conséquences de l'application de la loi pour les droits et les intérêts de nos clients.

Tout comme la fédération, l'ABC reconnaît l'importance des efforts du gouvernement visant à lutter contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, mais l'association a toujours souligné que peu importe les mesures mises en place, celles-ci doivent être conformes aux exigences de la Constitution canadienne ainsi qu'aux droits et libertés individuels protégés en vertu de la Constitution.

Plus précisément, en ce qui concerne les avocats et la profession juridique, l'ABC a toujours mis l'accent sur l'importance de maintenir un certain respect pour un barreau indépendant et la protection du secret professionnel entre clients et avocats, puisque ces deux critères ont été déterminés comme étant des pierres angulaires de l'administration de la justice au Canada à plusieurs reprises par la Cour suprême du Canada.

Comme M. Hunter l'a indiqué, les dispositions de la loi sont actuellement inopérantes en ce qui concerne les avocats, en raison des litiges. L'ABC a participé au litige et fournit son appui à la

the position taken by the federation throughout and will continue to do so in the current appeal. Those decisions to date have found, recognizing that there is currently an appeal, that legislative provisions that interfere unduly with the solicitor-client relationship and do not offer adequate protection for solicitor-client privilege do not conform to the Constitution.

The principal concern of the CBA, and I think, fairly, of the legal profession generally, that has informed our position both in the litigation and in connection with the review of the legislation is that, to the extent that lawyers are compelled by the state to monitor their clients' activities and to collect and maintain information about those activities for purposes that are related to state law enforcement purposes and unrelated to the lawyer's retainer of their client, that undermines the duty of loyalty that is owed by lawyers to their clients and lies at the heart of the solicitor-client relationship.

It is essential, we say, to the administration of justice that clients be able to consult with lawyers, seek their legal advice and, most importantly, provide full and frank disclosure to lawyers of all of the relevant information necessary for the lawyers to serve the client's interest with confidence that the confidentiality of that information will be maintained and that the lawyer is acting independently and in the interests of the client. Again, to the extent that the anti-money laundering regime, if applied to lawyers, essentially co-ops lawyers into collecting information for law enforcement purposes, we say those fundamental objectives cannot be met and that the client's rights and the client's ability to seek independent legal advice are undermined.

As Mr. Hunter has touched upon, that is not to say at all that the legal profession and lawyers do not support efforts to combat money laundering because, indeed, the law societies, under the coordination of the Federation of Law Societies, has put in place measures to deal with cash transactions and to deal with client due diligence. The CBA supports those efforts and maintains that that is the proper approach and mechanism for regulating the conduct of lawyers.

In addition to those measures, it is important to keep in mind that lawyers are subject, as are all citizens, to the requirements of the Criminal Code and other statutes that make money laundering an illegal activity. In addition, they are subjected to stringent codes of conduct administered by the law societies, which, if breached, might result in significant disciplinary consequences.

In material that we submitted, in addition to speaking to some of these general points, we have offered some comments on the consultation papers issued by the Department of Finance with some of the new proposals for amendments to the legislation. I do not intend to go through those, but there is one point I would like

position adoptée par la fédération pendant tout le processus; elle continue de le faire dans le cadre de l'appel actuel. Jusqu'à maintenant, selon les décisions rendues, tout en reconnaissant qu'un appel est actuellement en cours, les dispositions législatives qui s'ingèrent indûment dans la relation entre un avocat et son client et n'offrent pas une protection adéquate du secret professionnel ne sont pas conformes à la Constitution.

La principale préoccupation de l'ABC et, de la profession juridique en général, à juste titre, selon moi, celle qui a justifié notre position en ce qui concerne le litige et l'examen de la loi concerne le fait que, dans la mesure où les avocats sont forcés par l'État de surveiller les activités de leurs clients ainsi que de recueillir et de conserver de l'information au sujet de ces activités à des fins liées à l'application de la loi par le gouvernement et qui ne sont pas liées au mandat de représentation en justice de l'avocat à l'égard de son client, qui nuit au devoir de loyauté de l'avocat envers ses clients et se trouve au cœur même de la relation entre l'avocat et son client.

Nous estimons qu'il est essentiel pour l'administration de la justice que les clients soient en mesure de consulter leurs avocats, de demander des conseils juridiques et, plus important encore, de divulguer de façon entière et honnête tous les renseignements pertinents aux avocats afin qu'ils puissent servir les intérêts du client et que celui-ci ait confiance que le caractère confidentiel de cette information sera conservé et que l'avocat agit de façon indépendante et dans l'intérêt du client. Encore une fois, dans la mesure où la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité, si elle s'applique aux avocats, force essentiellement les avocats à recueillir de l'information à des fins d'application de la loi, nous estimons que ces objectifs fondamentaux ne peuvent pas être atteints et que les droits des clients ainsi que leur capacité de chercher à obtenir des conseils juridiques indépendants sont amoindris.

Comme M. Hunter l'a brièvement indiqué, il ne s'agit pas de tout de laisser entendre que la profession juridique et les avocats n'appuient pas les efforts visant à lutter contre le recyclage des produits de la criminalité parce qu'en fait, les associations du barreau, sous la coordination de la Fédération des ordres professionnels de juristes, ont mis en place des mesures touchant les transactions en espèces ainsi que la diligence raisonnable à l'égard des clients. L'ABC appuie ces efforts et soutient qu'il s'agit de la bonne approche et du bon mécanisme pouvant servir à régir le comportement des avocats.

En plus de ces mesures, il est important de garder en tête que les avocats sont assujettis, comme tous les citoyens, aux dispositions du Code criminel et des autres lois qui font du blanchiment d'argent une activité illégale. De plus, ils sont assujettis à des codes de déontologie stricts administrés par les ordres professionnels de juristes et qui, s'ils sont enfreints, peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires graves.

Dans les documents que nous avons présentés, en plus de parler de certains de ces points généraux, nous avons formulé des commentaires sur les documents de consultation produits par le ministère des Finances et formulé de nouvelles propositions de modifications à la loi. Je n'ai pas l'intention de lire tout ce

to emphasize, and we make it in one of the submissions: In your review of the legislation, we think it is essential that the anti-money laundering legislation be crafted with considerable precision to the extent that reporting entities — including lawyers if, at some point, lawyers are made subject to the legislation — who are subject to significant penalties for not complying with the legislation know and understand clearly what the requirements are. There is a considerable lack of precision in some of the provisions, particularly ones relating to suspicious transactions and the extension of the regime to the monitoring of business relationships.

It is very difficult for reporting entities to really understand precisely what their obligations are, and that imposition leads to perhaps one of two consequences. One is to be safe and over-reporting of information to FINTRAC, which I think has significant privacy ramifications. The other consequence of imprecision in the legislation is subjective interpretation and potentially arbitrary application of the law, which we say serves no one's purpose.

I will conclude my opening remarks by reiterating that the CBA's interest in the legislation and its comments today are really driven by the core objectives of maintaining an independent bar and protecting the solicitor-client relationship and solicitor-client privilege, because those really are, as found by the Supreme Court of Canada on numerous occasions, fundamental cornerstones of the administration of justice.

We appreciate the opportunity to be here today and make our concerns known, and I am happy to answer any questions the senators may have. Thank you.

**The Deputy Chair:** Thank you for your presentation. For the sake of those of us who are not lawyers, could you talk about the inspection done on trust funds and the fact that law firms are visited by the different groups? I know the system in Quebec, but I wonder if the same system exists in the rest of the country. The other question is to Mr. Hunter. If a client were paying \$5,000 a month in cash every month because a case is going on, would it be considered as less than \$7,500 or is it that the overall case cannot be more than \$7,500?

**Mr. Hunter:** I will answer the second question first. If the client is paying the fees of the lawyer in cash, that is not caught by either the rules or the federal regime. I think it was always contemplated that a payment of fees can be made any which way. If the client is paying \$5,000 a month in cash for a single transaction, that would be caught, as soon as the second \$5,000 added up to \$10,000, for a single transaction. If there is a series of transactions, it is a bit grayer, but one would hope that a lawyer's antenna would go up if that were set up.

document, mais j'aimerais mettre l'accent sur un point, que nous avons mentionné dans l'un de nos mémoires. Dans le cadre de votre examen de la loi, nous estimons qu'il est essentiel que la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité soit rédigée avec une extrême précision, de sorte que les entités déclarantes — y compris les avocats si, à un certain moment, les avocats sont assujettis à la loi — qui reçoivent des pénalités importantes pour défaut d'application de la loi sachent et comprennent clairement ce que sont les exigences. Certaines des dispositions manquent considérablement de précision, en particulier celles qui portent sur les transactions douteuses ainsi que l'élargissement de la loi en vue d'inclure la surveillance des relations d'affaires.

Il est très difficile, pour les entités déclarantes, de réellement comprendre de façon précise ce que sont leurs obligations, ce qui peut mener à deux conséquences distinctes. L'une d'elles consiste à jouer de prudence et à déclarer trop d'information au CANAFE, ce qui peut selon moi avoir d'importantes conséquences du point de vue de la protection des renseignements personnels. L'autre conséquence du manque de précision dans la loi touche l'interprétation subjective et, potentiellement, arbitraire de l'application de la loi, ce qui, selon nous, n'est utile pour personne.

Je conclurai ma déclaration préliminaire en répétant que l'intérêt de l'ABC à l'égard de la loi et ses commentaires d'aujourd'hui reposent sur les objectifs fondamentaux visant à maintenir l'indépendance du Barreau et à protéger la relation entre avocat et client ainsi que le secret professionnel, parce que ces caractéristiques sont, comme l'a déterminé la Cour suprême du Canada à de nombreuses reprises, les pierres angulaires fondamentales pour l'administration de la justice.

Nous sommes heureux d'avoir pu comparaître aujourd'hui et d'avoir pu formuler nos préoccupations, et je serai heureux de répondre à toutes les questions des sénateurs. Merci.

**La vice-présidente :** Merci pour votre exposé. Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas des avocats, pourriez-vous parler de l'inspection réalisée au sujet des fonds en fiducie et du fait que les cabinets d'avocats sont visités par les différents groupes? Je connais le système au Québec, mais je me demande si le même système existe ailleurs au pays. Mon autre question s'adresse à M. Hunter. Si un client débourse 5 000 \$ par mois en espèces à cause d'une affaire, considère-t-on que c'est moins de 7 500 \$, ou est-ce que c'est l'affaire complète qui ne peut pas dépasser les 7 500 \$?

**M. Hunter :** Je répondrai à la deuxième question en premier. Si le client verse les honoraires de l'avocat en argent comptant, les règles et le régime fédéral ne s'appliquent pas. Je pense qu'on a toujours estimé que le versement des honoraires peut se faire de quelque façon que ce soit. Si le client verse 5 000 \$ par mois en argent comptant pour une seule transaction, cela serait couvert, dès que le deuxième versement de 5 000 \$, ce qui donnerait 10 000 \$, serait réalisé pour une seule transaction. S'il y a une série de transactions, c'est un peu plus flou, mais on peut espérer que les antennes de l'avocat détecteraient une telle situation, le cas échéant.

On the first question, you are correct. Not only in Quebec but also, as far as I am aware, throughout the country, Law Societies do regular and semi-regular audits of law firms' trust accounts. As you may be aware, lawyers almost inevitably keep two types of bank accounts: a general account for their own money and a trust account for their clients' money. The trust accounts are the ones that the law societies are most concerned about because they are not the lawyers' money. As it happens, I can tell you as I sit here before you that the Law Society of British Columbia is in my office conducting an audit of our trust accounts, by coincidence.

**Senator Massicotte:** Is something wrong?

**Mr. Hunter:** No. I would emphasize that this is a regular audit. On a cycle, every firm in the province is audited. They are there for several days, and they ask picky questions. My bookkeepers are very nervous. Hopefully, we have dotted all our Is and crossed all our Ts. That is repeated throughout the country on varying scales of regularity depending to some degree on the size of the bar. As I understand it, all firms are covered, or certainly all firms where there is a potential problem are covered. In British Columbia they are all covered.

**Senator Massicotte:** I do not dispute the importance to Canadians, as provided by the Constitution of lawyer-client privilege. I have no debate about that, and I want to make that clear. However, there is a lingering doubt by the federal government and by many Canadians as to whether your existing procedures are adequate to cover the objectives of this whole whitewashing of money.

What is the problem? I have not reviewed your details on procedure but do you have a third party, perhaps an auditor, who can say that the procedures you propose are adequate to catch any circumvention of the intended regulations? You have not convinced the federal government, obviously.

**Mr. Hunter:** In part we have and in part we have not. As you may recall from my opening comments, the initial requirement on law firms and lawyers was to report any suspicious transactions. Then the law societies introduced a no-cash rule, and the government did accept that and withdrew that requirement. That is the state of the legislation today. To that extent, the government seems to have been satisfied that we have instituted a good rule that applies to all of these lawyers and keeps the cash from getting into the system in the first place.

The part where they have not been satisfied is the area of client identification and verification and record keeping parts because we have client identification and verification rules that are similar to those of the federal government; but we do not have the report

En réponse à votre première question, vous avez raison. Pas seulement au Québec, mais également dans le reste du pays, d'après ce que je sais, les ordres professionnels de juristes mènent des vérifications régulières ou semi-régulières des comptes fiduciaires des cabinets d'avocats. Comme vous le savez peut-être, les avocats tiennent presque inévitablement deux types de comptes bancaires : un compte général pour leur propre argent et un compte fiduciaire pour l'argent de leurs clients. Les comptes fiduciaires sont ceux qui préoccupent le plus les ordres professionnels de juristes, parce qu'ils ne contiennent pas l'argent des avocats. Je peux d'ailleurs vous dire qu'en ce moment même, l'ordre professionnel des juristes de la Colombie-Britannique se trouve dans mon bureau pour vérifier nos comptes fiduciaires, c'est une coïncidence.

**Le sénateur Massicotte :** Est-ce que quelque chose cloche?

**M. Hunter :** Non. Je souligne qu'il s'agit d'une vérification régulière. Selon un certain cycle, tous les cabinets de la province font l'objet de vérifications. Ces vérifications durent plusieurs jours, et on nous pose des questions très pointues. Mes comptables sont très nerveux. Nous espérons avoir mis les points sur les i et les barres sur les t. Cela se répète partout au pays de façon plus ou moins régulière, selon, dans une certaine mesure, la taille du barreau. D'après ce que je comprends, tous les cabinets sont vérifiés ou, du moins, tous les cabinets où il peut y avoir un problème sont vérifiés. En Colombie-Britannique, ils le sont tous.

**Le sénateur Massicotte :** Je ne conteste pas l'importance pour les Canadiens du secret professionnel entre avocat et client, tel que stipule la Constitution. Je n'ai rien à redire à ce sujet, et je veux l'indiquer clairement. Toutefois, il reste un doute au gouvernement fédéral et chez de nombreux Canadiens, qui se demandent si vos procédures actuelles suffisent à empêcher que toute cette industrie du blanchiment d'argent n'atteigne ses objectifs.

Quel est le problème? Je n'ai pas examiné en détail votre procédure, mais avez-vous une personne indépendante, un vérificateur peut-être, qui peut indiquer que les procédures que vous proposez sont adéquates pour détecter toute infraction aux règlements voulus? Vous n'avez manifestement pas convaincu le gouvernement fédéral.

**M. Hunter :** Nous l'avons fait à certains égards, et pas à d'autres. Comme vous vous souviendrez peut-être, j'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire que l'exigence initiale imposée aux cabinets d'avocats et aux avocats consiste à signaler toute transaction douteuse. Les ordres professionnels ont par la suite mis en place une règle interdisant les versements en espèces, et le gouvernement l'a acceptée et a retiré cette exigence. C'est là où est la loi aujourd'hui. Dans cette mesure, le gouvernement semble convaincu que nous avons mis en place une bonne règle qui s'applique à tous ces avocats et qui empêche l'argent comptant d'accéder au système dès le départ.

Ce qui ne satisfait pas, c'est le domaine de l'identification et de la vérification des clients ainsi que de la tenue de livre, parce que nous avons des règles de vérification et d'identification des clients semblables à celles du gouvernement fédéral; mais nous n'avons

writing. The federal government, evidently, wants lawyers to be writing up reports on every financial transaction that their clients are involved in above \$3,000. Think for a moment of how many transactions that would be in terms of acquisitions of property and businesses and all the rest of that.

**Senator Massicotte:** Is it any transaction above \$3,000?

**Mr. Hunter:** Any financial transaction.

**Senator Massicotte:** It is any financial transaction.

**Mr. Hunter:** Correct — any financial transactions. We do not know why that is so important except the government has said to us in the litigation that it wants a paper trail in case there is a problem later. It wants to have this report sitting in the law office so that law enforcement can access it and have evidence if they want to. I do not know whether that is a money laundering problem or an evidence gathering problem.

**Senator Massicotte:** The paper trail will be provided if the transaction is by cheque or bank transfer. The issue seems to be cash, does it not?

**Mr. Hunter:** We solved that issue.

**Senator Massicotte:** No lawyer in Canada can accept any cash transaction in excess of \$7, 500. It is totally prohibited.

**Mr. Hunter:** For client financial transactions, you can for fees, and there are certain exceptions, such as from a financial institution where one can be confident of the source of the money, for bail purposes. There are limited exceptions. However, for the kind of transactions that I think people are worried about — money laundering on the large transactions and shipping money around, lawyers cannot accept more than \$7, 500 in cash, period.

**Senator Massicotte:** Obviously, you have not convinced the key party, which is the government.

Let me make an observation to see how you respond. Unfortunately, in your societies, as in our population, there are some dishonest people. I read too frequently in the newspaper about some lawyer or notary in Quebec being involved in organized crime or basically cooperating. They all deny it and say they are innocent, but they are involved in these transactions. The bar society then reviews the discipline. I often hear comments, which I agree with, that the discipline is very shallow and meek

pas celles de la rédaction de rapports. À l'évidence, le gouvernement fédéral tient à ce que les avocats rédigent des rapports sur chaque transaction financière réalisée par leurs clients et dépassant les 3 000 \$. Imaginez le nombre de transactions que cela représente en raison de l'acquisition de propriétés et d'entreprises, et tout le reste.

**Le sénateur Massicotte :** S'agit-il de toutes les transactions dépassant 3 000 \$?

**M. Hunter :** Toutes les transactions financières.

**Le sénateur Massicotte :** Il s'agit de toutes les transactions financières.

**M. Hunter :** C'est exact; toutes les transactions financières. Nous ne savons pas pourquoi c'est si important; le gouvernement nous a seulement dit dans le cadre du litige qu'il souhaite avoir accès à des traces écrites si jamais il y a un problème plus tard. Il veut un rapport qui attend dans un bureau d'avocat, afin que les organismes d'application de la loi puissent y avoir accès et disposer de preuves s'ils le souhaitent. Je ne sais pas s'il s'agit d'un problème touchant le blanchiment d'argent ou un problème de collecte de preuves.

**Le sénateur Massicotte :** Les traces documentaires seront fournies si la transaction se fait par chèque ou par transfert bancaire. Le problème semble concerner les versements en espèces, n'est-ce pas?

**M. Hunter :** Nous avons résolu ce problème.

**Le sénateur Massicotte :** Aucun avocat au Canada ne peut accepter de transactions en argent comptant de plus de 7 500 \$. C'est entièrement interdit.

**M. Hunter :** Pour les transactions financières avec des clients, on peut accepter de telles transactions pour le versement des honoraires, et il y a certaines exceptions, comme ce qui provient d'une institution financière où on peut connaître avec certitude la source de l'argent, à des fins de cautionnement. Il existe des exceptions limitées. Toutefois, pour le type de transaction qui préoccupe les gens, je pense — le recyclage des produits de la criminalité pour les transactions importantes et le transfert d'argent, les avocats ne peuvent pas accepter plus de 7 500 \$ en argent comptant, un point c'est tout.

**Le sénateur Massicotte :** À l'évidence, vous n'avez pas convaincu le principal parti, qui forme le gouvernement.

Permettez-moi de formuler une observation pour savoir ce que vous en pensez. Malheureusement, dans vos ordres professionnels, ainsi que dans notre population, il y a des gens malhonnêtes. Trop fréquemment, dans les journaux, je lis des histoires au sujet d'un avocat ou d'un notaire au Québec qui est impliqué dans le crime organisé ou qui, essentiellement, collabore. Tous le nient et disent qu'ils sont innocents, mais ils sont impliqués dans ces transactions. Le barreau prend ensuite des mesures disciplinaires. J'entends

and that the professions, including your own, seem to protect their own or are very forgiving. How do you respond to that? Is that a problem?

**Mr. Hunter:** I would be surprised by both parts of that. To the extent that lawyers are involved in criminal activity, nothing that we are talking about would diminish in any way the ability of law enforcement to deal with that.

**Senator Massicotte:** The proof, but that is tough.

**Mr. Hunter:** We are not aware of many cases — there have been a few but not many — where lawyers have been involved. One hears about this in an anecdotal way, and I think you have been told that this is a problem. We have been asking for some evidence of this for quite awhile. The law societies will come down on lawyers who are actively involved in this, and we have not seen any. If you are being told by others, whether FINTRAC or anyone else, that this is a real problem, I would invite you to ask for some evidence that it is a real problem because we do not see it. However, if it exists, you would find that the law societies would move fairly hard on it.

We had a celebrated case in British Columbia a few years ago. It was not a money laundering case but it involved a lot of money in a fraud case. As soon as the Law Society found out about it, they held their hearings, disbarred the lawyer and turned their evidence over to the police. It took many years before they charged and convicted him.

I would be surprised to learn that it is an endemic problem. If it is, we would like to hear about it because it should not be.

**Mr. Skolrood:** My colleague Mr. Hunter speaks as former President of the BC Law Society and as a regulator; and I think he is right.

As a practising lawyer, I can say with absolute certainty that we think our law societies do a good job. Occasionally, people complain that it is slow and cumbersome. That is true of probably every regulatory process in the country. As a practising lawyer, I can assure senators that the people who sit at the bench or table for the Law Society of British Columbia take that role seriously. There is absolutely no reticence in going after rogue lawyers or lawyers who are perceived not to be complying with proper ethical standards.

I think Mr. Hunter is right: One of the difficulties has been a real absence of any concrete evidence about the role that lawyers are alleged to be playing in money laundering.

**Senator Massicotte:** What does the government say to that argument?

souvent dire que les mesures disciplinaires sont très superficielles et plutôt conciliantes, et que les professions, y compris la vôtre, semblent protéger les leurs ou sont très promptes à pardonner; je suis d'accord. Qu'avez-vous à répondre à cela? Y a-t-il un problème?

**M. Hunter :** Ces deux affirmations me surprennent. Si des avocats sont impliqués dans des activités criminelles, rien de ce dont nous discutons ne diminuerait la capacité des corps policiers à appliquer la loi.

**Le sénateur Massicotte :** La preuve, mais c'est difficile.

**M. Hunter :** Nous ne sommes pas au courant de plusieurs cas — il y en a eu quelques-uns, mais pas beaucoup — où des avocats étaient impliqués. On en entend parler de façon anecdotique, et je pense qu'on vous a dit qu'il y avait un problème. Depuis un certain temps, nous demandons des preuves de ces affirmations. Les ordres professionnels de juristes prendront des mesures contre les avocats impliqués dans de telles activités, mais il n'y a pas eu un seul cas. Si d'autres vous disent, que ce soit le CANAFE ou quiconque, qu'il s'agit d'un problème réel, je vous inviterai à demander des preuves indiquant qu'il s'agit d'un problème réel, parce que nous ne le voyons pas. Toutefois, s'il existe, vous constaterez que les ordres professionnels prendront des mesures relativement sévères.

Il y a eu une affaire médiatisée en Colombie-Britannique il y a quelques années. Cela ne concernait pas le blanchiment d'argent, mais il y avait beaucoup d'argent impliqué dans une affaire de fraude. Dès que l'ordre professionnel de juristes en a entendu parler, il a tenu des audiences, radié l'avocat en question et remis à la police les éléments de preuve qu'il détenait. Il a fallu de nombreuses années avant que l'avocat ne soit accusé et condamné.

Je serais surpris d'apprendre qu'il s'agit d'un problème endémique. Si c'est le cas, j'aimerais savoir, parce que ça ne devrait pas être ainsi.

**M. Skolrood :** Mon collègue, M. Hunter, s'exprime en sa qualité d'ancien président de l'ordre professionnel des juristes de la Colombie-Britannique et de régulateur; je pense qu'il a raison.

Je suis avocat en exercice, et je peux vous dire avec une certitude absolue que selon moi, nos ordres professionnels font du bon travail. À l'occasion, certains se plaignent que le processus est lent et lourd. On peut dire la même chose, probablement, de tous les processus réglementaires au pays. À titre d'avocat en exercice, je peux assurer les sénateurs que ceux qui siègent au banc ou à la table de l'ordre professionnel des juristes de la Colombie-Britannique prennent ce rôle au sérieux. Absolument personne n'hésiterait à pourchasser les avocats véreux ou les avocats soupçonnés de ne pas respecter les normes éthiques en vigueur.

Je pense que M. Hunter a raison : l'une des difficultés réside dans l'absence réelle de toute preuve concrète concernant le rôle des avocats censés avoir participé à des activités de blanchiment d'argent.

**Le sénateur Massicotte :** Que répond le gouvernement à cet argument?

**Mr. Hunter:** Our impression is that the government's central position is that lawyers should be part of the system because they want a comprehensive system. They feel that there is a risk of a gap if lawyers are not in part of the system.

We think that we have filled that gap with the no-cash rule and that the government has substantially accepted that by withdrawing the reporting requirements of suspicious transactions. I must say that I am a bit unclear at this time as to why we are battling with them about whether lawyers have to make a report about a \$4,000 financial transaction. Evidently someone has decided to draw a line in the sand, but we do not think it is us. We do not want to be fighting with the federal government. We want to be part of the solution to this and not part of problem; and we think we are.

**Senator Massicotte:** What is happening in the United States and in England? What are they doing?

**Mr. Hunter:** The United States has not required lawyers to be part of the anti-money laundering rules and the U.K. has. We have different systems.

**Senator Massicotte:** They have similar laws.

**Mr. Hunter:** They have similar laws but they do not have the same charter that we have. Our case is built around the Charter.

I am not aware of any other law societies outside Canada that have adopted the kind of rules we have in order to meet these problems. I think if the U.K. Law Society had done that there may well have been a different resolution to this.

**Senator Tkachuk:** Could I ask a separate question on the Charter? To make it clear you say in Britain they do not, but Britain operates under custom. They basically have the same rights. They do not have the Charter, but in practical terms they must operate in the same way we do here, do they not?

**Mr. Hunter:** There are a lot of similarities and the source of much of our law is Britain. However, the Charter introduces a concrete mechanism for enforcement of individual rights that is, perhaps, more difficult to access in the U.K.

I would put a little emphasis on the fact that U.K. law societies have not done what your law societies have done to try to prevent this. It may well be that government in the U.K. felt there was a serious gap not being fulfilled and the law societies and lawyers accepted that. In this country, we have stepped up and filled that gap, we think. Substantially, the government has accepted that by withdrawing the requirement that lawyers report suspicious transactions. However, we still have one piece left that they have not accepted and I cannot tell you exactly why other than the general theory that we should all be part of it.

**M. Hunter :** Nous avons l'impression que le gouvernement estime essentiellement que les avocats devraient faire partie du système parce qu'il veut un système global. Il estime qu'il risque d'y avoir des écarts si les avocats ne font pas partie du système.

Nous pensons avoir comblé cet écart avec la règle interdisant les transactions en argent comptant; le gouvernement semble l'avoir en grande partie acceptée, puisqu'il a retiré les exigences de déclaration des transactions douteuses. Je dois dire que j'ai un peu de mal à comprendre, pour l'instant, pourquoi nous luttons avec le gouvernement pour déterminer si les avocats doivent signaler une transaction financière d'environ 4 000 \$. À l'évidence, quelqu'un a décidé de tracer une ligne dans le sable, mais nous pensons que ce n'est pas nous. Nous ne voulons pas nous battre avec le gouvernement fédéral. Nous voulons faire partie de la solution, pas du problème, et nous pensons que c'est ce que nous faisons.

**Le sénateur Massicotte :** Que se passe-t-il aux États-Unis et en Angleterre? Que font-ils?

**M. Hunter :** Les États-Unis n'exigent pas que les avocats fassent partie de la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, alors que le Royaume-Uni le fait. Nous avons des systèmes différents.

**Le sénateur Massicotte :** Ils ont des lois semblables.

**M. Hunter :** Ces pays ont des lois semblables, mais ils n'ont pas la même charte que nous. Notre argument repose sur la Charte.

À ma connaissance, aucun ordre professionnel de juristes à l'extérieur du Canada n'a adopté des règles semblables aux nôtres pour réagir à ces problèmes. Je crois que si le Barreau du Royaume-Uni l'avait fait, la situation aurait été réglée différemment.

**Le sénateur Tkachuk :** Puis-je poser une autre question sur la Charte? À des fins de précision, vous dites que la Grande-Bretagne n'a pas la même charte que nous, mais ce pays suit un code coutumier. Ils ont pratiquement les mêmes droits. Ils n'ont pas de charte, mais en termes pratiques, ils doivent fonctionner comme nous, n'est-ce pas?

**M. Hunter :** Il y a beaucoup de similarités, et notre droit est en grande partie tiré de celui de la Grande-Bretagne. Toutefois, la Charte introduit un mécanisme concret d'application des droits individuels qui, peut-être, est plus difficile à accéder au Royaume-Uni.

Je mettrai un peu l'accent sur le fait que les ordres professionnels des juristes au Royaume-Uni n'ont pas fait ce que nos ordres professionnels ont fait pour tenter de prévenir cette situation. Il se pourrait que le gouvernement au Royaume-Uni estimait qu'il y avait des lacunes sérieuses, et les ordres professionnels de juristes de même que les avocats ont accepté la situation. Ici, nous sommes passés à l'action et avons comblé les lacunes, du moins c'est ce que nous pensons. Essentiellement, le gouvernement l'a accepté en retirant l'exigence pour les avocats de déclarer les transactions douteuses. Toutefois, il reste toujours un aspect qu'ils n'ont pas accepté, et je ne peux pas vous dire pourquoi sauf que la théorie en général veut que nous en fassions tous partie.

**Senator Tkachuk:** One last piece of general information: Do the Americans have a no cash rule in most of the states?

**Mr. Hunter:** My understanding is that the Americans do not, but they have reporting transaction rule where if lawyers receive more than \$10,000 in cash they must report.

**Senator Tkachuk:** Thank you.

**Senator Ringuette:** I certainly respect and recognize the necessity for solicitor-client privilege. It is a pillar of our justice system.

I will ask a series of questions. Since 2004, you have had a rule that lawyers cannot accept more than \$7, 500 in cash. However, proposed changes to the current legislation bring that standard that was \$10,000 to \$1. What will you have to do in order to comply if that recommendation from the white paper is put in place?

Second, since 2004 — since you have had that regulation for your membership — have any of your members been found not complying with your regulations? What was the discipline that has been applied?

**Mr. Hunter:** On the second question, yes. We do not have detailed data on that. British Columbia has provided some data indicating that there have been lawyers who have not complied with that. These matters go to a discipline committee. If the committee thinks it is appropriate, a citation is issued and it goes to a discipline panel, which holds a hearing and can discipline. The evidence we had before the court case — and I do not know if it is completely up-to-date — was that there were four such instances where lawyers had been disciplined by disciplinary panels.

**Senator Ringuette:** Four in British Columbia or four in the entire country?

**Mr. Hunter:** In British Columbia. I do not have data on the others. I am told there have been a few scattered across the country. Our information is that it is not a large number but, yes, there have been some.

**Senator Ringuette:** In the last seven years.

**Mr. Hunter:** Yes.

**Senator Ringuette:** Now for my first question.

**Mr. Hunter:** On the first question, we adopted the \$7,500 rule substantially looking at the federal regime of \$10,000 and trying to make it even better. We thought we were making it better in two respects. One was lowering the threshold; the other was preventing the cash from getting into the system at all instead of an after the fact kind of approach.

**Le sénateur Tkachuk :** Un dernier renseignement d'ordre général : les Américains ont-ils une règle qui interdit l'argent liquide dans presque tous les États?

**M. Hunter :** D'après ce que j'ai compris, non, mais ils ont une règle de déclaration de transaction lorsque les avocats reçoivent plus de 10 000 \$ comptant.

**Le sénateur Tkachuk :** Je vous remercie.

**Le sénateur Ringuette :** Je respecte et reconnais la nécessité d'avoir le privilège du secret professionnel avocat-client. Il s'agit d'un pilier de notre système de justice.

Je vais poser une série de questions. Depuis 2004, un règlement interdit aux avocats d'accepter plus de 7 500 \$ en argent comptant. Toutefois, les changements proposés à la loi feraient passer cette norme de 10 000 \$ à 1 \$. Quelles mesures devrez-vous prendre pour vous conformer advenant la mise en œuvre de cette recommandation du livre blanc?

Deuxième question : depuis 2004 — depuis l'entrée en vigueur de cette règle pour vos membres — y a-t-il eu des cas de non-conformité au règlement chez vos membres? Le cas échéant, quelles mesures disciplinaires ont été imposées?

**M. Hunter :** Pour répondre à votre deuxième question, oui. Nous n'avons pas de données détaillées à ce sujet. La Colombie-Britannique a fourni des données indiquant que certains avocats ne s'étaient pas conformés au règlement. Ces questions sont renvoyées à un comité disciplinaire. Si le comité estime que c'est approprié, une citation est remise et la question est soumise à un comité disciplinaire, lequel tient une audience et peut imposer des mesures disciplinaires. Selon la preuve devant le tribunal — et je ne sais pas si les données sont entièrement à jour — il y a eu quatre occasions où des avocats se sont vu imposer des mesures disciplinaires par le comité.

**Le sénateur Ringuette :** Quatre en Colombie-Britannique ou quatre dans l'ensemble du pays?

**M. Hunter :** En Colombie-Britannique. Je n'ai pas les données pour les autres. On me dit qu'il y a eu quelques cas dispersés dans le reste du pays. Selon nos informations, le nombre n'est pas considérable, mais oui, il y en a eu.

**Le sénateur Ringuette :** Au cours des sept dernières années.

**M. Hunter :** Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Et maintenant ma première question.

**M. Hunter :** Pour répondre à votre première question, nous avons adopté la règle des 7 500 \$ essentiellement en se fondant sur le régime fédéral de 10 000 \$ et en tentant de l'améliorer. Nous croyons avoir amélioré la situation à deux égards. Premièrement, on réduisait le seuil; deuxièmement, on empêchait l'argent comptant d'entrer dans le système au lieu d'adopter une approche après coup.

If the federal government, you and Parliament come to the conclusion that the number should be dropped right down — did you say to 1? I was not aware of that — we will have to look at that again if the view of Parliament is that it is a problem. The law societies and the federation will have to look at it again.

**Mr. Skolrood:** If I may jump in — and I stand to be corrected — there may be some confusion between large cash transactions which have that threshold and which the law societies have set at \$7,500 and the proposal to eliminate the \$10,000 threshold, which applies to electronic fund transfers.

**Senator Harb:** Overseas. That is right.

**Mr. Skolrood:** It does not necessarily deal with the cash issue but, rather, the electronic funds issue. I am not sure that has ever been an issue for lawyers because we are typically not engaged in that.

**Senator Ringuette:** I suspect some of your members deal internationally and receive international transfers.

**Mr. Skolrood:** Probably not directly. They would go bank to bank. That is, to the financial institution.

**Senator Ringuette:** The financial institution would be reporting to the scheme?

**Mr. Skolrood:** For example, we keep a trust account in one of the banks. They would deal directly with the international wire transfers; law firms typically would not.

**Senator Ringuette:** If such a transaction would occur and money was transferred internationally to a trust fund — I am not a lawyer — is that trust fund under your legal name or under your client's legal name? How does that happen?

**Mr. Hunter:** The trust funds are in the name of the law firm and the firm has to keep detailed accounting records as to whose money it is. Normally the trust accounts are pooled accounts, so there will be a pool of funds. Sometimes a separate account will be set up to generate income for a particularly large amount of trust money.

**Senator Ringuette:** If there was an international transfer to the trust fund under your name for a certain client, would the bank report that?

**Mr. Hunter:** If it was a reportable —

**Senator Ringuette:** The trust fund under your name? You do not have to disclose the client's name, though.

**Mr. Hunter:** Right, if it was a reportable matter in the mind of the bank, yes, the bank would be the one. Our trust account is with a bank or other financial institution so that would be the obligation of the bank.

Si le gouvernement fédéral, vous et le Parlement venez à la conclusion que le montant doit immédiatement descendre — avez-vous dit à 1 \$? Je n'étais pas au courant — nous allons devoir examiner cette question de nouveau si le Parlement estime qu'il s'agit d'un problème. Les ordres professionnels de juristes et la Fédération devront se pencher sur cette question de nouveau.

**M. Skolrood :** Permettez-moi d'intervenir — et qu'on me corrige si j'ai tort — il y a peut-être une certaine confusion entre les transactions en liquide considérables qui font l'objet d'un seuil et pour lesquelles les ordres professionnels de juristes ont fixé le seuil à 7 500 \$ et la proposition d'éliminer le seuil de 10 000 \$, lequel s'applique aux transferts de fonds électroniques.

**Le sénateur Harb :** À l'étranger. C'est bien cela.

**M. Skolrood :** On ne parle pas nécessairement d'argent liquide, mais plutôt de la question des fonds électroniques. Je ne suis pas certain que ce soit un enjeu pour les avocats parce que c'est une question qui habituellement ne nous touche pas.

**Le sénateur Ringuette :** J'imagine que certains de vos membres font affaire à l'échelle internationale et reçoivent des transferts internationaux.

**M. Skolrood :** Probablement pas directement. La transaction se ferait d'une banque à une autre. C'est-à-dire entre institutions financières.

**Le sénateur Ringuette :** Est-ce que les institutions financières déclareraient les transactions?

**M. Skolrood :** Par exemple, nous gardons un compte en fiducie à l'une des banques. Celle-ci s'occuperait directement du transfert international; et non pas les cabinets d'avocats.

**Le sénateur Ringuette :** Si une telle transaction se produisait et que l'argent était transféré de l'étranger à un compte en fiducie — je ne suis pas avocate — ce fonds en fiducie serait-il à votre nom ou au nom de votre client? Quelle est la façon de faire?

**M. Hunter :** Les fonds en fiducie sont au nom du cabinet d'avocat et le cabinet doit garder des dossiers comptables détaillés déterminant à qui appartient l'argent. Normalement, les fonds en fiducie sont des fonds mis en commun, alors il s'agit d'un rassemblement de fonds. Parfois, un compte séparé est créé afin de générer des revenus pour une somme particulièrement considérable d'argent en fiducie.

**Le sénateur Ringuette :** Si un transfert international était fait vers un fonds en fiducie à votre nom pour un certain client, la banque le signalerait-elle?

**M. Hunter :** S'il s'agissait d'une transaction à déclarer...

**Le sénateur Ringuette :** Le fonds en fiducie à votre nom? Vous n'avez pas à divulguer le nom du client, cependant.

**M. Hunter :** En effet, si la banque estime qu'il faut déclarer cette transaction, oui, ce serait à la banque de le faire. Notre compte en fiducie est dans une banque ou une autre institution financière, alors la responsabilité relèverait de la banque.

**Senator Ringuette:** Yes, but my question is would the report mechanism of the bank — the requirement of the regime for the bank — report this transfer under your name, not your client's name?

**Mr. Hunter:** That is true.

**Senator Ringuette:** You do not have to report that international transfer of your client to the regime?

**Mr. Hunter:** That is true.

**Senator Ringuette:** In other words, in such a transfer system and trust system, your client is invisible.

**Mr. Hunter:** I guess it would depend a bit on the size and nature of the transaction. It is invisible to the bank, which does not know who the other clients are. On the other hand, the trust transfer documentation will provide a certain amount of information.

Our understanding is that the main concern on financial transactions are cash transactions because cash cannot be traced back to its source. If you have an international wire transfer you do have a degree of paper trail. It may not be complete. If this becomes a problem and is identified as such — to my knowledge, it has not been identified as a problem with respect to lawyers' trust accounts — then the law societies are committed to looking at this from a good regulatory point of view and addressing it.

**Senator Ringuette:** Does the Department of Justice address this type of situation with both of your organizations?

**Mr. Hunter:** It is the Department of Finance that we have dealt with.

**Senator Ringuette:** The Department of Finance, then.

**Mr. Hunter:** Ms. Wilson, who knows the details of this better than I, tells me that, to her knowledge, they have not expressed a concern about this.

**Mr. Skolrood:** I do not think it has ever been part of the legislation that the Department of Finance has indicated an interest in having applied to lawyers, in large measure, probably because, as Mr. Hunter says, there are other checks and balances in the system, although I understand your point.

**Senator Ringuette:** Do you understand that in 2004, the legislation had set a standard of \$10,000 in cash or transfer? Now the proposal is to reduce the amount of international transfer with regard to reporting mechanisms to \$1.

With respect to the objective of the legislation, then, how will you deal with that? I cannot help but question the fact that there must be some evidence somewhere to justify this recommendation from \$10,000 to \$1. I guess that is why I am asking these questions.

**Mr. Hunter:** That is a reasonable assumption. There has not been any presented to us, but the law societies are fully committed to best practices in regulation of the profession. If we are provided

**Le sénateur Ringuette :** Oui, mais ce que je veux savoir, c'est, si en vertu du mécanisme de déclaration de la banque, le transfert serait déclaré sous votre nom, et non pas celui du client?

**M. Hunter :** Vous avez raison.

**Le sénateur Ringuette :** Vous n'avez pas à déclarer ce transfert international de votre client au régime?

**M. Hunter :** Vous avez raison.

**Le sénateur Ringuette :** Autrement dit, dans le cadre d'un tel système de transferts et d'un tel système de fiducie, votre client est invisible.

**M. Hunter :** J'imagine que ça dépend un peu du montant et de la nature de la transaction. Le client est invisible aux yeux de la banque, laquelle ne connaît pas les autres clients. Cependant, la documentation sur le transfert de fiducie fournit certaines informations.

Selon ce que nous avons compris, la principale préoccupation par rapport aux transactions financières touche les transactions en liquide parce que l'argent comptant ne peut pas être retracé. Si vous avez un transfert international vous avez quand même une certaine trace écrite. Ce n'est peut-être pas complet. Si la transaction devient un problème et qu'elle est déclarée — à ma connaissance, il ne s'agit pas d'un problème lié aux comptes en fiducie des avocats — il incombe aux ordres professionnels de juristes d'examiner la question du point de vue de la réglementation et de la régler.

**Le sénateur Ringuette :** Le ministère de la Justice traite-t-il de ce genre de situation avec vos deux organismes?

**M. Hunter :** Nous traitons de cette question avec le ministère des Finances.

**Le sénateur Ringuette :** Le ministère des Finances, alors.

**M. Hunter :** Madame Wilson, qui connaît les détails mieux que moi, me dit que, à sa connaissance, ils n'ont pas exprimé de préoccupations à ce sujet.

**M. Skolrood :** À ma connaissance, le ministère des Finances n'a jamais exprimé d'intérêt à ce que cette loi s'applique aux avocats, en grande partie, probablement, parce que, comme M. Hunter l'a dit, il y a d'autres freins et contrepois dans le système, toutefois, je comprends votre question.

**Le sénateur Ringuette :** Comprenez-vous qu'en 2004, la loi avait établi une norme de 10 000 \$ en comptant ou en transfert? Maintenant on propose de réduire le montant des transferts internationaux aux fins du mécanisme de déclaration à 1 \$.

Qu'allez-vous faire en ce qui concerne l'objectif de la loi? Je ne peux m'empêcher de remettre en question le fait qu'il doit y avoir quelque part une preuve justifiant cette recommandation de 10 000 \$ à 1 \$. J'imagine que c'est la raison pour laquelle je pose ces questions.

**M. Hunter :** Il s'agit d'une hypothèse raisonnable. Rien ne nous a été présenté, mais les ordres professionnels de juristes accordent beaucoup d'importance aux pratiques exemplaires pour

with information, either from FINTRAC, the Department of Finance or some other source that our regulation has a hole in it that needs to be filled, then that is something the law societies I am sure will address. We have not been provided with that information to date.

**Senator Ringuette:** To clarify, currently, with respect to an international transfer through a trust under your name on behalf of a client, would the bank at least report the income and the information from the entity that money was received from?

**Mr. Hunter:** I think if a report were required in that circumstance, my understanding is that is what they would report, yes.

[Translation]

**Senator Maltais:** My questions will be brief, and I think they are to the right people.

Mr. Skolrood, in your presentation, you indicated that the Canadian charter covers both your clients and yourself. I do not believe that government wants to go beyond the Canadian Charter of Rights and Freedoms. We cannot and it would be folly to do so.

If your client is a foreigner, from any country, and has dealings with your office, would he be covered by the Canadian Charter of Rights and Freedoms?

[English]

**Mr. Skolrood:** If he is in Canada, yes, I believe so.

[Translation]

**Senator Maltais:** I will ask again. Following Mr. Hunter's response, if the client is invisible, how can he be covered by the Canadian Charter of Rights and Freedoms?

[English]

**Mr. Skolrood:** That is also a very good question. Maybe I can approach it this way: One of the fundamental problems, we say, with this whole regime is that it interferes with the lawyer-client relationship, and we have made that point. I do not know that turns greatly on where the client is from. If the legal advice being sought is in Canada, we are concerned with the administration of justice in Canada. To the extent that the application of this regime is to lawyers and to clients who are litigating in Canada or transacting in Canada, we would say that the same principles apply.

Again, it is that notion that the compulsion on lawyers to collect and retain information about their clients, which is then subject to disclosure or inspection by state agents, is what we say attracts the constitutional scrutiny, and it does not survive that scrutiny.

ce qui est de la réglementation de la profession. Si on nous fournit de l'information, qu'il s'agisse du CANAFE, du ministère des Finances ou d'une autre source selon laquelle notre réglementation comporte des lacunes qu'il faut combler, je suis certain que nos ordres professionnels s'en chargeraient. On ne nous a pas fourni d'information de la sorte à ce jour.

**Le sénateur Ringuette :** Pour préciser, actuellement, pour ce qui est des transferts internationaux par l'intermédiaire d'une fiducie en votre nom ou au nom d'un client, est-ce que la banque déclarerait à tout le moins le revenu et l'information de l'entité dont l'argent provient.

**M. Hunter :** Si j'ai bien compris, si un rapport était nécessaire dans les circonstances, il y aurait déclaration, oui.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Mes questions seront courtes, et je crois qu'elles s'adressent aux bonnes personnes.

Vous avez indiqué dans votre présentation, monsieur Skolrood, que la Charte canadienne couvrait vos clients et vous-mêmes. Je ne crois pas que le gouvernement veuille aller au-delà de la Charte canadienne des droits et libertés. On ne peut pas et il serait insensé de le faire.

Si votre client est étranger, de n'importe quel pays, et vient transiger avec votre bureau, est-il couvert par la Charte canadienne des droits et libertés?

[Traduction]

**M. Skolrood :** S'il est au Canada, oui, il me semble que oui.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Je reprends ma question. Suite à la réponse de M. Hunter, si le client est invisible, comment peut-il être couvert par la Charte canadienne des droits et libertés?

[Traduction]

**M. Skolrood :** Il s'agit d'une très bonne question. Je vais aborder la question sous cet angle : selon nous, un des problèmes fondamentaux de tout ce régime, c'est qu'il s'ingère dans la relation avocat-client, et nous l'avons fait savoir. Je ne crois pas que le pays d'origine du client soit très important. Si les conseils juridiques sont demandés au Canada, nous sommes préoccupés par l'administration de la justice au Canada. Puisque le régime s'applique aux avocats et aux clients qui ont une relation ou qui transigent au Canada, selon nous les mêmes principes s'appliquent.

Encore une fois, nous sommes d'avis que demander à des avocats de recueillir et de garder de l'information sur leurs clients, information qui est ensuite assujettie à la divulgation et à l'inspection par des agents de l'État, irait à l'encontre de la Constitution.

[Translation]

**Senator Maltais:** Let me go back to the issue of confidentiality. It is very important to protect solicitor-client privilege. The issue is important whether we are talking about civil or common law. I do not believe any government would wish to overstep solicitor-client privilege or confidentiality. You also indicated that a little more stringent legislation is needed. In what way?

[English]

**Mr. Skolrood:** The point I was trying to make was not so much about the stringency of the legislation but perhaps the clarity and the precision with which it is drafted.

For example, when lawyers were originally subject to the requirements around suspicious transaction reporting, it was very difficult for them — and I think this probably applies to all reporting entities that are in a similar situation — to ascertain whether this is something I should be suspicious about or not. The fact that as a lawyer or other reporting entity I may be in jeopardy by reason of penalties for non-compliance, it puts those entities in a very difficult position because they may well not know whether or not what they are doing, or in this case not doing, is a violation of the statute.

My point simply was that when you are talking about a statute such as this which imposes significant obligations and significant penalties for failure to comply, the person subject to the obligation has to have a clear understanding of what it is they are supposed to do. We have some concerns about some of the provisions in the legislation around that.

[Translation]

**Senator Maltais:** Essentially, what you are asking for is legislation that is a lot clearer. The problem is that the legislation is drafted by lawyers. You are in the best position to interpret them. For the legislator, things are slightly more complex because, in all legislative committees, legislation is drafted by lawyers, and it is preferable to have it that way because that is their specialty.

Do you have any statistics about the \$7,500 amounts that you had to declare to FINTRAC?

[English]

**Mr. Hunter:** Perhaps I should deal with that because the law society rules do not permit lawyers to take more than \$7,500, so there is no reporting to FINTRAC.

If I may just add an additional comment, senator, relating to my acceptance of an invisibility term a moment ago, which was invisibility to the bank perhaps because of a pooled trust account.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Je reviens au secteur de la confidentialité. Il est très important que la relation avocat-client demeure confidentielle. Qu'il s'agisse du droit civil ou de la common law, cet aspect est important. Je ne crois pas qu'un gouvernement souhaite aller au-delà de votre secret professionnel, soit ni plus ni moins de confidentialité. Vous avez également indiqué qu'il faudrait une loi un peu plus rigide. Quelle rigidité devrait avoir cette loi?

[Traduction]

**M. Skolrood :** Je ne me prononçais pas tellement sur la rigueur de la loi, mais peut-être plus sur la clarté et la précision du libellé.

Par exemple, lorsqu'au début les avocats ont été assujettis à l'exigence entourant la déclaration de transactions douteuses, c'était très difficile pour eux — je crois que c'est probablement la même chose pour toutes les entités déclarantes qui se retrouvent dans des situations semblables — d'évaluer le caractère douteux d'une situation. Les avocats et autres entités déclarantes se retrouvent dans des situations difficiles parce qu'ils risquent des pénalités de non-conformité et ne savent pas toujours si ce qui est fait ou dans certains cas pas fait constitue une violation de la loi.

Ce que je dis, c'est que lorsqu'on parle d'une loi comme celle-ci qui impose des obligations considérables et des pénalités considérables dans les cas de non-conformité, la personne assujettie à cette obligation doit comprendre clairement ce qu'on attend d'elle. Nous avons certaines préoccupations concernant les dispositions de la loi à cet égard.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Ce que vous demandez, au fond, c'est une loi beaucoup plus claire. Le problème est que la loi est rédigée par des avocats. Vous êtes les mieux placés pour l'interpréter. Pour le législateur, les choses deviennent un peu plus compliquées car, dans tous les comités de législation, ce sont des avocats qui rédigent les lois — et il est préférable qu'il en soit ainsi car c'est leur spécialité.

Avez-vous des statistiques sur les montants de 7 500 \$ que vous avez dû déclarer au CANAFE?

[Traduction]

**M. Hunter :** Peut-être que je devrais en parler, parce que les règles de l'ordre professionnel de juristes ne permettent pas aux avocats d'accepter plus de 7 500 \$, il n'y a donc aucune déclaration à faire au CANAFE.

J'aimerais faire un autre commentaire, sénateur, concernant le fait que j'ai accepté l'utilisation du mot invisibilité il y a un instant, soit l'invisibilité aux yeux des banques en raison de l'existence d'un compte en fiducie.

I did not want to leave you with the impression that because someone is foreign or perhaps even across the continent, that lawyers can act without knowing who that is. Our client identification and verification rules for financial transactions require that if you are not face-to-face with your client, then you have to verify that client's identity. It goes so far as to say that if a client is in a foreign country, then that verification has to take place before a commissioner of oaths for Canada. Our client identification verification requirements are quite stringent, particularly when they are not face-to-face, because of the abuse that could occur.

**The Deputy Chair:** I have a small question. Why not keep the same rule for the legal fee? We have some very good organizations that usually function just with cash. When they need a lawyer, I would be tempted to say that they will pay their lawyer with cash. Why would you not have a rule to deal with these matters?

**Mr. Hunter:** I think the answer in the first instance is that the legislation itself, even if it were to apply to lawyers, exempts fees. The government's legislation took that into account. Perhaps what underlies that is the concern is about monies going in and then circulating around and coming out to buy some different asset with clean money as opposed to paying for services rendered and then never seeing than money again. In other words, the person who brought the cash in will not get something back. I think that is what underlies it.

**The Deputy Chair:** It merits reflection on our part.

**Senator Tkachuk:** I apologize for being late for your presentation. I just wanted to clarify the \$7,500 and a couple of other items. The \$7,500 applies for money that would be going to a trust account; is that what it would be? If I came in with \$10,000 in cash to put in my trust account for a future purchase or whatever —

**Mr. Hunter:** For a financial transaction.

**Senator Tkachuk:** That would not be allowed.

**Mr. Hunter:** Correct.

**Senator Tkachuk:** It would have to be \$7,500. If I hired you and paid you \$10,000, that would be okay?

**Mr. Hunter:** Yes. That would be welcome.

**Senator Tkachuk:** I am sure. If a lawyer was involved in working with money laundering, they would be accepting cash, or they could accept cash. You do not know if that cash is for fees. It is not necessary that it just be in the trust account. It may not raise a big suspicion at the bank because they are obviously used to seeing cash come in from lawyers' accounts. You could dispose of a lot of cash simply by the lawyer receiving the cash and depositing it in his account, and every once in a while \$7,500 would also slip into the trust account.

Je ne veux pas vous donner l'impression que dans le cas des étrangers, les avocats peuvent agir sans savoir de qui il s'agit. Selon nos règles d'identification et de vérification des clients aux fins des transactions financières, en cas d'échange avec un client qui n'est pas présent, il faut vérifier son identité. On peut même aller jusqu'à faire une vérification devant un commissaire aux serments au Canada si le client est dans un pays étranger. Les exigences de vérification et d'identification de nos clients sont assez rigoureuses, surtout lorsque les échanges ne sont pas faits en personne, en raison des abus qui pourraient survenir.

**La vice-présidente :** J'ai une question brève. Pourquoi ne pas appliquer la même règle aux honoraires? Nous avons de très bons organismes qui fonctionnent habituellement avec de l'argent comptant seulement. Lorsqu'on a besoin d'un avocat, ce serait tentant de dire qu'il sera payé en argent comptant. Pourquoi ne pas avoir une règle qui traite de ces questions?

**M. Hunter :** Je crois que pour votre première question, la réponse est que la loi comme telle, même si elle s'appliquait aux avocats, exclut les honoraires. La loi du gouvernement en tient compte. Je crois que ce qu'on craint, c'est que l'argent circule et qu'au bout du compte serve à acheter des actifs avec de l'argent propre au lieu de payer les services rendus et de ne jamais revoir l'argent. Autrement dit, la personne qui a apporté de l'argent comptant n'obtiendra rien en retour. Je crois que c'est l'explication sous-jacente.

**Le vice-président :** C'est une question qui mérite qu'on y réfléchisse.

**Le sénateur Tkachuk :** Je vous prie de m'excuser d'être arrivé en retard pour votre exposé. Je voulais obtenir des précisions sur les 7 500 \$, entre autres. Les 7 500 \$ s'appliquent à l'argent qui irait à un compte en fiducie; n'est-ce pas? Si j'arrivais avec 10 000 \$ d'argent comptant à déposer dans mon compte en fiducie pour un achat futur ou autre...

**M. Hunter :** Pour une transaction financière.

**Le sénateur Tkachuk :** Ce serait interdit.

**M. Hunter :** Exact.

**Le sénateur Tkachuk :** Il faudrait que ce soit 7 500 \$. Si je retiens vos services et que je vous paie 1 000 \$, ça irait?

**M. Hunter :** Oui. Ce serait bien accueilli.

**Le sénateur Tkachuk :** J'en suis certain. Si un avocat faisait du blanchiment d'argent, il accepterait de l'argent comptant. On ne sait pas si cet argent sert à payer des honoraires. Cet argent n'aurait pas nécessairement à être déposé dans le compte en fiducie. Il ne causerait pas de soupçons à la banque parce qu'on y est habitué de voir de l'argent provenir de comptes d'avocats. On pourrait faire circuler beaucoup d'argent simplement en remettant de l'argent à l'avocat qui le déposerait dans son compte, et une fois de temps en temps, 7 500 \$ se faufileiraient dans le compte en fiducie.

**Mr. Hunter:** There are two parts to this. One is that if the lawyer, of course, is acting in cahoots with his client, you are right. If a lawyer is going to break the law, our rules will not help. Our rules try to minimize the possibility of this by saying that if a client shows up with \$10,000 and says, "Here is \$10,000 in cash as retainer against future fees," and then comes back tomorrow and says, "I would like it back; give me your trust cheque," the lawyer cannot do that. The lawyer has to give it back in cash. It prevents that money from getting into the system and coming out in a clean cheque.

**Senator Tkachuk:** I am not a fan of the government receiving all of this information. I like the idea of suspicious transactions and maybe reporting those, only because from the people who were testifying here from the bank, there were much more positive results from the people who were put in charge of this who were reporting suspicious transactions rather than from the paperwork that was shipped by the millions over to FINTRAC. As far as a law firm or lawyers are concerned in commercial enterprises, or lawyers in real estate or lawyers in business, it would seem to me they would be more prone to report suspicious transactions and be correct rather than worrying about whether they were sending in \$7,500 or \$10,000.

**Mr. Hunter:** I suspect lawyers would be in a good position to report on their clients, but that would go right to the heart of the solicitor-client relationship, and I think we can all imagine.

**The Deputy Chair:** Just a second.

**Senator Tkachuk:** Let me just take one more step there. If a person walked in with a serious amount of money to pay for assistance, as soon as you deposited the money, that is automatically reported by the bank. You cannot accept it, so what kind of relationship would you have?

**Mr. Hunter:** If this money is for a financial transaction, we cannot accept it beyond \$7,500, so the client would have to go somewhere else or bring a cheque.

**Senator Tkachuk:** He will have nowhere to go unless he brings a cheque.

**Mr. Hunter:** Right.

**The Deputy Chair:** Thank you for sharing your expertise. If you have other comments that deal with this matter, not related to your organization but in general, as you do in general, we will take into account what you have written to us. If you have any other ideas about the \$1 threshold that we mentioned or other matters of substance of the future bill, we would welcome your assistance.

Thank you so much.

(The committee adjourned.)

---

**M. Hunter :** Il y a deux aspects à la question. D'un côté si l'avocat est de mèche avec son client, vous avez raison. Si un avocat compte enfreindre la loi, nos règles ne seront d'aucune utilité. Les règles servent à minimiser cette possibilité en disant que si un client se présente avec 10 000 \$ et dit : « Voici 10 000 \$ en argent comptant d'avances d'honoraires » et qu'il revient le lendemain et dit : « J'aimerais ravoit cet argent; donnez-moi un chèque tiré sur le compte de fiducie » l'avocat ne peut pas faire ça. L'avocat doit le lui rendre en argent comptant. Cela évite que l'argent ne se retrouve dans le système, blanchi dans un nouveau chèque.

**Le sénateur Tkachuk :** Je n'aime pas l'idée que le gouvernement reçoive toute cette information. Je suis pour la déclaration des transactions douteuses, simplement parce que les témoins de la banque ont dit que les résultats étaient beaucoup plus positifs lorsque les responsables déclaraient les transactions douteuses plutôt que d'avoir des millions de documents envoyés au CANAFE. Pour ce qui est d'un cabinet d'avocats dans les entreprises commerciales, d'avocats dans le domaine immobilier ou en affaires, il me semblerait qu'ils auraient plus tendance à déclarer les transactions douteuses et faire les choses comme il faut plutôt que de s'inquiéter de savoir s'il était question de 7 500 \$ ou de 10 000 \$.

**M. Hunter :** Je crois que les avocats seraient bien placés pour déclarer les transactions douteuses de leurs clients, mais il en va du secret professionnel de l'avocat, et l'on peut tous imaginer ce que cela veut dire.

**La vice-présidente :** Un instant.

**Le sénateur Tkachuk :** Permettez-moi d'aller un peu plus loin. Si une personne se présentait à vous avec beaucoup d'argent pour demander votre aide, dès que vous déposez l'argent la banque fait une déclaration automatique. Vous ne pouvez pas l'accepter, donc quelle sorte de relation auriez-vous?

**M. Hunter :** Si l'argent sert à faire une transaction financière, nous ne pouvons pas accepter un montant au-delà de 7 500 \$, donc le client doit aller ailleurs ou présenter un chèque.

**Le sénateur Tkachuk :** Il n'aura nulle part où aller sauf s'il présente un chèque.

**M. Hunter :** C'est exact.

**La vice-présidente :** Merci d'être venu partager votre expertise avec nous. Si vous avez d'autres observations sur la question, pas nécessairement en ce qui a trait à votre organisme mais en général, nous prendrons en considération ce que vous nous écrirez. Et si vous avez d'autres idées concernant le seuil de 1 \$ que nous avons mentionné ou d'autres questions d'importance à inscrire dans un projet de loi à l'avenir, nous vous saurions gré de nous les communiquer.

Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, Wednesday, April 25, 2012

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:15 p.m. to examine the present state of the domestic and international financial system.

**Senator Irving Gerstein** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, it is a pleasure to call this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to order. We are very pleased today to have appearing before us Mr. Mark Carney, Governor of the Bank of Canada, along with Mr. Tiff Macklem, Senior Deputy Governor.

As you know, Mr. Carney has ably served Canadians as the bank's governor since February 1, 2008. During his time as governor, he has helped to guide the Canadian economy through some very challenging times. On November 4, 2011, Mr. Carney took on additional responsibilities when he was named Chairman of the Financial Stability Board.

Governor, I sense that your words reflect, to some degree, the reasons for that appointment when you credited "the strong reputation of Canada's financial system and the leading role that Canada has played in helping to develop many of the most international reforms."

I might also add that, in my view, it is a great reflection on you personally as Governor of the Bank of Canada. We look forward to your comments in relation to your most recent *Monetary Policy Report*, as well as any other matters you wish to bring to the committee's attention. The floor is.

**Mark J. Carney, Governor, Bank of Canada:** Good afternoon, members. Mr. Macklem and I are pleased to be with you this afternoon and we look forward to the discussion of our April *Monetary Policy Report* and any other matters you wish to raise. The profile for the global economy and economic growth has improved since the bank released its January *Monetary Policy Report*.

Europe is expected to emerge slowly from recession in the second half of 2012, although the risks around this outlook remain high.

[*Translation*]

The profile for U.S. growth is slightly stronger. This reflects the balance of somewhat improved labour markets, financial conditions and confidence on the one hand, and emerging fiscal consolidation and ongoing household deleveraging on the other.

OTTAWA, le mercredi 25 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, pour examiner la situation actuelle du régime financier canadien et international.

**Le sénateur Irving Gerstein** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, je suis ravi de déclarer cette séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce ouverte. Aujourd'hui nous sommes très heureux d'accueillir M. Mark Carney, gouverneur de la Banque du Canada ainsi que Tiff Macklem, premier sous-gouverneur.

Comme vous le savez, M. Carney sert les Canadiens avec compétence comme gouverneur de la Banque du Canada depuis le 1<sup>er</sup> février 2008. Il a contribué à guider l'économie canadienne pendant des périodes très difficiles. Le 4 novembre 2011, M. Carney a assumé des responsabilités supplémentaires lorsqu'il a été nommé président du Conseil de stabilité financière.

Monsieur le gouverneur, j'ai l'impression que vos paroles expliquent, dans une certaine mesure, les raisons pour lesquelles vous avez été nommé lorsque vous avez dit que « ma nomination témoigne de l'excellente réputation du système financier canadien et du rôle de premier plan que le Canada a joué dans l'élaboration de bon nombre des plus importantes réformes financières internationales. »

J'aimerais aussi ajouter qu'à mon avis, cette nomination témoigne de votre réputation personnelle à titre de gouverneur de la Banque du Canada. Nous avons hâte d'entendre vos commentaires relativement à votre dernier *Rapport sur la politique monétaire*, de même que sur d'autres questions dont vous voudrez porter à l'attention du comité. Vous avez la parole.

**Mark J. Carney, gouverneur de la Banque du Canada :** Bonjour, mesdames et messieurs. M. Macklem et moi sommes ravis d'être avec vous cet après-midi; nous avons hâte de discuter du *Rapport sur la politique monétaire* que nous avons publié en avril et de toute autre question que vous voudrez soulever. Le profil de l'économie mondiale et de la croissance de l'économie s'est amélioré depuis la parution du *Rapport sur la politique monétaire* de janvier.

On prévoit que l'Europe émergera lentement de la récession au deuxième semestre de 2012, même si les risques entourant ces perspectives demeurent élevés.

[*Français*]

Le profil de croissance de l'économie américaine est légèrement plus solide. Cela est dû à l'équilibre entre, d'une part, une certaine amélioration du marché du travail, des conditions financières et de la confiance et, d'autre part, l'assainissement budgétaire qui s'amorce ainsi que la réduction en cours du levier d'endettement des ménages.

Economic activity in emerging-market economies is expected to moderate to a still robust pace over the projection horizon, supported by an easing of macroeconomic policies.

[English]

Commodity prices are expected to remain elevated, owing to improved global economic prospects, supply disruptions and geopolitical risks. In particular, the international price of oil has risen further and is now considerably higher than that received by Canadian producers. If sustained, these oil price developments could dampen the improvement in economic momentum.

Overall, economic momentum in Canada is slightly firmer than the bank had expected in January. The external headwinds facing Canada have abated somewhat, with the U.S. recovery more resilient and financial conditions more supportive than previously anticipated. As a result, business and household confidence are improving faster than forecast.

The bank projects that private domestic demand will account for almost all of Canada's economic growth over the projection horizon. Household spending is expected to remain high relative to GDP as households add to their debt burden, which remains the single biggest domestic risk. Business investment is projected to remain robust, reflecting solid balance sheets, very favourable credit conditions, continuing strong terms of trade and heightened competitive pressures.

The contribution of government spending to growth is expected to be quite modest over the projection horizon, in line with recent federal and provincial budgets. The recovery in net exports is likely to remain weak in light of modest external demand and ongoing competitiveness challenges, including the persistent strength of the Canadian dollar.

The bank projects that the economy will grow by 2.4 per cent both this year and next, before moderating to 2.2 per cent in 2014. The degree of economic slack has been somewhat smaller than anticipated, and the economy is now expected to return to full capacity in the first half of 2013.

As a result of this reduced slack and higher gasoline prices, the profile for inflation is expected to be somewhat firmer. After moderating this quarter, both total and core inflation are expected to be around 2 per cent over the balance of the projection horizon, as the economy reaches its full production potential. The growth of labour compensation remains moderate and inflation expectations stay well anchored.

On s'attend à ce que durant la période de projection, l'activité dans les économies émergentes ralentisse, mais demeure robuste, étant alimentée par un assouplissement des politiques macroéconomiques.

[Traduction]

Le cours des produits de base demeure à des niveaux élevés en raison de l'amélioration des perspectives de l'économie mondiale, des perturbations du côté de l'offre et des risques géopolitiques. En particulier, les cours internationaux du pétrole ont continué à grimper et sont maintenant nettement plus élevés que les prix payés aux producteurs canadiens. Si cette évolution des prix se poursuivait, elle pourrait atténuer le rythme accru de l'activité économique.

Dans l'ensemble, l'économie canadienne fait preuve d'un dynamisme un peu plus grand que la banque ne l'anticipait en janvier. Les vents contraires extérieurs auxquels est confronté le Canada se sont quelque peu apaisés, la reprise aux États-Unis s'étant révélée plus résiliente, et les conditions financières plus avantageuses qu'escomptées précédemment. Par conséquent, la confiance des entreprises et des ménages se redresse plus vite que prévu.

La banque s'attend à ce que la demande intérieure privée soit à l'origine de la quasi-totalité de l'expansion économique au Canada durant la période de projection. Les dépenses des ménages devraient rester élevées par rapport au PIB, alors que l'endettement de ceux-ci continue de s'accroître, ce qui demeure le principal risque interne. Les investissements des entreprises devraient rester robustes, du fait de la situation financière solide de celles-ci, des conditions de crédit très favorables, du niveau toujours élevé des termes de l'échange et des pressions concurrentielles accrues.

On anticipe une contribution très modeste des dépenses de l'État à l'expansion au cours de la période projetée, conformément aux récents budgets des gouvernements fédéral et provinciaux. La reprise des exportations nettes devrait demeurer faible, compte tenu de la demande étrangère modérée et des défis qui continuent de se poser sur le plan de la compétitivité, en particulier la vigueur persistante du dollar canadien.

La banque prévoit que l'économie croîtra à un rythme de 2,4 p. 100 en 2012 et en 2013 avant de ralentir pour se situer à 2,2 p. 100 en 2014. Le ralentissement économique est un peu moins important qu'anticipé, et la banque s'attend maintenant à ce que l'économie se remette à tourner à plein régime au premier semestre de 2013.

Du fait du ralentissement moindre et des prix plus élevés de l'essence, la banque s'attend à ce que le profil de l'inflation soit un peu plus ferme. Après avoir ralenti au cours du présent trimestre, l'inflation mesurée tant par l'IPC global que l'indice de référence devrait avoisiner 2 p. 100 durant le reste de la période de projection, alors que l'économie atteint son plein potentiel, que la progression de la rémunération du travail demeure modérée et que les attentes d'inflation restent bien ancrées.

*[Translation]*

Despite recent improvements to the outlook for the global and Canadian economies, risks regarding inflation in Canada remain elevated.

The three main upside risks to inflation in Canada relate to the possibility of higher-than-expected oil prices, stronger-than-expected growth in the U.S. economy and stronger momentum in Canadian household spending.

The two main downside risks to inflation in Canada relate to a reintensification of sovereign debt and banking concerns in Europe, and the possibility that growth in Canadian household spending could be weaker than projected.

Overall, the bank judges that the risks to the inflation outlook in Canada are roughly balanced over the projection period.

*[English]*

Reflecting all of these factors, on April 17, the bank maintained the target for the overnight rate at 1 per cent. In light of the reduced slack in the economy and firmer underlying inflation, some modest withdrawal of the present considerable monetary policy stimulus may become appropriate, consistent with achieving the 2 per cent inflation target over the medium term. The timing and the degree of any such withdrawal will be weighed carefully against domestic and global economic developments.

With that, Mr. Macklem and I would be pleased to take your questions.

**The Chair:** Thank you very much, governor, for your opening remarks. When you appeared before us last fall, you referred to the risks surrounding Canadian household debt and the level that it was at. I note in your remarks just now you again said that household spending is expected to remain high level relative to GDP as households add to their debt burden, which remains the biggest domestic risk.

I would gather that a large portion of household debt has occurred through the extraction of household equity, which you cite in your report. With the imposition of more stringent mortgage insurance rules and the banks turning down more applications, could this be leading individuals to borrow from sub-prime Canadian lenders and could this turn into somewhat of a debacle as they had in the U.S. with the real estate market?

**Mr. Carney:** Thank you very much for the question, chair. As you rightly note, and I emphasized in my remarks, we do see the evolution of household debt as one of the biggest risks to the Canadian economy. May I clarify that? These risks with respect to inflation are both on the upside and the downside. There is a possibility that this process that we have witnessed over the last several years continues at a faster pace than we currently anticipate and is anticipated in this report and, as a consequence of that,

*[Français]*

Malgré l'amélioration récente des perspectives relatives aux économies mondiales et canadiennes, les risques en matière d'inflation au Canada demeurent élevés.

Les trois principaux risques à la hausse ont trait à la possibilité que les prix du pétrole soient plus élevés qu'attendu, que la croissance de l'économie américaine soit plus vigoureuse que prévue et que les dépenses des ménages canadiens affichent un dynamisme accru.

Les deux principaux risques à la baisse sont liés à une nouvelle intensification des inquiétudes concernant la dette souveraine et le secteur bancaire en Europe, et à la possibilité que la croissance des dépenses des ménages canadiens soit plus faible que prévue.

Dans l'ensemble, la banque estime que les risques qui pèsent sur les perspectives d'évolution de l'inflation au Canada sont relativement équilibrés au cours de la période de projection.

*[Traduction]*

Compte tenu de tous ces facteurs, le 17 avril, la banque a maintenu le taux cible du financement à un jour à 1 p. 100. Dans un contexte de ralentissement économique moindre et d'inflation sous-jacente plus élevée, il se peut qu'une réduction modeste de la détente monétaire considérable actuellement en place au Canada devienne appropriée, de façon à atteindre la cible d'inflation de 2 p. 100 à moyen terme. Le moment et le degré de toute réduction seront évalués avec soin, en fonction de l'évolution économique à l'échelle nationale et internationale.

Sur ce, M. Macklem et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur le gouverneur, de votre déclaration préliminaire. Lorsque vous avez comparu devant nous, à l'autonome dernier, vous avez parlé du risque entourant la dette des ménages canadiens et le niveau de celle-ci. Vous venez encore de dire que les dépenses des ménages devraient demeurer élevées comparativement au PIB alors que le fardeau de la dette des ménages augmente, ce qui demeure le principal risque interne.

J'image qu'une bonne partie de la dette des ménages est attribuable à l'utilisation de l'avoir propre foncier, que vous mentionnez dans votre rapport. Avec l'imposition de règles d'assurance hypothécaire plus rigoureuses et le refus accru de demandes par les banques, les particuliers pourraient-ils être tentés d'emprunter auprès de prêteurs à risque canadiens, ce qui pourrait ensuite mener à la débâcle qui a eu lieu aux États-Unis avec le marché de l'immobilier?

**M. Carney :** Merci beaucoup de la question, monsieur le président. Comme vous le soulignez justement, et je mets l'accent là-dessus dans ma déclaration, nous considérons que l'évolution de la dette des ménages pose le plus grand risque pour l'économie canadienne. Puis-je préciser ce que je veux dire? Ces risques liés à l'inflation se font sentir dans les deux sens. Il est possible que le processus que nous avons observé ces dernières années continue à un rythme plus rapide que ce à quoi on s'attend actuellement et

household spending is more vigorous. There is also the possibility that, as a result, if there were a turn in the housing market, for example, and house prices, then the consequence of that would be a sharper headwind against the rate of consumer spending because of the scale of the household debt burden. That is to put it into context.

As you rightly note, the government has, quite rightly in our opinion, on three occasions tightened the mortgage insurance rules. This will contribute to a more sound evolution of household debt and the stability of the Canadian economy. In addition, I might add that the Superintendent of Financial Institutions has issued for comment tighter underwriting guidelines for home equity loans, which will also, in our opinion and certainly in the opinion of OSFI, contribute to a more stable evolution of household debt and therefore the Canadian economy.

As you suggest, any time there is tightening in one section of the financial sector, there is the possibility that another portion of the financial sector will fill the perceived need. The ability to do so is somewhat constrained by a few factors. Most importantly, as you are aware, any high ratio mortgage, any mortgage with a loan to value 80 per cent or higher, requires mortgage insurance, and the terms of that mortgage insurance are ultimately set either through CMHC or the private mortgage insurers. There is a control exerted by the government, and so those terms in the end apply to the sub-prime market.

Another point is that the tighter mortgage underwriting standards are not just for the large banks. They apply across the regulated financial institutions. Again, those standards include, very explicitly, consistent with international norm, requirements for full documentation of incomes. This “no doc” world that developed in the United States has not been permitted in the past in Canada, and that aspect has been tightened. A further range of other elements of improved standards are there as well. We need to be vigilant across the system — the bank, the superintendent, the Department of Finance — because the measures that have been taken and are being put in place apply across the system.

Importantly, there is not the channel that was in the United States by which mortgage aggregators — and I will use your terminology, “sub-prime lenders” — were able to aggregate mortgages and then sell them through asset-backed securities into the capital market, shifting the risk to the capital markets, because in effect the vast majority of mortgage securitization in Canada is done through the Canada Mortgage Bond Program or what is called NHA MBS, both of which have to meet the standards of CMHC. Those standards, as I referenced at the start, are determined by ultimately CMHC, but the Government of Canada. Just to finish, the Minister of Finance, appropriately, in our opinion, tightened those standards three times in the past couple of years.

qui est anticipé dans le rapport; par conséquent, les dépenses des ménages se sont accrues. Il est donc aussi possible que s’il y avait des changements dans le marché immobilier, par exemple, concernant les prix des maisons, il pourrait y avoir un ralentissement du taux de dépenses des consommateurs en raison de l’ampleur du fardeau de la dette des ménages. Il s’agit d’une mise en contexte.

Comme vous nous l’avez justement dit, le gouvernement a, et avec raison à notre avis, à trois occasions resserré les règles d’assurance hypothèque. Cette mesure contribuera à une évolution plus saine de la dette des ménages et à la stabilité de l’économie canadienne. De plus, j’aimerais ajouter que le surintendant des institutions financières a présenté à des fins de commentaires des lignes directrices plus resserrées sur la sélection des risques liés aux prêts hypothécaires de transformation de l’avoir propre foncier, ce qui aussi, à notre avis et certainement de l’avis du BSIF, contribuera à une évolution plus stable de la dette des ménages et donc de l’économie canadienne.

Comme vous le laissez entendre, chaque fois qu’il y a un resserrement dans un segment du secteur financier, il est possible qu’un autre segment comble le besoin perçu. La capacité d’y arriver est quelque peu limitée par certains facteurs. Surtout, comme vous le savez, toute hypothèque à ratio élevé, toute hypothèque représentant plus de 80 p. 100 de la valeur nécessite l’assurance hypothèque et les conditions de cette assurance hypothèque sont ultimement fixées soit par l’intermédiaire de la SCHL ou des assureurs d’hypothèques privées. Le gouvernement exerce un contrôle, alors ces conditions au bout du compte s’appliquent au marché à risque.

Aussi, les normes de souscription plus sévères pour les hypothèques ne s’appliquent pas seulement aux grandes banques. Elles s’appliquent à toutes les institutions financières réglementées. Parmi ces normes, il y a de façon très explicite, conformément à la norme internationale, les exigences concernant la documentation complète des revenus. Le monde « sans document » qui s’est développé aux États-Unis était interdit par le passé au Canada, et cet aspect a été resserré. Il y a toute une gamme d’autres éléments de normes améliorées également. Il faut faire preuve de vigilance dans l’ensemble du système — la banque, le surintendant, le ministère des Finances — parce que les mesures prises et mises en place s’appliquent à l’ensemble du système.

Qui plus est, nous n’avons pas le canal qui, aux États-Unis, a permis aux revendeurs d’hypothèques — et j’utiliserai le terme « prêteur à risque » — de regrouper des hypothèques et de les revendre au moyen de titres adossés à des actifs dans le marché des capitaux, transférant le risque à ce marché, parce que, en effet, la grande majorité de la titrisation des hypothèques au Canada se fait par l’intermédiaire du programme Obligations hypothécaires du Canada aussi appelé Programme des titres hypothécaires LNH, lesquels doivent respecter les normes de la SCHL. Ces normes, comme je l’ai dit au début, sont déterminées au bout du compte par la SCHL, soit le gouvernement du Canada. Pour terminer, le ministre des Finances, à raison, à notre avis, a resserré ces normes trois fois au cours des dernières années.

**The Chair:** I take it from that comment that the term “sub-prime lender” in the United States and the use of the term in Canada is not apples to apples?

**Mr. Carney:** It is not apples to apples. That is not to say that there is not a small proportion of mortgage borrowers in Canada who have below-threshold credit scores, by which I mean there are certain conforming standards for mortgage insurance in Canada. However, those who do not meet the standard and therefore cannot get mortgage insurance have to have higher equity down on the mortgages they exert. That is the first point.

The second point is with regard to the proportions here. As you may recall, in the height of the sub-prime boom in the United States, the flow of sub-prime mortgages reached 40 per cent of new underwritings in the United States, almost 15 per cent of all the outstanding stock of mortgages in the United States. In Canada, the total stock is measured in the low single digits, so it is an entirely different structure than existed before in the United States. We have to be vigilant to keep it that way, would be the final message.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Welcome, governor. You have worked very hard to hammer out the Basel III rules. I wonder whether you are satisfied with Canada’s performance, and that of other players, as to the possibility of following those rules.

My other question is a little more complicated, perhaps; what would you suggest that our government and our business community do to increase exports? Besides exporting natural resources, it seems to me that the manufacturing side of things is experiencing enormous problems. I wonder if our export model is working properly. Take Germany for example, already an export champion. We have just announced our plans to cut back on embassy staffing. I always relied on their support in matters of export for our Canadian businessmen. But should we not have a joint government and a chamber of commerce model as Germany does, to support our businesses in selling to international markets and share the risks?

**Mr. Carney:** With respect to Basel III, it is difficult for a central banker to ever say that he is satisfied. One aspect of our work is saying that we are never satisfied. As for Canadian banks, first of all, the quality of equities under Basel III is much higher than under Basel II. It is like an equity of equities. That is good news. It is a much higher standard; secondly, the deduction of assets has to be adjusted according to the equity measures under Basel III with the quality of assets, that is deferred taxes, for example, good will, service fees for mortgages in the U.S., that is a third example, and minority investments would be a fourth example. This basket is very small under Basel III. That is most important, this increases the quality of the equity. There are two aspects of satisfaction. Thirdly, the decision by OSFI in Canada, the Office of the Superintendent of Financial Institutions, is that

**Le président :** Je devine d’après votre commentaire que le terme « prêteur à risque » ne signifie pas exactement la même chose aux États-Unis et au Canada?

**M. Carney :** En effet. Ça ne veut pas dire qu’il n’y a pas une petite proportion d’emprunteurs hypothécaires au Canada qui ont une évaluation de crédit en deçà du seuil, et par cela j’entends qu’il y a certaines normes auxquelles il faut se conformer pour l’assurance hypothèque au Canada. Toutefois, les gens qui ne répondent pas à la norme et qui ainsi ne peuvent pas obtenir l’assurance hypothèque doivent avoir une mise de fonds supérieure pour obtenir l’hypothèque demandée. C’est la première chose.

Ensuite, il y a la question des proportions. Vous vous souviendrez qu’au plus fort de la bulle des prêts à risque aux États-Unis, la proportion d’hypothèques à risque atteignait 40 p. 100 des nouvelles souscriptions aux États-Unis, soit presque 15 p. 100 de toutes les hypothèques aux États-Unis. Au Canada, le nombre total est inférieur à 10 p. 100, alors la structure est entièrement différente de celle qui prévalait aux États-Unis. Il faut être vigilant pour maintenir la situation, voilà le message qu’il faut retenir.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Bienvenue, monsieur le gouverneur. Vous avez travaillé de très près pour établir les règles de Basel III. Je me demandais si vous étiez satisfait de la performance au Canada et des autres joueurs sur la possibilité de respecter ces règles.

Mon autre question est peut-être plus compliquée : qu’est-ce que vous proposeriez à notre gouvernement et à notre communauté des affaires pour augmenter les exportations? À part d’exporter des ressources naturelles, je trouve que le côté manufacturier fait défaut énormément. Je me demande si notre modèle d’exportation fonctionne. Je regarde l’Allemagne qui est déjà un champion de l’exportation. On vient d’annoncer qu’on va diminuer le personnel dans les ambassades. Je prenais toujours ce point d’appui pour faire des exportations pour nos hommes d’affaires canadiens, mais est-ce qu’on ne devrait pas avoir un modèle mixte gouvernement et chambre de commerce comme l’Allemagne pour supporter nos entreprises pour vendre sur les marchés internationaux et partager les risques?

**M. Carney :** En ce qui concerne le Bâle III, c’est difficile pour un banquier central de dire qu’il est satisfait. C’est un aspect du travail de dire que nous ne sommes jamais satisfaits. En ce qui concerne les banques canadiennes, premièrement, la qualité des fonds propres au Bâle III est beaucoup plus élevée qu’au Bâle II. C’est comme une équité de fonds propres. Ce sont de bonnes nouvelles. C’est un standard beaucoup plus élevé; deuxièmement, les déductions des actifs, il faut ajuster les mesures de fonds propres en Bâle III à la qualité des actifs, c’est-à-dire des impôts, *deferred taxes*, par exemple, *good will*, des droits de service des hypothèques aux États-Unis, c’est un troisième exemple, et des investissements minoritaires, c’est le quatrième exemple. Ce panier est très petit au Bâle III. C’est très important, cela augmente la qualité de fonds propres. Il y a deux aspects de

Canadian banks must implement Basel III by the beginning of next year, not the end of 2013, but 2019, because for everyone, there is a transition period that begins in 2013 and ends in 2019. But in Canada, you must finish at the beginning, you must finish at the beginning of 2013. The standard here in Canada is very high compared with the rest of the world.

We are satisfied with respect to equity, which is an absolutely fundamental aspect of Basel III. As for liquidity ratios and liquidity measures, those remain a work in progress. The international community has not quite decided upon those rules. The goal is determining the liquidity ratio by the end of this year. So, we shall see.

As for increasing exports, the bank has researched that issue. It is clear, yes, that we have competitiveness challenges, that is clear, and one aspect of competitiveness is the persistent strength of the Canadian dollar, but the problem mostly has to do with market structure and the direction taken by Canadian exporters. Over 85 per cent of our exports go to advanced countries with very weak growth rates, not only the United States, but also Europe and Germany. The potential growth rate in Germany is 2.5 per cent, but the emerging countries only represent 8 per cent of our exports, so we must broaden our markets. That is absolutely clear. We need aggressive free trade objectives, and we must create free trade agreements.

[English]

The question is bigger than just trade, obviously. It starts with that; it starts with reinforcing the orientation of our exporters towards those markets that do now and, in our opinion, will continue to represent the vast bulk of export growth. We should remember that over 50 per cent of growth in export demand since the crisis has been from the major emerging markets. We think that will continue.

As you suggested in your question, it is not just about resources and it is not as simple as just opening up trade deals with these countries, although it is incredibly important. It also requires a reorientation of thinking about what we can export. There are big opportunities for Canada here, in our opinion. It does start with resources. It starts with the whole gamut, though, of resources, which would include what we would term "resource productivity," things that make more efficient use of resources, building efficiency power, plant efficiency, and other aspects there. It extends to the way global supply chains are changing.

We got used to a world where the supply chain was decomposed in a linear fashion across economies, and each component of it was cited where the comparative advantage was. The experience over the last five years of many companies and

satisfaction. Troisième mois la décision de BSIF du Canada, le surintendant des institutions financières est que les banques canadiennes doivent mettre en œuvre le Bâle III trois au commencement de l'année prochaine, pas à la fin de 2013, mais de 2019, parce que pour le monde, il y a une période de transition qui commence en 2013 et qui se terminera en 2019. Mais au Canada il faut finir au commencement, il faut compléter au commencement de 2013. Le standard ici au Canada est très élevé par rapport au reste du monde.

Nous sommes satisfaits en ce qui concerne les fonds propres, cet aspect absolument fondamental de Bâle III trois. En ce qui concerne le ratio de liquidités et les mesures de liquidités, c'est encore du travail en progrès. La communauté internationale n'a pas décidé finalement ces règles. Le but est de fixer le ratio de liquidités à la fin de cette année. Alors, on verra.

En ce qui concerne l'augmentation des exportations, la banque a fait de la recherche sur cette question. Ce qui est clair, oui, il y a des défis de compétitivité, c'est clair, et un aspect de compétitivité, c'est la vigueur persistante du dollar canadien mais le problème est surtout la structure des marchés et l'orientation des exportateurs canadiens. Plus de 85 p. 100 de nos exportations vont aux pays avancés qui ont des taux de croissance très faibles, pas seulement aux États-Unis, mais en Europe et en Allemagne. Le taux de croissance potentiel en Allemagne est de 2,5 p. 100, mais les pays émergents représentent seulement 8 p. 100 de nos exportations, alors il faut élargir nos marchés. C'est absolument clair. Il faut avoir des objectifs agressifs de libre échange, il faut créer des accords de libre échange.

[Traduction]

L'enjeu touche davantage que le commerce, évidemment. Mais c'est là que ça commence; il faut renforcer l'orientation de nos exportateurs vers ces marchés qui selon nous représentent et continueront de représenter une bonne partie de la croissance des exportations. Il faut se souvenir que plus de 50 p. 100 de la croissance des demandes d'exportation depuis la crise est attribuable aux principaux marchés émergents. Je crois que cette tendance sera maintenue.

Comme vous l'avez laissé entendre dans votre question, ce n'est pas seulement une question de ressources, et ce n'est pas aussi simple que de conclure des ententes commerciales avec ces pays, même si c'est incroyablement important. Il faut aussi réorienter nos pensées relativement à ce qui peut être exporté. À notre avis, il y a de belles occasions ici pour le Canada. Cela commence avec les ressources. Cela commence toutefois avec toute la gamme de ressources, qui comprendrait ce qu'on appellerait « la productivité des ressources », ce qui rend l'utilisation des ressources plus efficaces, crée un pouvoir d'efficacité, l'efficacité des usines et ainsi de suite. Cela s'étend à la façon dont la chaîne d'approvisionnement mondiale change.

On s'est habitué à un monde où la chaîne d'approvisionnement est décomposée de façon linéaire dans les économies, et chaque composante était citée là où l'avantage comparatif était situé. Selon l'expérience des cinq dernières années de nombreuses

supply chains has been that this is a risky strategy because all it takes is one disruption along the chain that knocks out the end product. We have seen this directly in the auto industry here in Canada, first with the terrible events in Japan and the tsunami, but then the Thai floods that took out key components, which had a knock-on effect, and some of our GDP volatility was affected by rain in Thailand.

That experience has been replicated across a range of industries, and so a tendency is starting to develop to have a more networked approach to supply chains, which is good news for an advanced economy such as Canada's because it means having elements of the supply chain, some redundancies built in, which create opportunity, but also elements of the supply chain, which are closer to the end consumer. Given the deepening of the links in the North American economy, the perimeter work that has been done creates a greater opportunity for Canadian firms that previously would have resulted in outsourced supply chains.

Other opportunities extend across the range of digital commerce, where we have true advantages. We are not unique in some of those advantages, but we have comparative advantages ranging from manipulating big data, to mass customization, to other opportunities.

I think, if I could sum up, that we have to first orient to the markets where the big marginal demand is coming from. That does not mean abandoning the United States, but it very much means diversifying. Then, it means taking more of the value-added, as much of the value-added as possible, from the resource complex. Finally, it requires recognizing how both digital commerce and manufacturing is being reoriented around the world and situating our businesses. These are decisions for businesses along that chain. Certainly, government can play a role at the start of that process. It can play a directional, information role within that process, but, ultimately, it will be, as you know, for businesses to decide.

**Senator Hervieux-Payette:** Just give us a concrete example of the sectors in which this new strategy would apply so that I can visualize. My colleagues and I do not know, besides the automobile industry, which sectors would benefit from this new approach. That would change the sequence.

**Mr. Carney:** The change in the —

**Senator Hervieux-Payette:** The linear approach.

**Mr. Carney:** Auto is a fantastic example of that. There is a range of others. The communications hardware industry, for example, had been reoriented a lot more towards a more linear approach. Again, there is an element of networking that comes in there.

Basically, across consumer products, there are elements of this. Again, it is about where we fit into that chain. In many cases, one wants to be towards the end of the chain where the biggest

entreprises et chaînes d'approvisionnement, il s'agit d'une stratégie à risque parce qu'une seule perturbation le long de la chaîne peut déstabiliser le produit final. On l'a vu directement dans l'industrie automobile ici au Canada, d'abord avec les événements terribles au Japon avec le tsunami, puis avec les inondations en Thaïlande qui ont évacué des composantes clés, ce qui a eu un effet domino, et une partie de la volatilité du PIB était attribuable aux pluies en Thaïlande.

L'expérience s'est reproduite dans toute une gamme d'industries, alors on a commencé à voir émerger une tendance favorisant une approche relative aux chaînes d'approvisionnement davantage soutenue par des réseaux, ce qui est bon pour des économies avancées comme celle du Canada parce que des éléments redondants sont intégrés à la chaîne d'approvisionnement, ce qui crée des occasions, et du même coup, certains éléments de la chaîne d'approvisionnement sont situés plus près du consommateur final. Compte tenu des liens de plus en plus profonds dans l'économie nord-américaine, le travail de périmètre effectué crée de bonnes occasions pour des entreprises canadiennes qui auparavant auraient donné lieu à des chaînes d'approvisionnement externes.

Il existe d'autres occasions dans le monde du commerce numérique, où nous sommes réellement avantagés. Ces avantages ne nous démarquent pas nécessairement, mais nous avons un avantage comparatif pour ce qui est de la documentation de données de taille, en passant par la personnalisation de masse, et d'autres occasions.

Si je pouvais résumer, nous devons d'abord nous orienter vers les marchés d'où provient la grande demande marginale. Il ne faut pas abandonner les États-Unis, mais il faut vraiment diversifier. Il faut aussi avoir autant de valeur ajoutée que possible en misant sur les ressources. Finalement, il faut reconnaître comment le commerce numérique et la fabrication sont réorientés dans le monde et situer nos commerces. Les entreprises auront à prendre des décisions le long de la chaîne. Certainement, le gouvernement peut jouer un rôle au début de ce processus. Il peut jouer un rôle d'information, d'orientation dans le cadre du processus, mais, ultimement, comme vous le savez, il reviendra aux entreprises de décider.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Donnez-nous un exemple concret des secteurs où cette nouvelle stratégie s'appliquerait afin que nous puissions visualiser. À part l'industrie automobile, mes collègues et moi ne savons pas quels secteurs profiteraient de cette nouvelle approche. Cette approche changerait la séquence.

**M. Carney :** Le changement est...

**Le sénateur Hervieux-Payette :** L'approche linéaire.

**M. Carney :** Le secteur automobile est un exemple fantastique. Il y en a d'autres. L'industrie du matériel de communication, par exemple, est davantage orientée sur une approche linéaire. Encore une fois, il y a un élément de réseautage qui entre en jeu.

Bref, on en voit des éléments dans tous les produits de consommation. Encore une fois, il faut savoir où ces éléments s'insèrent dans la chaîne. Dans de nombreux cas, on préfère la fin

value-added is in terms of design, not end assembly but in terms of design. The start and the end of the chain are where the largest amount of the value-added is, but there are additional manufacturing and delivery opportunities, in our opinion, that are created because of proximity to market. Proximity to the Canadian market does not necessarily sell it, but proximity to a seamless North American market does sell a Canadian advantage, as it did previously.

Obviously, we are not consultants and going to tell people exactly where to go, but these are dynamics that are happening and that could create true opportunity for Canadian business. I will leave it at that.

**Senator Greene:** I would like to ask a question that is of interest, I think, to every Canadian, no matter where they live, who they are, what they do for a living, or how old they are. That is the penny. In your view, are there any inflationary impacts, or even deflationary impacts, to what the government is doing in abandoning the penny? Are there any impacts that may be measurable? If you could inform us, what have other countries experienced when they have abandoned their lowest unit of currency?

**Mr. Carney:** I almost feel we should ask the chair of the committee this question.

This is an important issue, without question. We have all lived our entire lives with the penny. The decision that this is the final year that it will be produced comes, in our opinion, for sound reasons. I know the question is about inflation, but the fully distributed cost of the penny is, last time I checked, about 1.6 cents, perhaps even a little more given where copper is. Given our view on copper prices and despite the expertise of the Royal Canadian Mint and their ability to minimize the amount of actual copper in a penny, it is hard to see how it would not cost more, for the foreseeable future, to produce a penny than the penny was actually worth.

We do not bear reminding that the penny itself has lost more than 80 per cent of its value since it first was introduced. I think we all see that — the relative value of a penny — every time we go to any retail till and leave them or pick them up. I do not know how many people pick them up. How many people pick them up? I think that is the question here. We probably should not take a poll around the table.

To get to the point, which is an important point, is it potentially inflationary? We do not think the elimination of the penny will be inflationary, and I will explain, for a minute, why that is the case.

Post elimination of the penny, the issue is obviously around rounding of transaction costs. We are all familiar with things being at \$1.99 or \$2.99, the seemingly attractive pricing that is used. Will retailers round up or will they round down? The first point to make is that rounding, with respect to coins, is only

de la chaîne où l'on voit le plus de valeur ajoutée relativement à la conception, pas relativement à l'assemblage final mais en terme de conception. La plus grande valeur ajoutée est située au début et à la fin de la chaîne, mais il y a d'autres occasions de fabrication et de livraison, à notre avis, qui sont créées en raison de la proximité au marché. La proximité au marché canadien n'est pas nécessairement un élément vendeur, mais la proximité au marché nord-américain intégré représente un avantage canadien, comme c'était le cas par le passé.

Bien entendu, nous ne sommes pas des experts-conseils pour dire aux gens exactement où aller, mais ces choses-là arrivent et cela pourrait créer de véritables débouchés pour les entreprises canadiennes. J'en resterai là.

**Le sénateur Greene :** J'aimerais poser une question qui intéressera, je le pense, tous les Canadiens, peu importe où ils habitent, qui ils sont, ce qu'ils font pour gagner leur vie ou quel âge ils ont. Il s'agit du cent. À votre avis, y aura-t-il des conséquences inflationnistes, voire même déflationnistes, à la décision prise par le gouvernement d'abandonner le cent? Y a-t-il des répercussions qui soient mesurables? Peut-être pourriez-vous nous dire ce que d'autres pays ont vécu lorsqu'ils ont abandonné la plus petite unité de leur devise?

**M. Carney :** J'ai quasiment l'impression qu'il faudrait poser cette question au président du comité.

Il s'agit d'une question importante, cela ne fait aucun doute. Nous avons tous vécu toute notre vie avec le cent. La décision voulant que c'est sa dernière année de production, à notre avis, est motivée par de bonnes raisons. Je sais que la question portait sur l'inflation, mais la répartition intégrale du coût du cent, la dernière fois que j'ai vérifié, se chiffrait à environ 1,6 cent, peut-être même un peu plus étant donné le cours actuel du cuivre. Étant donné notre opinion sur les prix du cuivre et en dépit de l'expertise de la Monnaie royale du Canada et de sa capacité à minimiser la quantité réelle de cuivre dans un cent, il est difficile de voir comment cela ne coûterait pas plus, dans un avenir prévisible, pour produire un cent que ce que le cent vaut réellement.

On oublie de mentionner que le cent, lui-même, a perdu plus de 80 p. 100 de sa valeur depuis qu'il a été introduit. Je crois que nous le voyons tous — la valeur relative d'un cent — chaque fois que nous allons à la caisse et que nous en laissons ou que nous en prenons. Je ne sais pas combien de personnes en prennent. Combien de personnes en prennent? Je crois que c'est là la question. On devrait probablement faire un sondage autour de la table.

Pour en venir au fait, car il s'agit d'un point important, à savoir si ça peut éventuellement avoir des conséquences inflationnistes. Nous ne pensons pas que l'élimination du cent aura des conséquences inflationnistes et dans une minute, je vais vous expliquer pourquoi.

Après l'élimination du cent, la question portera évidemment sur l'arrondissement du coût des transactions. Tout le monde sait que des articles coûtent 1,99 \$ ou 2,99 \$ c'est-à-dire l'utilisation de prix alléchants en apparence. Les détaillants vont-ils arrondir leurs prix à la hausse ou à la baisse? La première chose, c'est que

relevant for cash transactions. Online transactions or electronic transactions can retain — and experience suggests that retailers do retain — pricing in pennies. That is the first point, because you can charge your credit card in pennies.

The second is that the rounding comes into play for the aggregate of your purchases, not just the one purchase. If you make one purchase, obviously, that is where the decision is, but it is the aggregate of the purchase. Of course, it is the aggregate of the purchase post tax. The likelihood is that, in most cases, it will either be retained at that level or, when you get to point of sale and, after all of what I have said you still face the roundup or round down decision, there are obvious rounding protocols that we learned in school. If you are at five and above, you go up; below five, you go down. The question is, will retailers follow through on this? Part of that is a question of degree of competition, also provided by the purchaser.

As you may be aware, New Zealand and Australia have eliminated the one cent and the two cent and, in New Zealand's case, the nickel. The experience has been that retailers do follow rounding rules. They round down when they should round down, and they round up when they should. That symmetry in rounding, when it has to happen, ensures that there is not an inflationary impact.

On top of all that is the consideration that we are talking about a penny. The order of magnitude here — the travel in the rounding — is quite small. As a proportion of the actual Consumer Price Index, these are modest effects. I am not trivializing them, but the experience has been that retailers in other comparable jurisdictions round symmetrically. It happens in only a small number of cases because it is only in cash transactions, so it is relatively small. Also, the order of magnitude of the issue is quite small relative to the cost of a basket of goods.

Finally, it is a one-time effect. I do not want to trivialize and say that, if there were a deviation, it would not merit scrutiny, but in the end we do not see that it is inflationary. If it is of interest to the committee, we did some work on this in the past, in preparation, I think, for testimony to another committee that looked into this, led by you, Mr. Chair. I would be happy to provide that written testimony if that is of interest.

In effect, what I said — well, I hope what I said — is that I believe that to be the case.

**Senator Massicotte:** The long answer is, no.

**Mr. Carney:** The long answer is, no; but it is not a hunch. It is a considered long answer. We have looked at it, and there is rationale as to why that would be the case.

la question de l'arrondissement, avec les pièces de monnaie, ne concerne que les transactions en argent comptant. Les transactions en ligne ou les transactions électroniques peuvent garder leurs prix en cents et l'expérience nous montre que c'est ce que font les détaillants. Ça c'est la première chose, car vous pouvez facturer vos cartes de crédit en cents.

La deuxième chose, c'est que l'arrondissement concerne le total de vos achats, et non pas seulement les achats uniques. Si vous faites un achat, bien évidemment, c'est là qu'il faut prendre la décision, mais il s'agit du total de l'achat. Bien entendu, il s'agit du total des achats, après taxe. Il est probable que, dans la plupart des cas, cela sera prélevé à ce niveau-là ou quand vous arriverez au point de vente et, après tout ce que je vous ai dit, il restera toujours la décision d'arrondir à la hausse ou à la baisse, et il y a bien évidemment des protocoles d'arrondissement que nous avons appris à l'école. Si vous êtes à cinq et plus, vous arrondissez à la hausse; en dessous de cinq, à la baisse. Ce qu'il reste à savoir, c'est si les détaillants vont suivre cette règle. Cela va en partie dépendre du degré de concurrence, ce qui est également décidé par l'acheteur.

Comme vous le savez peut-être, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont éliminé la pièce d'un cent, de deux cents et, en Nouvelle-Zélande, de cinq cents. L'expérience a montré que les détaillants suivent les règles d'arrondissement. Ils arrondissent vers le bas lorsqu'ils le devraient, et la même chose vers le haut. Cette symétrie de l'arrondissement, lorsqu'elle doit avoir lieu, fait en sorte qu'il n'y a pas d'effet inflationniste.

De plus, il ne faut pas oublier que l'on parle d'un cent. L'ordre de grandeur — la différence lorsque l'on arrondit — est très petite. En tant que proportion de l'indice des prix à la consommation, ces effets sont modestes. Je ne les banalise pas, mais l'expérience a montré que les détaillants dans d'autres pays semblables arrondissent de façon symétrique. Cela ne se fait que dans un petit nombre de cas puisque ce n'est que pour les transactions au comptant, alors c'est relativement petit. De plus, l'ordre de grandeur dont on parle est assez petit comparativement au coût du panier de biens.

Enfin, c'est un effet ponctuel. Je ne veux pas banaliser la situation et dire que s'il y avait une déviation, elle ne mériterait pas d'être examinée, mais au bout du compte, nous ne croyons pas que c'est inflationniste. Si cela intéresse le comité, nous avons fait des travaux à ce sujet par le passé, en préparation, je crois, pour un témoignage devant un autre comité qui a examiné cette question et qui était dirigé par vous, monsieur le président. Je serais ravi de vous fournir ce témoignage écrit si cela vous intéresse.

En fait, ce que j'ai dit — bien, ce que j'espère avoir dit —, c'est que je crois que c'est le cas.

**Le sénateur Massicotte :** La version longue de la réponse c'est non.

**M. Carney :** La version longue de la réponse, c'est non; mais ce n'est pas qu'une intuition. C'est une réponse longue et réfléchie. Nous avons examiné la situation, et il y a des raisons qui expliquent ce résultat.

**The Chair:** Senator Greene asked a great question. I would like to confirm to the Banking Committee that the Governor's testimony today is totally consistent, almost word for word, for what he said before the Finance Committee over a year and a half ago. I thank you.

**Senator Harb:** Mr. Carney and Mr. Macklem, thank you for your presentation. In one of your paragraphs, you talked about the fact that the bank projects that private domestic demand will account for almost all of Canada's economic growth over the projection horizon. Are you putting all of your eggs in one basket?

**Mr. Carney:** Let me clarify what is included in private domestic demand. It is the sum of household consumption, housing investment and business investment. Let us look at what is not included? It is government. It is not a surprise given the fiscal restraint, appropriate in our view, at federal and provincial levels, that there is a modest and negligible contribution of government. It is not a big negative contribution but modest to negligible contribution from governments. Where there is a challenge, which goes to the previous question, is on the net export side where there is not much of a contribution from net exports; and that reflects two things: first, the challenges we have in developing new export markets and competitiveness; and second, very strong imports. Part of those imports is good news, i.e. the imports of machinery and equipment, which are up fairly strongly. That is consistent with what we project, which is fairly strong to quite robust business investment over the projection horizon. That is part of private domestic demand.

The other two components of private domestic demand bear scrutiny: consumption, investment in housing, and the extent to which those are funded by household income versus household income plus additional debt. We see a modest further increase in household debt, and we are alert to that and we can discuss it. However, it is happening at a less rapid pace than we had seen previously and, given the improvement in labour markets, with a greater consistency between household spending and household income. That is saying the same thing a different way.

We are not putting all our eggs in one basket — the collective “we.” In this environment, given the global weakness and particularly the weakness in the United States that we have seen over the last several years, it has been inevitable that if the Canadian economy is to grow, there will be a heavy reliance on domestic demand, which has happened. Part of the reason to ensure that that does not proceed to excess has been to ensure that these measures taken by the government and OSFI have been put in place in a timely fashion.

**Le président :** Le sénateur Greene a posé une excellente question. Je veux confirmer pour le Comité des banques que le témoignage d'aujourd'hui du gouverneur correspond totalement, presque mot pour mot, à ce qu'il a dit au Comité des finances il y a un an et demi. Merci.

**Le sénateur Harb :** Monsieur Carney et monsieur Macklem, merci pour votre exposé. Dans un de vos paragraphes, vous avez dit que la banque prévoit que la demande intérieure privée soit à l'origine de la quasi-totalité de l'expansion économique du Canada pendant la période de projection. Est-ce que vous mettez tous vos oeufs dans le même panier?

**M. Carney :** Permettez-moi de clarifier ce qui est inclus dans la demande intérieure privée. C'est la somme de la consommation des ménages, de l'investissement immobilier et commercial. Qu'est-ce qui n'est pas inclus? Le gouvernement. Cela n'est pas surprenant étant donné les contraintes budgétaires, pertinentes à notre avis, aux ordres de gouvernement fédéral et provinciaux, qu'il n'y ait qu'une contribution modeste et négligeable du gouvernement. Ce n'est pas une grande contribution négative mais une contribution de modeste à négligeable de la part des gouvernements. Pour revenir à la question précédente, le défi se trouve du côté des exportations nettes puisqu'elles n'apportent pas vraiment de contribution; et cela reflète deux choses : premièrement, les difficultés que nous avons à développer de nouveaux marchés d'exportation et être compétitifs; et deuxièmement, des importations très fortes. Une partie de ces importations représente des bonnes nouvelles, comme l'importation de machinerie et d'équipement, qui sont en assez forte hausse. Cela correspond à nos projections, c'est-à-dire des investissements commerciaux d'assez forts à assez robustes pendant la période de projection. Cela fait partie de la demande intérieure privée.

Les deux autres volets de la demande intérieure privée méritent qu'on s'y attarde : la consommation, l'investissement immobilier, et la mesure dans laquelle ces choses sont financées par le revenu des ménages seulement ou le revenu des ménages additionné de dettes supplémentaires. Nous constatons une autre augmentation modeste de la dette des ménages, nous le savons et nous pouvons en discuter. Toutefois, elle se produit à un rythme moins rapide que par le passé et, étant donné les améliorations au marché du travail, il y a une meilleure correspondance entre les dépenses des ménages et leurs revenus. Cela revient à dire la même chose, mais d'une façon différente.

Nous ne mettons pas tous nos oeufs dans le même panier — le « nous » collectif. Dans cet environnement, étant donné la faiblesse mondiale et surtout la faiblesse aux États-Unis que nous avons constatée au cours des dernières années, il est inévitable que la croissance économique du Canada doive dépendre beaucoup de la demande intérieure, ce qui est le cas. Une des raisons qui expliquent pourquoi on veut s'assurer que cela ne devienne pas excessif, c'est de faire en sorte que les mesures décidées par le gouvernement et le BSIF aient été mises en place rapidement.

**Senator Harb:** Two reports, the retail report and the Conference Board report, both came out with some pretty gloomy figures. The retail indicators were down and the consumer confidence in April fell. In fact, according to the Conference Board, it has gone lower than it was two years ago.

Yet, we see a lot of people in the community talking about the importance of raising interest rates. Given what we are seeing with consumer confidence, I do not understand how we can expect the consumer to fuel economic growth when we tell them that we will increase their borrowing costs. It strikes me as diabolical. We have to make up our minds about what we want. You want to keep your eye on inflation, which is great, governor.

**Mr. Carney:** It is my mandate.

**Senator Harb:** However, at the same time, you want the consumer to spend. The consumer is saying, "As long as you are trying to hit me with a two-by-four, I will not spend." We saw this situation recently around the same time when governments in the United States and Canada were talking about increasing interest rates. It froze the whole market. I had a developer in Ottawa who told me to tell you, governor, so you can tell the Minister of Finance that it is great to tighten up but, he could not sell a condo if everything came to a stop as soon as the Minister of Finance talked about strengthening the borrowing, et cetera.

**Mr. Carney:** Certainly, I have to respond to that. First, the decisions around interest rates in Canada, certainly the overnight rate in Canada, are the decisions of the Governor-in-Council and the Bank of Canada. They are not the decisions of the Minister of Finance. The Minister of Finance has to take many decisions but that is not one. Second, the decisions that Mr. Macklem, four deputy governors and I take by consensus around monetary policy are grounded in meeting the 2 per cent inflation target. We renewed that agreement with the Government of Canada at the end of this past year. It is 2 per cent total Consumer Price Index inflation. We will do what is necessary to achieve that for a whole host of reasons, which we can discuss in greater detail if it is of interest.

Monetary policy is exceptionally accommodative in Canada and has been for some time. We have a well functioning financial system. I would not characterize the observation of the bank that in the environment of reduced economic slack and slightly firmer underlying inflation, the possibility that it may become necessary that some of the considerable monetary policy stimulus in Canada may need to be withdrawn consistent with achieving the inflation target. I would not characterize that as hitting the consumer with a two-by-four. I would suggest to your developer friend that if the possible withdrawal of some considerable monetary policy stimulus in Canada, under the context that the global risks and domestic risks will be taken into context and that we would proceed with

**Le sénateur Harb :** Il y a deux rapports, le *Rapport sur la vente au détail* et celui du Conference Board, qui présentent des chiffres assez déprimants. Les indicateurs de la vente au détail sont à la baisse et la confiance des consommateurs en avril a également diminué. En fait, d'après le Conference Board, elle est plus basse qu'elle l'était il y a deux ans.

Tout de même, nous entendons beaucoup de gens du secteur parler de l'importance d'augmenter les taux d'intérêt. Étant donné ce que l'on constate du côté de la confiance des consommateurs, je ne comprends pas comment l'on peut s'attendre à ce que le consommateur nourrisse la croissance économique alors qu'on leur dit qu'on augmentera les coûts de leurs emprunts. Cela me semble diabolique. Il faut décider ce que l'on veut. Monsieur le gouverneur, il faut que vous gardiez un oeil sur l'inflation, ce qui est important.

**M. Carney :** C'est mon mandat.

**Le sénateur Harb :** Cependant, en même temps, on veut que le consommateur dépense. Le consommateur dit qu'aussi longtemps qu'on essaiera de le frapper à coup de deux par quatre, il ne dépensera pas. On a pu constater cette situation récemment lorsque les gouvernements des États-Unis et du Canada parlaient d'augmenter les taux d'intérêt. Tout le marché s'est figé. Il y a un promoteur d'Ottawa qui m'a dit de vous dire, monsieur le gouverneur, pour que vous puissiez le dire au ministre des Finances, que c'est une bonne chose de resserrer les conditions, mais qu'il ne pourra pas vendre de copropriétés si tout s'arrête dès que le ministre des Finances parle de renforcer les emprunts, et cetera.

**M. Carney :** Assurément, je dois répondre à cela. Premièrement, les décisions concernant les taux d'intérêt au Canada, et certainement le taux de financement à un jour, sont prises par le gouverneur en conseil et la Banque du Canada. Ce n'est pas le ministre des Finances qui décide. Le ministre des Finances prend beaucoup de décisions, mais pas celle-ci. Deuxièmement, les décisions que M. Macklem, quatre sous-gouverneurs et moi prenons par consensus au sujet de la politique monétaire visent l'atteinte d'une cible d'inflation de 2 p. 100. Nous avons renouvelé cet accord avec le gouvernement du Canada à la fin de l'année qui vient de se terminer. Il s'agit de l'inflation de 2 p. 100 du total de l'indice du prix à la consommation. Nous allons faire ce qui est nécessaire pour atteindre cela pour une vaste gamme de raisons, que l'on peut discuter plus en détail si cela vous intéresse.

La politique monétaire a été exceptionnellement accommodante au Canada depuis quelque temps. Nous avons un système financier qui fonctionne très bien. Dans une conjoncture de ralentissement économique moindre et d'inflation sous-jacente un peu plus ferme, je ne dirais pas que la possibilité qu'il pourrait devenir nécessaire qu'une part de l'importante détente monétaire au Canada soit réduite pour atteindre la cible d'inflation corresponde à frapper le consommateur à coup de deux par quatre. Je dirais à votre ami le promoteur que si le retrait possible d'une part de l'importante détente monétaire du Canada, dans un contexte qui tient compte des risques mondiaux et nationaux et de changements prudents — avec toutes ces mises en garde et l'ordre de grandeur — signifie que

caution — all those caveats and orders of magnitude — means that his condominiums are not sellable, then perhaps his condominiums are not sellable — full stop. Things are so fragile there, but I would say that that is not the experience in the rest of the country in the condominium market. In fact, in a number of condominium markets in Canada, we see signs of extreme strength, which factors into some of our thinking.

**The Chair:** Senator Harb, I assume you were asking that on the basis of one of your constituents that you will have to appeal to at some point.

**Senator L. Smith:** Governor, I watch the late news every night before I go to bed. Of course, the first things I see are oil prices and the Canadian dollar and the fluctuations. People have labelled our dollar as a “petro dollar” or “oil dollar.” In your release, you stated that it is far too simplistic to talk about the Canadian dollar as a commodity currency let alone a currency that moves consistently with one commodity. It is a much more diverse, complex economy than that. Could you give us some background? The vast majority of folks, who may not be that well-informed, may think that the dollar is related to the movement of oil. What other elements affect the movement of our dollar?

**Mr. Carney:** It is an important question. Let me say at the outset that it is a bit of a mug’s game at any time to try to explain. People always try to explain momentary fluctuations in the values of currencies. The fact of the matter is that in many cases they do not actually know or they do not precisely know. There is a variety of factors. Since all currencies are relative prices, the value of the Canadian dollar versus the United States dollar is influenced by factors in Canada; it is influenced by, at any given time, factors in the United States but also, as you know, global risk aversion, factors in Europe, other flows, et cetera. However, I know your question is to step back from those momentary fluctuations and address the broader, more fundamental determinants of exchange rates.

The value our currency is certainly influenced by our terms of trade and the value for exports relative to the cost of our imports. We certainly export commodities. At present, about 45 per cent by value of our exports — so less than half, but a significant proportion — are commodities, a broad range of commodities, which includes oil, obviously, but a range of base metals and agricultural products, importantly, as well. We find that both the prices of energy commodities — some of which are strong, such as oil, and some of which are very weak, such as natural gas — where there is a structural change in that market, the price of energy commodities and of non-energy commodities, base metals — I will give forestry as an example — are important determinants over time of the level of the currency.

In addition, there are factors that include the relative fiscal health of the country. In a period when we had real fiscal challenges in the late 1980s, early 1990s, up to the mid-1990s, that

ces copropriétés ne sont plus vendables, alors peut-être que ses copropriétés ne sont pas vendables — point final. Cette situation est très fragile, mais je ne dirais pas que c’est le cas pour le marché des copropriétés dans le reste du pays. En fait, dans un certain nombre de marchés des copropriétés au Canada, nous voyons des signes de force extrême, ce dont nous tenons compte dans nos réflexions.

**Le président :** Sénateur Harb, je présume que vous posiez cette question pour un de vos électeurs auquel vous devrez faire appel à un moment donné.

**Le sénateur L. Smith :** Monsieur le gouverneur, j’écoute les nouvelles du soir tous les jours avant d’aller me coucher. Bien sûr, la première chose que je vois, c’est le prix du pétrole, le dollar canadien et les fluctuations. Des gens ont dit de notre dollar que c’était un « pétrodollar ». Dans votre communiqué, vous dites qu’il est beaucoup trop simpliste de dire du dollar canadien que c’est une devise tributaire des produits de base, et encore moins tributaire d’un seul produit de base. Notre économie est beaucoup plus diversifiée et complexe que cela. Pourriez-vous nous donner plus de détails? La grande majorité des gens, qui ne sont peut-être pas très bien informés, peuvent penser que notre dollar est fonction de la variation du prix du pétrole. Quels sont les autres éléments qui ont un effet sur les fluctuations de notre dollar?

**M. Carney :** Voilà une question importante. Permettez-moi d’abord de dire que c’est toujours quelque chose qu’il est très difficile d’expliquer. Les gens essaient toujours d’expliquer des fluctuations momentanées de la valeur des monnaies. En réalité, souvent, ils ne savent pas quelles sont les causes ou ne le savent pas précisément. Il y a une diversité de facteurs. Puisque toutes les monnaies ont des prix relatifs, la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain dépend de facteurs au Canada; elle dépend, à tout moment, de facteurs aux États-Unis mais aussi, comme vous le savez, de l’aversion mondiale au risque, de facteurs en Europe, d’autres mouvements, et cetera. Cependant, je sais que votre question demande de prendre un recul par rapport à ces fluctuations momentanées pour expliquer les causes plus générales et fondamentales des taux de change.

La valeur de notre monnaie est certainement influencée par nos termes de l’échange et la valeur des exportations par rapport au coût de nos importations. Nous exportons certainement des produits de base. Présentement, environ 45 p. 100 de la valeur de nos exportations — donc moins que la moitié, mais une part importante — proviennent d’une vaste gamme de produits de base, qui comprennent le pétrole, évidemment, mais aussi différents métaux de base et, de façon importante, des produits agricoles. Nous constatons que le prix des produits de base énergétiques — dont certains sont élevés, comme pour le pétrole, et certains sont très faibles, comme pour le gaz naturel — et des produits de base non énergétiques, les métaux de base — comme dans l’exemple de la foresterie — sont des déterminants importants du niveau de notre monnaie.

De plus, il y a des facteurs qui comprennent la santé financière relative du pays. Il s’agissait d’un facteur qui a eu un effet négatif sur la valeur de notre monnaie lorsque nous avons connu de réels

was a factor that affected the value of the currency negatively. Experience tells you that once a country gets into that situation, it takes a long time to lose the risk premium that has been put on the currency and the asset.

I think we can all recall a predecessor of mine and the then Minister of Finance having to go to New York and make the case, if you will, for investment in Canada and the value of the currency, at a time when all the fundamentals fully supported that case. This was not marketing; it was talking about reality. However, exchange rate markets sometimes react with a lag, which creates challenges and can affect the conduct of monetary policy and other policies in the country.

With regard to the prices of our exports relative to our imports and the sustainability of the fiscal position, in recent years, quite reasonably, the relative health of financial systems has become an element that has influenced, in our opinion, and not surprisingly, because one of the lessons of the crisis has been that if you have a poorer financial system, it quickly becomes a fiscal problem. We see that very much so, unfortunately, in a number of European countries. That is an element as well.

In the end, the relative productivities will also be an important determinant. You heard me in my comments a number of times mention “relative.” It is all relative. It is a relative price; it depends how we do relative to others. There is a variety of factors that influence the value of the Canadian currency.

Our view on the currency, as we sit here today, is that the persistent strength of the dollar does create a headwind for the Canadian economy. It creates a competitiveness challenge for exporters. That is one of the factors we take into account in the setting of monetary policy, the impact of the currency on the export complex, and therefore on activity in Canada, and therefore inflation. We always look at it, in the end, through the prism of the influence on inflation.

We caution those who are sometimes tempted to make the very simple petro-currency argument to think that if there is an adjustment in the level of activity in the energy sector across Canada, there would be a material adjustment in the level of the currency. That is too simplistic, because there is a variety of other factors, globally and domestically, that support.

To go back to the deputy chair’s question: In our opinion, what is not a wise strategy for our exporters, or for the country on behalf of their exporters, is to rely on a weak currency. That is a hope, not a strategy, and it is a misplaced hope, in our view.

**Senator Massicotte:** Thank you, governor, Mr. Macklem, for being with us today. It is always useful and informative.

problèmes financiers de la fin des années 1980 à la moitié des années 1990. L’expérience nous démontre qu’une fois qu’un pays se trouve dans cette situation, il faut beaucoup de temps pour se débarrasser de la prime de risque que l’on a liée à cette monnaie et aux actifs.

Je pense que nous nous souvenons tous d’un de mes prédécesseurs qui est allé à New York accompagné du ministre des Finances de l’époque pour faire la promotion, si vous voulez, de l’investissement au Canada et de la valeur de notre monnaie à une époque où les éléments de base appuyaient complètement ce mouvement. Ce n’était pas du marketing; c’était parler de la réalité. Par contre, les marchés de taux de change réagissent parfois en retard, ce qui crée des problèmes et peut avoir un effet sur la politique monétaire et d’autres politiques du pays.

En ce qui concerne le prix de nos exportations comparativement à nos importations et la viabilité de la position financière, au cours des dernières années, de façon assez raisonnable, la santé relative des systèmes financiers est devenue un élément qui, d’après nous, a une influence, ce qui n’est pas surprenant étant donné que l’une des leçons que l’on a tirées de la crise, c’est que si vous avez un mauvais système financier, cela devient un problème financier. C’est ce que l’on constate malheureusement dans un certain nombre de pays européens. C’est un autre des éléments à considérer.

Au bout du compte, la productivité relative est également un facteur important. Vous m’avez souvent entendu parler de « relatif ». Tout est relatif. C’est un prix relatif; il dépend de notre position face aux autres. Il y a une variété de facteurs qui influencent la valeur de la monnaie canadienne.

Pour nous, la force persistante du dollar canadien est un coup d’élan pour l’économie canadienne. Cela amène un défi en matière de compétitivité pour les exportateurs. Voilà l’un des facteurs dont on tient compte lorsque l’on fixe la politique monétaire, l’effet de la monnaie sur le secteur des exportations, et donc sur les activités au Canada, et donc l’inflation. En fin de compte, nous examinons toujours cela du point de vue de l’effet sur l’inflation.

Nous mettons en garde ceux qui parlent de façon trop simpliste de pétrodollars de penser que s’il y a un ajustement au niveau d’activité dans le secteur de l’énergie du Canada, qu’il y aurait un ajustement concret du niveau de la monnaie. C’est trop simpliste, parce qu’il y a toutes sortes d’autres facteurs, dans le monde et au Canada, qui entrent en jeu.

Pour en revenir à la question de la vice-présidente : d’après nous, ce qui ne constitue pas une bonne stratégie pour nos exportateurs, ou pour le pays au nom des exportateurs, est de dépendre sur une monnaie faible. Il s’agit d’un espoir, pas d’une stratégie, et c’est d’ailleurs un faux espoir, d’après nous.

**Le sénateur Massicotte :** Merci monsieur le gouverneur, et monsieur Macklem, d’être venus nous voir aujourd’hui. C’est toujours utile et instructif.

Let me go back to the issue Senator Hervieux-Payette raised about the exporters. A heavy exporter will tell you it is difficult now, in terms of our high Canadian dollar relative to our major trading partners, to be competitive and derive adequate profit. Your answer to that was that they have to change the markets, with which we agree. They have to be more diversified and competitive. They have to invest and become more efficient. However, even recent history has shown us that many countries have not gotten there. Norway suffered immensely 20 years ago. Self-interest alone may not get us there. It should be in a country's interest to do so, but sometimes they do not get there.

What is the probability that we could be emptying out our industrial base in Canada, given that a large part of our export is the commodity market and natural resources, and they seem to be competitive with the high Canadian dollar? Second, if that risk is significant, should we be doing more structurally, in a government sense, to ensure we remain competitive and incite those companies to change their markets or process to be more efficient?

**Mr. Carney:** With respect to the first question, our viewpoint is that it is important for all of us — whether at a central bank, the government, the Senate, Parliament, and particularly businesses — to take a medium-term view of what are the major dynamics in global markets.

Our view, for which we have provided backup — there is always a possibility we do not have it exactly right, but it is a well-researched, firmly held view — is that our major historic market, the U.S., is not the market it once was. That does not mean the U.S. is in terminal decline, by any stretch of the imagination, but it does mean that given the forces there, we expect the United States to grow more than the 2 or 2.5 range for some time, as opposed to a much stronger rate of growth that there was previously. I can provide a graphic description of this, but we do not think the U.S. will get back to the path of GDP that it was previously on prior to the crisis.

One of the consequences of that level adjustment in the path of U.S. GDP is that, given demand for Canadian exports and the historic elasticity, Canadian exports are about \$30 billion lower per annum than they would otherwise have been at this stage in the cycle. It is a material difference.

Part of my point is that we have to be eyes wide open about where these dynamics are. The first is that the U.S. is not what we were used to and unlikely to return to that in the near term.

Second, we expect commodity prices to remain relatively elevated because of the transformation of emerging markets. We discussed that.

Je veux revenir au point soulevé par le sénateur Hervieux-Payette au sujet des exportateurs. Un grand exportateur vous dira qu'il est difficile d'être concurrentiel et de tirer des profits adéquats parce que notre dollar est élevé par rapport à la monnaie de nos grands partenaires commerciaux. Votre réponse à cette situation a été de dire qu'ils doivent changer les marchés, et nous sommes d'accord. Ils doivent se diversifier et être plus concurrentiels. Ils doivent investir et devenir plus efficaces. Cependant, même les événements récents nous ont démontré que de nombreux pays n'y sont pas arrivés. La Norvège a souffert immensément il y a 20 ans. Notre propre intérêt n'est peut-être pas suffisant pour nous y amener. Cela devrait être dans l'intérêt d'un pays de le faire, mais parfois il n'y arrive pas.

Quelle est la probabilité que l'on soit en train de vider la base industrielle du Canada, étant donné qu'une grande part de nos exportations est dans le marché des produits de base et des ressources naturelles et qu'ils semblent être concurrentiels avec un dollar canadien fort? Deuxièmement, si ce risque est important, est-ce que le gouvernement devrait en faire plus, du côté des structures, pour faire en sorte que nous demeurions concurrentiels et que nous encourageons ces entreprises à changer leurs marchés ou leurs processus afin d'être plus efficaces?

**M. Carney :** Pour répondre à la première question, nous croyons qu'il est important pour nous tous — que ce soit la banque centrale, le gouvernement, le Sénat, le Parlement ou surtout les entreprises, d'adopter un point de vue à moyen terme par rapport à la dynamique importante des marchés mondiaux.

Notre point de vue bien étayé indique qu'il est possible que nous ne soyons pas exactement sur la bonne voie, mais une opinion bien étudiée et bien ferme donne à penser que notre principal marché traditionnel, le marché américain, n'est plus ce qu'il était. Cela ne signifie pas que les États-Unis sont moribonds, pas du tout, mais compte tenu des forces en place, nous nous attendons à ce qu'il y ait une croissance de plus de 2 à 2,5 p. 100 aux États-Unis, soit un taux beaucoup plus faible que précédemment. Je peux vous donner une description graphique. Nous pensons que le PIB américain va retrouver sa vigueur d'avant la crise.

L'une des conséquences de cet alignement au PIB américain, compte tenu de la demande pour les exportations canadiennes et de la souplesse historique constatée, c'est que les exportations canadiennes sont de 30 milliards de dollars par année plus faibles que ce qu'elles devraient être à cette étape-ci du cycle. C'est une différence marquée.

J'insiste entre autres sur le fait que nous avons les yeux bien ouverts et que nous savons quels sont les facteurs dynamiques en jeu. Premièrement, les États-Unis ne sont plus ce qu'ils étaient, et il est peu probable qu'ils retrouvent leur vigueur d'antan de sitôt.

Deuxièmement, nous nous attendons à ce que le cours des produits de base demeure relativement élevé compte tenu de la transformation des marchés émergents. Nous en avons déjà discuté d'ailleurs.

Third, the transformation of emerging markets creates huge markets for our businesses if we want to take advantage of them.

Fourth, Canadian business as a whole is not as productive as it could be. Across the economy, the productivity of our businesses is still in the low seventies relative to the United States, and the United States is not the most productive economy in the world. There is a lot of catch-up that can be done here through investment.

Those four factors, or those four realities — and realities are likely to persist — for us provide the context to these types of discussions. Yes, it starts, importantly — and I do not want to trivialize how difficult it is — opening up new markets, striking these trade deals, whether it is with Colombia or a trans-Pacific partnership, potentially, or even with the European Union, and building new markets. These are complex and time-consuming efforts, but they are well worth it, in our opinion.

To get to your industrial structure question and the “hollowing out” of our industrial sector, there will be adjustment for our businesses, without question. There is adjustment going on. One of the strengths of the Canadian economy has historically been that there is flexibility in the economy, so people move to different sectors if they are stronger. People shut down businesses in areas they are weaker and reallocate the capital to stronger bits of the economy. Canada is one of the easiest places in the world to open a business, and to close a business as well. You need both of those elements, and that is a good thing. It is a good thing and necessary.

Provided those decisions are being taken with a clear-eyed view of where the world is headed, we will be better off. We have to remember that, even with the losses of jobs in manufacturing that we have seen over the course of the last decade as this adjustment has gone on, and particularly since the crisis began, there has been net job creation in the country, and 80 per cent of those jobs have been created in the private sector. The vast majority of those jobs, of all the jobs, have been in industries that pay above average wage, wages higher, in fact, than in manufacturing. An adjustment is going on that is headed in the right direction.

To get to the last bit of your question, which is kind of the crux, this is all about keeping flexibility and trying to ensure that there is a shared understanding at least of the broader forces in the economy. In a small way, we can contribute to that, but government can as well. The question becomes, what can government actually do? That is a broad gamut of policies that range from, in our view, competitive tax structures to appropriate investment in infrastructure. The multipliers on infrastructure, particularly border and port-oriented infrastructure, are tremendous. There is not just developing new markets in terms of the structure of trade deals and investment deals, which are very important because that brings a reciprocity in opportunity, but also in joint marketing and seeking out and identifying opportunities. There is an information role there. We have

Troisièmement, la transformation des marchés émergents représente des possibilités énormes pour nos entreprises dans le cas où nous voudrions exploiter ces possibilités.

Quatrièmement, les entreprises canadiennes en général ne sont pas aussi productives qu'elles devraient l'être. À l'échelle de notre économie, la productivité des entreprises oscille à un peu plus de 70 p. 100 de la productivité des sociétés américaines, sachant que les États-Unis n'ont pas l'économie la plus productive au monde. Il y a donc beaucoup de rattrapage à faire grâce à des investissements.

Ces quatre facteurs qui expriment notre réalité — une réalité qui risque vraisemblablement de perdurer — fournissent un cadre de discussions. Loin de moi l'idée de minimiser l'importance de la tâche, mais le plus important, c'est de commencer par ouvrir de nouveaux marchés et conclure des ententes commerciales, soit avec la Colombie ou dans le cadre d'un partenariat transpacifique et, éventuellement, avec l'Union européenne. Ces efforts sont complexes et demandent du temps, mais, d'après nous, ils en valent totalement la peine.

Pour répondre à votre question sur la structure industrielle et sur « l'anémie » du secteur industriel, il ne fait aucun doute que nos entreprises devront s'ajuster. C'est déjà le cas, et l'une des forces de l'économie canadienne a historiquement été sa souplesse, c'est-à-dire que les travailleurs peuvent changer de secteur en fonction de leur force. Il est possible de fermer une entreprise dans des secteurs plus faibles et de réallouer le capital dans les points forts de l'économie. Le Canada est l'un des pays où il est le plus facile d'ouvrir ou de fermer une entreprise. Vous avez besoin de ces deux éléments, et c'est une bonne chose en plus d'être nécessaire.

Si ces décisions sont prises en ayant une vision claire de l'orientation de l'économie mondiale, nous arriverons à bien nous débrouiller. Il faut se rappeler que malgré les pertes d'emploi du secteur manufacturier constatées au cours de la dernière décennie, il y a néanmoins eu un rajustement, précisément depuis le début de la crise, car les données sur la création d'emplois nette au pays sont positives et 80 p. 100 des emplois créés proviennent du secteur privé. La vaste majorité de ces emplois, de tous les emplois en fait, se trouvent dans des secteurs industriels qui offrent une rémunération supérieure à celle du secteur manufacturier. Il y a effectivement un ajustement en cours qui nous permet de nous orienter dans la bonne direction.

Pour répondre à la dernière partie de votre question, soit le noeud du problème, je dirais que cela tient à maintenir la souplesse et à essayer de s'assurer qu'il y a une compréhension commune, du moins des forces élargies qui régissent l'économie. Nous pouvons contribuer dans une moindre mesure, mais le gouvernement également. Il y a donc lieu de se poser la question suivante : qu'est-ce que le gouvernement peut réellement faire? Il y a tout un éventail de politiques qui peuvent être appliquées, d'après nous, allant des structures fiscales concurrentielles aux investissements adéquats à l'infrastructure. Les effets multiplicateurs des investissements en infrastructure, surtout lorsqu'il s'agit d'infrastructures frontalières ou portuaires, sont exceptionnels. Il est également très important de prendre d'assaut de nouveaux marchés grâce à la structure des ententes commerciales et

targeted and sustained research, a policy that has been pursued by successive governments in this country, increasingly concentrated in areas of excellence, which include the energy complex to medical research through to certain aspects of information technology. Again, that should help to enhance the productivity of our industrial base and lead to markets of the future.

There are other things that can be done, but government has the purchasing power of government, at both the federal and provincial level, and being a demanding buyer for Canadian suppliers. It is not just purchasing to keep businesses going but actually using the demand and specifications of demand in order to help drive productivity that ultimately leads to Canadian businesses that are competitive internationally.

**Senator Massicotte:** The way I read the answer, you basically cited four circumstances, which means there is a significant threat of hollowing out, but the last part of your answer is you think the circumstances and the flexibility and liquidity of change are such that you think those jobs will be replaced by other good-paying jobs, either service sector or other sector. You seem to be saying government has done a lot, could do a little bit more, but we are probably not bad. In others, there is obviously a significant hollowing out, but it looks like we are replacing it with equally good jobs, so a low risk of a major hollowing out.

**Mr. Carney:** It depends on your definition. I would be a little more careful in summing up. What has happened has worked very well.

**Senator Massicotte:** So far, so good.

**Mr. Carney:** So far, so good, but the forces I cited at the start will persist for some time, and therefore adjustment will persist for some time. In that environment, given the scale of the change, it pays, as in all things, to be vigilant and to ensure that, yes, the Canadian economy continues to be as flexible as it has been. Are there other barriers to flexibility that should be adjusted? One can think of some. I do not want to volunteer them, necessarily, because many of them are sensitive. However, that should be consistently looked at. Are we making the right, large-scale infrastructure investments and facilitating them, including helping exports? We should focus on that. Are the research dollars we are spending and encouraging through the tax system in other ways but also direct primary research going to the right things?

d'investissement, car cela apporte une réciprocité dans les occasions d'affaires, et également des activités conjointes de marketing et de recensement des possibilités. Il y a un rôle d'information qui peut être assumé. Nous avons des activités de recherche ciblée et durable, soit une politique qui a été suivie par les gouvernements successifs de notre pays, en mettant de plus en plus l'accent sur les domaines d'excellence, notamment, le secteur énergétique, la recherche médicale ou des technologies de l'information dans une certaine mesure. Je répète que cela devrait aider à améliorer la productivité de notre base industrielle et à ouvrir les marchés de demain.

Il y a d'autres mesures qui peuvent être prises, car les gouvernements ont un bon pouvoir d'achat, tant à l'échelon fédéral que provincial, dans leur rôle d'acheteur exigeant pour les fournisseurs canadiens. Ce ne sont pas simplement les achats qui permettent aux entreprises de poursuivre leur activité, mais plutôt le fait d'utiliser la demande et les spécifications qui s'y rattachent pour encourager la productivité et, ultimement, faire en sorte que les entreprises canadiennes soient concurrentielles à l'échelle internationale.

**Le sénateur Massicotte :** D'après votre réponse, quatre facteurs sont en cause pour expliquer la grave menace que représente l'anémie du secteur, mais dans la dernière partie de votre réponse, vous avez expliqué que, d'après vous, les circonstances, la souplesse et la fluidité du changement permettront de remplacer les emplois perdus par des emplois bien rémunérés, dans le secteur des services ou un autre. Vous semblez dire que le gouvernement a beaucoup fait, mais qu'il y a tout de même place à une intervention accrue, et que les mesures prises jusqu'à présent ont été plutôt positives. Donc, dans certains domaines, il est manifeste que l'anémie se fait sentir, mais les emplois perdus sont remplacés par des emplois tout aussi bien rémunérés, et en fin de compte le risque d'anémie majeure est plutôt faible.

**M. Carney :** Cela dépend de votre définition. Il faudrait être un peu plus prudent dans votre synthèse. Les mesures prises jusqu'à présent ont très bien fonctionné.

**Le sénateur Massicotte :** Donc, jusqu'à présent tout va bien.

**M. Carney :** Jusqu'à présent, tout va bien, mais les forces dont j'ai parlé au début persisteront pendant un certain temps et il faudra par conséquent s'ajuster pendant un certain temps également. Dans ce contexte, compte tenu de l'ampleur du changement, il sera profitable de se montrer vigilant et de s'assurer que l'économie canadienne continue effectivement d'être aussi souple qu'auparavant. Y a-t-il d'autres obstacles à la souplesse qui pourraient être ajustés? Quelques-uns me viennent à l'esprit, mais je ne peux pas tous les énumérer, car certains éléments sont de nature sensible. Toutefois, nous devrions constamment surveiller ces éléments. Faisons-nous des investissements judicieux et d'envergure dans les infrastructures ou les encourageons-nous? Encourageons-nous notamment les exportations? Nous devrions nous concentrer sur ce point. Les fonds alloués à la recherche et les incitatifs fiscaux dans ce domaine ou autres investissements directs sont-ils des mesures judicieuses?

As we have said, government has put in place many of the elements. Governments have done a lot over the course of the last couple of decades. Federally and provincially, successive governments have done a lot to improve the environment for enhancing productivity. That does not mean that it is ever finished, and the challenge is the adjustment is still going to be quite considerable, in our view. Again, just to finish, 85 per cent of our exports go to slow-growth economies.

**Senator Massicotte:** Our currency is competitive relative to the emerging markets, the new markets. We complained about a high currency always to the United States, but I thought it was roughly high compared to most other countries, given the reputation.

**Mr. Carney:** It depends. One measures the movements in the currency based on your trade-weighted basket against whom you actually trade. If you reorient towards countries that, with some likelihood, you will see their currencies appreciate over time relative to the United States and to all advanced economies. It is a reasonable expectation that, in the fullness of time, the Chinese currency will appreciate against all advanced economies, given the scale of the adjustment going on there. That is not a short-term prediction, but on the horizon that we are talking, that is reasonable. The more we are oriented from an export perspective towards China and Indonesia and other countries like that, the more those adjustments work in our favour. That bears keeping in mind.

**Tiff Macklem, Senior Deputy Governor, Bank of Canada:** I would add just one small point, and it is completely implicit in everything the governor said. The phrase “hollowing out” is often associated with Dutch disease, and Dutch disease is about a situation where you have a discovery or a big run-up in prices that is very temporary, so then you get this big shift of factors of production for a temporary gain, and then you have to get out.

What we are talking about here is much more a sustained situation. For the reasons the governor has already cited, our view is yes, there will be volatility in commodity prices, and you can bet that, but there are good reasons to believe that commodity prices will be relatively elevated for a sustained period of time when you see the kind of growth coming out of emerging markets. This is not just energy. Energy is part of it, but it is base metals. It is food. They are moving up the protein chain. Against that environment, having resources is a good thing, and that is a real benefit to our economy. The question is how you make the most of that benefit, and the governor's comments were really all in that context.

Comme nous l'avons dit, le gouvernement a mis en place beaucoup de mesures. Les gouvernements en ont fait beaucoup au cours des 20 dernières années. Les gouvernements fédéraux et provinciaux successifs ont pris beaucoup de mesures pour aménager un cadre favorable à la productivité. Cela ne signifie pas que le travail est terminé, et la difficulté que constitue l'ajustement continue d'être une tâche assez grande, d'après nous. Avant de terminer, je tiens à préciser que 85 p. 100 de nos exportations sont destinées à des pays dont l'économie croît lentement.

**Le sénateur Massicotte :** Notre devise est concurrentielle par rapport à celle des marchés émergents, soit les nouveaux marchés. Nous nous sommes toujours plaints du dollar américain fort, mais je crois que la devise était assez élevée en comparaison avec celle de la plupart des autres pays, compte tenu de sa réputation.

**M. Carney :** Cela dépend. On peut mesurer les fluctuations d'une devise en se fondant sur le panier de devises pondéré en fonction des échanges commerciaux avec les pays avec lesquels on fait affaire. Si l'on se tourne vers des pays qui, probablement, verront leur devise revalorisée au fil du temps par rapport au dollar américain et aux devises des autres économies avancées, il est raisonnable de s'attendre qu'un jour la devise chinoise prenne de la valeur par rapport aux devises des économies avancées compte tenu de l'étendue des ajustements actuels. Cette prédiction n'est pas à court terme, mais il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle se réalise un jour. Plus nous cherchons à exporter nos produits vers la Chine et l'Indonésie, où autres pays similaires, plus ces ajustements nous seront favorables. Il importe de garder cela à l'esprit.

**Tiff Macklem, premier sous-gouverneur, Banque du Canada :** J'aimerais ajouter un point qui est totalement implicite dans les propos du gouverneur. On associe souvent l'expression « anémie » au syndrome hollandais. Le syndrome hollandais se produit lorsqu'il y a découverte ou hausse considérable des prix sur une base temporaire qui entraîne des bouleversements des facteurs de production en vue d'un gain temporaire, suivi d'une sortie.

La situation décrite ici est plus durable. Pour les raisons déjà énoncées par le gouverneur, nous estimons qu'il y aura une volatilité dans le cours des produits de base, mais il existe également de bonnes raisons de croire que ces produits de base demeureront relativement élevés pendant une période assez longue durant laquelle nous serons en mesure d'évaluer le type de croissance enregistré dans les marchés émergents. Ce n'est pas seulement une question d'énergie. L'énergie fait partie de l'équation, mais il ne s'agit que d'un métal de base. Le principal facteur, c'est l'alimentation. Les marchés émergents consomment de plus en plus de protéines. Dans ce contexte, disposer de ressources s'avère positif, et c'est un véritable avantage pour notre économie. Il faut donc maintenant se poser la question suivante : comment tirer le meilleur de cet avantage? Dans cette optique, les propos du gouverneur sont tout à fait opportuns.

**Senator Oliver:** Welcome, governor and Mr. Macklem. It is nice to have you. I was very encouraged by the profile you gave of economic growth for the future, and I think that is very encouraging for Canadians. I hope that it lasts.

I have two separate and totally unrelated questions. The first relates to the G20 meeting in Washington over the weekend. Our Minister of Finance raised some concern about the IMF and the way that it was dealing with the European debt crisis. He used the word “troika.” He asked why the IMF is dealing with the European Union and the European Central Bank. Surely it is the job of the IMF to take the lead on these things. Could you explain to us what is behind our Minister of Finance’s concerns? Is this a serious question for Canada? If so, in what way? If it is, what could be done about it? That is my first question.

The second question relates to your opening comment today. You said something about Canadian growth that I was encouraged by, but you said the profile for U.S. growth is slightly stronger. In your paper, you said the things that were in that profile upon which you based that positive conclusion. You said the balance has improved in labour markets, financial conditions and confidence on the one hand, and emerging fiscal consolidation and ongoing household deleveraging on the other. Nowhere in that did you say anything about American housing and the housing crisis that has formed so much a part of the American economy since 2008, the number of banks that have had to assume mortgages and homes and so on, and the fact, most of all, that the trades are not working there. The housing starts are not there, so carpenters and plumbers and others are not working. I would have thought that would still be holding down the economy. Can you explain why I am so wrong on that?

**Mr. Carney:** You are not wrong in that. I will deal with that first and come back to the G20 and the IMF.

Again, when we use the language that the U.S. is slightly stronger, it is slightly stronger than we had anticipated in January. It is slightly a relative thing, so we have seen some signs of some modest improvement in labour markets in the United States. We had anticipated that there would be greater confidence, due to financial effects from the European crisis, in United States. That has not transpired. I will come back to Europe in a second, but, given developments, we think that is less likely to transpire to as great an extent as we had thought in January. That helps support the outlook for the United States.

**Le sénateur Oliver :** Monsieur le gouverneur et monsieur Macklem, je vous souhaite la bienvenue. C’est un honneur de vous recevoir. J’ai été très encouragé par le profil économique que vous nous avez donné et qui indique une croissance à l’avenir. Je crois que c’est très encourageant pour les Canadiens. J’espère que ces perspectives sont durables.

J’ai deux questions distinctes à vous poser. La première porte sur la réunion du G20 qui s’est tenue à Washington la fin de la semaine dernière. Notre ministre des Finances a soulevé certaines préoccupations au sujet du FMI et de la façon dont l’organisation avait géré la crise de l’endettement en Europe. D’ailleurs, le mot « troïka » a été employé. Le ministre a demandé pourquoi le FMI collaborait avec l’Union européenne et la Banque centrale européenne. Il revient certainement au FMI d’assurer la direction de ce type d’entreprises. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent les préoccupations exprimées par notre ministre des Finances? Est-ce un enjeu sérieux pour le Canada? Et dans l’affirmative, quelle en est la raison et que pouvons-nous y faire? Cela constitue ma première question.

La deuxième question porte sur votre déclaration préliminaire. Vous avez tenu des propos que j’ai trouvés encourageants au sujet de la croissance de l’économie canadienne, mais vous avez déclaré que la croissance américaine serait légèrement plus forte. Dans votre document, vous expliquez sur quelles données vous avez établi ce pronostic positif. Vous vous êtes fondé sur l’amélioration des marchés du travail, les conditions et la confiance rattachées aux marchés financiers, la consolidation des structures financières émergentes ainsi que le désendettement continu des ménages. Or, vous n’avez pas du tout parlé du secteur immobilier américain ni de la crise qui y a sévi et qui a nui à l’économie américaine depuis 2008. Nous savons qu’un certain nombre de banques ont dû reprendre des hypothèques et saisir des propriétés, sans compter le fait que les gens de métiers ne travaillent pas là-bas. Il n’y a pas de mise en chantier là-bas, alors les menuisiers, plombiers et autres ouvriers de la construction ne travaillent pas. J’aurais cru que ce secteur aurait continué de mettre du plomb dans l’aile de l’économie américaine. Pouvez-vous m’expliquer en quoi mon raisonnement serait incorrect?

**M. Carney :** Mais vous n’avez pas tort. Je vais aborder ce point en tout premier lieu avant de revenir à la question du G20 et du FMI.

Lorsque nous affirmons que l’économie américaine est légèrement plus forte que la nôtre, cela signifie qu’elle est légèrement plus forte que ce que nous avions anticipé en janvier. Cette comparaison est assez relative, car nous avons vu des signes d’amélioration modeste dans le marché du travail américain. Nous aurions attendu une plus grande confiance, compte tenu des répercussions financières de la crise européenne aux États-Unis. Or, il n’y a pas eu de répercussions de la sorte. Je reviendrai à la question de l’Europe dans un instant, mais compte tenu des derniers développements, nous croyons que les répercussions ne seront pas aussi grandes que ce que nous avions anticipé en janvier. Cet élément est favorable pour la perspective américaine.

With respect to the housing market, yes, it continues to be extremely challenged in the United States. I think we are familiar with the broad scale of the drops in prices and the big overhang of homes that have been foreclosed and that will be foreclosed as that process is going to reaccelerate as some of the legal problems have been increasingly sorted out. Unfortunately for the individuals, that process is going to reaccelerate, so there will be a greater overhang.

By way of context, U.S. household formation in the recent past, up until the last few years, has been about 1.6 million households a year. That is the natural household demand; that is new people, new immigrants, children leaving home, marriages splitting up, people having a second home, or things running at that rate. The peak of U.S. housing starts reached 2.1 million and then went to a trough of around 500,000 most recently. The scale of this is phenomenal and has had a big effect directly on the rate of U.S. growth. It is in around the 600s now — mid-600s — as there has been an increase, in part, in rental units that have been started more unusually, and we have the actual chart. On page 10, we have a chart that shows the scale of the drop-off.

Again, just in the order of magnitude, housing, as a whole investment, was about 6 per cent of GDP pre-crisis. It dropped down to about 2.1 or 2.2 per cent of GDP most recently. The importance of the sector for GDP has been cut by two thirds by that metric. It can bounce along at a low level, and that is unfortunate for the individuals involved and those in the trades and other things. Even if it gets a little worse, it does not hold back actual GDP as much as it does from the higher level down. That is just the arithmetic, the reality of it.

All that said, given the dynamics we are seeing now, partly on the rental side, partly with new permits, partly with some marginal easing of some of the financial terms, some of the measures that governments have taken, we expect that there will be a modest — I underscore modest — improvement in housing between now and the end of the projection period, so that housing is not net detracting from GDP growth. It is not so incredible that we felt compelled to mention it as one of our reasons for what is going on in the United States. That is the full answer to your question or as full an answer as you are going to get to your question.

In terms of the G20 and the IMF, the minister's comments, and the Government of Canada's position — I underscore that these are decisions of the Government of Canada — the way lending to Europe has developed has been quite unusual. I mean, there is no comparison to the situation in Europe vis-à-vis the IMF because normally if an emerging market — a developing country — needs the IMF, it goes to the IMF itself and negotiates a series of conditions for a new loan from the IMF. Then, the IMF board

Pour ce qui est du marché de l'immobilier, en effet, il continue de représenter un grave problème aux États-Unis. Je crois que vous êtes au courant de la chute libre des prix et de la grande menace que représentent les propriétés saisies ou sur le point d'être saisies, car le processus va s'accélérer de nouveau en raison des démêlés juridiques qui se règlent de plus en plus. Malheureusement pour les intéressés, ce processus va recommencer à s'accélérer, ce qui entraînera une plus grave menace.

En guise de mise en contexte, je précise que jusqu'à un passé récent, soit il y a quelques années, on comptait 1,6 million de nouveaux ménages par an aux États-Unis. Cela correspond à la demande naturelle. Il s'agit de nouveaux résidents, de nouveaux immigrants, d'enfants qui quittent le foyer familial, de divorces ou bien d'Américains qui s'achètent une résidence secondaire. C'était le cours normal de l'immobilier. Lorsque les mises en chantier ont atteint des sommets aux États-Unis, on en comptait 2,1 millions, alors que tout récemment cette statistique a chuté à 500 000. L'ampleur de ce phénomène a eu un effet direct considérable sur le taux de croissance des États-Unis. En ce moment, on enregistre environ 600 000 à 650 000 mises en chantier. Cela représente une hausse, en partie attribuable à la construction d'unités de location qui connaît une popularité plus grande qu'habituellement. Nous avons le véritable tableau et, à la page 10, vous verrez une illustration de l'ampleur de la chute.

Pour vous donner un ordre de grandeur, signalons qu'à titre d'investissement global, le marché de l'immobilier représente 6 p. 100 du PIB avant la crise. Ce marché est passé à 2,1 p. 100 ou 2,2 p. 100 du PIB tout récemment. L'importance de ce secteur par rapport au PIB a été réduite des deux tiers. C'est difficile de remonter lorsqu'on part de si bas, et c'est malheureux pour les Américains touchés ainsi que ceux qui travaillaient dans ce secteur. Même si le marché de l'immobilier allait s'empirer, il ne représente plus la même part du PIB. C'est une simple question d'arithmétique.

Cela dit, compte tenu des facteurs dynamiques constatés actuellement, et compte tenu en partie du marché des unités de location et des nouveaux permis de construction, sans compter l'assouplissement marginal de certaines modalités financières, certaines des mesures que le gouvernement a entreprises permettront une modeste — et je pèse mes mots — amélioration dans le secteur immobilier d'ici à la fin de la période projetée, d'après nous. Ainsi, le secteur immobilier ne constitue pas un facteur net se répercutant sur la croissance du PIB. Ce n'est pas incroyable au point que nous ayons senti le besoin de le citer comme l'une des raisons expliquant la situation actuelle aux États-Unis. C'est le mieux que je puisse vous dire pour répondre à votre question.

Pour ce qui est du G20 et du FMI ainsi que des propos du ministre et de la position du gouvernement du Canada, car je souligne qu'il s'agit des décisions du gouvernement du Canada, je souligne que c'est assez inhabituel de prêter de la sorte de l'argent aux Européens. Autrement dit, la situation en Europe est sans pareil en ce qui a trait au FMI, car normalement si un marché émergent, soit un pays en développement, a besoin de l'aide du FMI, il approche lui-même le FMI et négocie un ensemble de

looks at that and votes thumbs up or thumbs down, and, if there is a majority, the program goes forward. In those discussions, it is the government of the country, the central bank, and any other relevant authorities that agree to the conditions of the program and actually sign the letter. As governor of the central bank, quite often you are required to sign the conditional letter before the funds are released, and then you are measured against how well you met those.

What happened with Greece is that because it was part of the monetary union, the European authorities actually put up a tremendous amount of money for Greece. Then they decided that there would be value in having the IMF alongside, partly for their expertise, additional conditionality, oversight, and other things, but also for extra money. A convention was developed whereby European authorities provided two thirds of the money and the IMF provided a third. Programs were decided, negotiated, and agreed, between Greece, Ireland, and Portugal, and the Troika, the European Commission particularly, remembering that the European Commission was the vehicle to provide the money and that member states of the European Union have obligations to the European Commission. The European Commission and the IMF had these responsibilities. The IMF still had its historic thumbs up/thumbs down voting at the board, and Canada participated in those votes. I believe that what the Minister of Finance was drawing attention to — I will put it in my words — was that it is not clear that this system is suitable going forward. When it was a relatively isolated case with Greece, Ireland, and Portugal — relatively small economies — that may have been appropriate, and that was the arrangement that was struck. To be absolutely clear, a new program is not contemplated or being negotiated. However, as a contingency, if there were to be a new program with a larger European economy, would it not be more appropriate if the IMF's relationship with that economy were as it historically has been, where it is solely the IMF setting the conditions?

I will finish by saying that this issue found some sympathy in Washington. What was agreed at the G20 was not precisely what I just outlined but that any new IMF lending — it is in the G20 communiqué — will be subject to strict IMF conditionality. That really goes to the heart of it. We want to ensure that any lending is subject to the standards of the IMF and the conditionality associated with that because that is what will maximize, in our opinion, the probability of success of any of these programs.

**Senator Oliver:** If Italy were another European country to have a problem, would it not be in the IMF's interests to try to have the European communities come up with the two thirds and the IMF one third in any potential bailout for Italy?

**Mr. Carney:** The European authorities, to their credit, have set aside and made commitments to provide considerable funds, if necessary, to additional programs within Europe. This year, it reaches to 700 billion euro. Next year it will be about 500 billion euro, but there is some flexibility to those numbers. To their

conditions pour un nouveau prêt. C'est alors que les dirigeants du FMI étudient la proposition et celle-ci doit être adoptée à la suite d'un vote à la majorité. Dans le cadre des discussions, c'est le gouvernement du pays, la banque centrale et toute autre autorité pertinente qui s'entend sur les conditions du programme et signe effectivement la lettre d'accord. À titre de gouverneur d'une banque centrale, on vous demande assez souvent de signer des lettres conditionnelles avant qu'il n'y ait de sortie de fonds et vous faites l'objet d'une évaluation pour s'assurer que les conditions énoncées dans la lettre sont bel et bien respectées.

Puisque la Grèce fait partie de l'union monétaire, les autorités européennes ont versé un énorme montant d'argent au pays. Par la suite, elles ont convenu qu'il vaudrait la peine de faire intervenir le FMI pour bénéficier de son expertise, de sa surveillance, d'une conditionnalité supplémentaire et d'autres avantages, mais aussi pour avoir davantage d'argent. On a établi une convention selon laquelle les autorités européennes fournissent deux tiers des fonds et le FMI, un tiers. La Grèce, l'Irlande, le Portugal, la Troika et surtout la Commission européenne déterminaient, négociaient et concluaient les programmes tout en gardant à l'esprit que la Commission européenne fournissait l'argent et que les États membres de l'Union européenne ont des obligations envers la Commission européenne. Ces responsabilités relevaient de la Commission européenne et du FMI. Le FMI conservait son droit de vote légendaire au conseil d'administration, et le Canada a pris part à ces votes. Pour reformuler ce sur quoi le ministre des Finances voulait attirer l'attention, je dirai qu'il n'est pas certain que ce système soit approprié pour l'avenir. Quand la situation se limitait aux économies relativement petites de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal, le système était approprié, et c'est l'entente qu'on a conclue. J'aimerais souligner qu'aucun nouveau programme n'est en cours d'examen ou de négociation. Par contre, en guise de protection, si un nouveau programme était créé pour une économie européenne plus importante, ne serait-il pas approprié que la relation unissant le FMI à cette économie soit traditionnelle, c'est-à-dire que le FMI établisse les conditions?

Pour conclure, je dirai que Washington s'est penché sur ce problème. Ce qui est ressorti du G20 n'est pas tout à fait ce que je viens de décrire, mais plutôt que tout nouveau prêt du FMI — ça se retrouve dans le communiqué du G20 — sera assujéti à une stricte conditionnalité du FMI. Ce système répond bien aux objectifs. Nous voulons nous assurer que tous les prêts seront soumis aux normes du FMI et à la conditionnalité qui y est associée parce que, selon nous, c'est ainsi que nous pourrions optimiser les probabilités de succès de ces programmes.

**Le sénateur Oliver :** Si l'Italie devenait un autre pays européen à connaître ce problème, ne serait-il pas dans l'intérêt du FMI que les pays européens rassemblent deux tiers des fonds et que le FMI verse le dernier tiers dans le cas d'un sauvetage potentiel de l'Italie?

**M. Carney :** Les autorités européennes, et je les en félicite, ont mis de côté des sommes considérables et se sont engagées à les verser, au besoin, à de nouveaux programmes européens. Cette année, ce fonds représente 700 milliards d'euros. L'an prochain, il s'élèvera à 500 milliards d'euros, mais ces chiffres peuvent varier.

credit, the stronger European governments have made those commitments. I think the expectation would be that those commitments would be drawn on first before the IMF were involved. Yes, it is in everyone's interest, and the European authorities — European governments — have put their money where their mouths are, if you will, on this by putting those commitments and agreements in place earlier this year.

What you are saying should logically happen. I should underscore the other point. On the additional resources for the IMF, it was the strong feeling of those who put money in that they are for the general use of the IMF and not targeted for one continent.

**Senator Moore:** When you talk about the projection horizon, what time period is that?

**Mr. Carney:** It is 2014 — the years we actually go out to.

**Senator Moore:** Is that the end of December?

**Mr. Carney:** Yes.

**Senator Moore:** I want to ask you a question at the outset that deals with the end of your remarks. You said that in light of the reduced lag in the economy and firmer underlying inflation, some modest withdrawal of the present considerable monetary policy stimulus may become appropriate.

What is the monetary policy stimulus? Is that the overnight rates? I do not understand what these words mean: "some modest withdrawal of the present considerable monetary policy stimulus." Please explain.

**Mr. Carney:** It is a poem, senator.

**Senator Moore:** I know; but you do not look like Leonard Cohen to me. Who wrote that?

**Mr. Carney:** Poets come in many guises. It is a poem written by a committee, with their full agreement.

Clearly, the principal tool of monetary policy in Canada is the overnight interest rate, which is at exceptionally low levels, not the lowest level. It was as low as it could effectively be when it got down to 25 basis points. It has been at 1 per cent for a period of time. A well functioning financial system, as we have in Canada, provides considerable monetary policy stimulus in this country, as is appropriate, given the headwinds that the economy is facing both from external demand and from the persistent strength of the Canadian dollar.

**Senator Moore:** The monetary policy stimulus is the overnight rate.

**Mr. Carney:** Yes.

**Senator Moore:** At the outset you said that Europe is expected to emerge slowly from recession. I see that the U.K. is presumed to be in recession, having a second quarter retraction. I do not know what that means and the speculation of problems in Spain and Italy that Senator Oliver was alluding to.

Il faut souligner que les gouvernements européens les plus forts ont promis cet argent. On s'attendrait à puiser l'argent promis avant de faire intervenir le FMI. Oui, c'est dans l'intérêt de tous, et les autorités européennes — en d'autres mots, les gouvernements européens — ont joint le geste à la parole en établissant ses engagements et ses ententes plus tôt cette année.

En toute logique, le scénario que vous décrivez devrait se produire. J'aimerais souligner un autre aspect, soit les ressources supplémentaires du FMI. Ceux qui contribuent au fonds ont insisté pour que ces ressources bénéficient à tous les membres du FMI et qu'elles ne viennent pas en aide à un seul continent.

**Le sénateur Moore :** À quelle période de projection cela correspond-il?

**M. Carney :** C'est jusqu'en 2014, soit l'année limite pour nous.

**Le sénateur Moore :** Vous voulez dire fin décembre 2014?

**M. Carney :** Oui.

**Le sénateur Moore :** J'aimerais maintenant vous poser une question au sujet de la fin de votre exposé. Vous dites que dans un contexte de capacité excédentaire moindre au sein de l'économie et d'inflation sous-jacente plus élevée, il se peut qu'une réduction modeste de la détente monétaire considérable actuellement en place au Canada devienne appropriée.

De quelle détente monétaire parlez-vous, s'agit-il des taux de financement à un jour? Je ne comprends pas ce que ces mots signifient : « une réduction modeste de la détente monétaire considérable actuellement en place ». Veuillez nous expliquer cela.

**M. Carney :** C'est un poème, sénateur.

**Le sénateur Moore :** Je sais, mais vous ne ressemblez guère à Leonard Cohen. Qui a écrit ça?

**M. Carney :** Il y a toutes sortes de poètes. Ce poème a été écrit par un comité, par consensus.

Il est clair que le principal outil en politique monétaire au Canada, c'est le taux du financement à un jour, qui est à un niveau exceptionnellement bas, mais pas le plus bas. Il était au niveau le plus bas possible quand il est descendu à 25 points de base. Il avait été à 1 p. 100 pendant un temps. Un régime financier fonctionnel comme celui du Canada donne au pays une détente monétaire considérable appropriée, compte tenu des vents contraires auxquels est confrontée l'économie : la demande extérieure et la vigueur persistante de notre devise.

**Le sénateur Moore :** La détente monétaire, c'est donc le taux du financement à un jour.

**M. Carney :** Oui.

**Le sénateur Moore :** Vous dites en début d'exposé que l'Europe sortira lentement de la récession. Je vois que le Royaume-Uni est réputé être en récession, après un deuxième trimestre de recul. Je ne sais pas ce que cela signifie et il y a aussi les spéculations sur les problèmes de l'Espagne et de l'Italie dont nous parlait le sénateur Oliver.

I want to talk about another item you mentioned repeatedly. You talked about commodity prices remaining elevated owing to improved global economic prospects, supply disruptions and geopolitical risk. In particular, if sustained, oil price developments could dampen the improvement in economic momentum. You mentioned the three upside risks, one being higher than expected oil prices. I guess in Canada we are dealing with the West Texas price of \$103.33 per barrel and the Brent price is \$117.83 per barrel. The consultants who were involved in this industry talk about the building of the Keystone Pipeline from Cushing, Oklahoma, to the Gulf of Mexico. They say that when that happens, there will be a release of the glut of oil in the mid-continent and oil will be priced in world terms of the Brent index, which is \$18 more per barrel than we are paying now. If that happens, what will it do to your numbers because we are such an oil-reliant economy? I want to ask you about the speculation part of this pricing but if it happens, it would have a significant impact on our numbers and what you see happening. I do not know when this pipeline will be finished, but they have the approval to do it to the Gulf coast. Do you want to answer that first, please?

**Mr. Carney:** Yes. Thanks for the question. The first thing to recognize is that at page 13, we give the spot oil price at the time of the setting of the forecast and the futures prices. These are the prices in the market not ones forecast by the bank. They are the futures prices between Brent and WTI. We use those future prices mechanically in our projections. It is as good an estimate of the future price of oil as anything. You see that some of this convergence between Brent and WTI is built into the future expectations of the price of oil. Not to over interpret, it is a bit messy because of the number of lines but there is a convergence of the blue and the red. With the Brent price coming off, one would posit of some of these supply disruptions and the geopolitical risks in the Middle East, in particular Iran, and the firmness of WTI in relative terms representing to some extent an expectation that some of this glut at Cushing will come off. There are some short-term fixes for that glut, such as the announced reversal of the Seaway pipeline owned by Enbridge. That being put in place is one of the factors that could help to reduce the glut.

There is another point, which we outline in a box on pages 16 and 17. It is a relatively unusual situation. I draw your attention to the bottom of page 16 and that chart with the red and the blue. The sum of the red and the blue is the net differential between the Brent price, which you cited at \$118 today, and the prices received by Western Canadian producers, not Eastern Canadian, of oil. The so-called Western Canada Select is one grade of Western Canadian production. You see on the chart that in recent months the differential has become quite large. It has come off that historic low but it reached a historic low — a very wide amount. You roughly had Brent at \$120, a very high international price of

J'aimerais vous parler d'une autre chose que vous avez dite et répétée. Vous dites que le cours des produits de base demeure élevé en raison de l'amélioration des perspectives de l'économie mondiale, des perturbations du côté de l'offre et des risques géopolitiques. En particulier, le cours des prix du pétrole pourrait si son évolution se poursuivait, atténuer la relance économique. Vous avez parlé de trois risques à la hausse, dont l'un est le prix plus élevé que prévu du pétrole. Pour le Canada, on parle du baril de pétrole West Texas Intermediate à 103,33 \$ le baril et du baril de Brent à 117,83 \$. Des consultants de ce secteur parlent de la construction d'un oléoduc Keystone, de Cushing en Oklahoma jusqu'au golfe du Mexique. Ils disent qu'une fois l'oléoduc construit, la surabondance de pétrole au milieu du continent sera libérée et les prix du pétrole suivront l'indice de Brent, soit 18 \$ de plus le baril que ce qu'on paie maintenant. Le cas échéant, quel effet cela aura-t-il sur vos chiffres, compte tenu de la dépendance de notre économie envers le pétrole? Je voulais poser une question sur la partie spéculation de ces prix, mais si cela se produit, il y aura un effet marqué sur nos chiffres, et sur ce que vous observez. Je ne sais pas quand cet oléoduc sera construit, mais l'approbation a été donnée, pour la construction sur la côte du golfe du Mexique. Pourriez-vous d'abord répondre à cette question?

**M. Carney :** Oui, merci pour la question. Il faut d'abord dire qu'à la page 13, nous donnons le prix du disponible au moment des prévisions, ainsi que les prix des cours à terme. Il s'agit des prix du marché, et non de prévisions faites par la banque. Ce sont les cours à terme pour le Brent et le West Texas Intermediate. Nous nous servons des cours du marché à terme automatiquement, pour nos projections. Il n'y a pas de meilleure estimation des prix futurs du pétrole. On peut voir qu'il y a une convergence entre le Brent et le WTI, en raison des attentes relatives au prix du pétrole. Sans vouloir extrapoler trop, il faut reconnaître que le tableau n'est pas clair étant donné qu'il y a là beaucoup de lignes, mais on peut voir une convergence entre le bleu et le rouge. Avec l'évolution du prix du Brent, on peut présumer l'effet des perturbations d'approvisionnement et des risques géopolitiques au Moyen-Orient, particulièrement en Iran, et aussi au sujet de la fermeté du WTI, on peut présumer que c'est l'effet des attentes relativement à cette surabondance à Cushing, qui sera libérée. Il y a des solutions à court terme dans ce dernier cas, comme l'annonce de l'inversion de l'oléoduc Seaway qui appartient à Enbridge. Cette mesure est un facteur d'atténuation de l'effet de la libération de la surabondance de pétrole.

Il y a autre chose, que nous signalons dans un encadré, aux pages 17 et 18. C'est une situation assez inusitée. J'attire votre attention sur le tableau en rouge et bleu au bas de la page 17. La somme du bleu et du rouge représente l'écart net entre le prix du Brent, que vous donniez à 118 \$ aujourd'hui, et les prix acceptés par les producteurs canadiens de pétrole, de l'Ouest, et non de l'Est. Ce qu'on appelle le Western Canada Select est une catégorie de la production canadienne de l'Ouest. Sur le tableau, vous pouvez voir que l'écart s'est creusé de beaucoup ces derniers mois. Il s'est rétabli après un creux historique, mais en atteint un autre, et l'écart est considérable. Essentiellement, le Brent était à 120 \$,

oil as we referred to, while WCS was getting \$80. Our producers are getting \$80 per barrel, the international price is \$120 per barrel and WTI is somewhere in the middle.

**Senator Moore:** It is closer to the Brent price, is it not?

**Mr. Carney:** It was \$103 at the time we did it, but it is a little closer. Relevant here for the purposes of projection is that the price of gas in Central and Eastern Canada is effectively influenced by a blend of WTI and Brent prices. Western Canadian oil is a shift of volume out to central and eastern Canadian refineries. In some cases, they are not set to take that crude. We are buying in oil that is higher priced relative to what we are producing.

There is a gas price impact, which obviously has an effect on consumption and we are not getting as much for our Western Canadian exports. The net of those two effects, which we mention in the report, is marginally negative at this time for the Canadian economy, which is very unusual. Normally, higher oil prices cause adjustments and it is a net positive for the Canadian economy because higher profits for the producer outweigh the impact on consumers through various redistributive mechanisms, spillover effects on investment and other upstream firms in Canada. Given the scale of the differential, it is marginally net negative, so our forecast reflects that. We also have to remember that the expectation both for structural reasons and because of where we think the market thinks the international price will go, is that this effect will dissipate and actually reverse over the course of the projection horizon. That is a complete answer to what we are seeing on the oil price side.

**Senator Moore:** Getting to the bottom line, do you think that we will be paying at the Brent index price but that there will be a convergence and will basically be structural but not meaningful in terms of impact to our economy?

**Mr. Carney:** We have to be careful when we say “we.” It depends on whether you are in Central and Eastern Canada or Western Canada. It is a complicated energy infrastructure where we export some oil and we import some gasoline, so there are different mixes there. It is only when the scale of these differentials gets really large that that matters. For the forecast, we expect that the Brent price will come down. That is what the market expects. That is where we are bringing it in.

**Senator Moore:** If they get Iran fixed and some other things, then that may happen.

**Mr. Carney:** The global market adjusts, and the net backs, the WGI price relative to Brent, that narrows. The bigger question, which is a structural question, is that discount of Western Canadian select relative to WTI. It is not a surprise. The reason there is so much focus on energy infrastructure and oil pipelines,

un prix du pétrole international très élevé, nous en avons parlé, tandis que le Western Canada Select atteignait 80 \$. Nos producteurs recevaient 80 \$ le baril, mais le prix international était de 120 \$ le baril, tandis que le WTI était entre les deux.

**Le sénateur Moore :** Il est plus proche du prix du Brent, n'est-ce pas?

**M. Carney :** Le WTI était à 103 \$ la dernière fois que nous avons fait cette évaluation, c'est donc un peu plus près oui. Dans le cadre des projections, il est bon de savoir que le prix du gaz dans le Centre et l'Est du pays est influencé par une combinaison des prix du WTI et du Brent. Le pétrole canadien de l'Ouest, c'est un transfert de volume vers les raffineries du Centre et de l'Est du pays. Dans certains cas, ce brut ne peut pas être traité. Nous achetons du pétrole dont le prix est plus élevé que celui du pétrole que nous produisons.

Il y a un effet sur le prix du gaz, ce qui a à son tour un effet sur la consommation, et nous ne sommes pas aussi bien payés pour nos exportations de pétrole canadien de l'Ouest. Ces effets combinés, dont nous parlons dans notre rapport, sont légèrement négatifs pour l'instant, pour l'économie canadienne, ce qui est inhabituel. Normalement, des prix élevés du pétrole causent des rajustements, avec un effet positif pour l'économie canadienne, compte tenu des profits élevés des producteurs, nettement supérieurs à l'incidence sur les consommateurs, en raison de mécanismes redistributifs, de la réaction en chaîne sur l'investissement et sur d'autres secteurs en amont, au Canada. Étant donné l'ampleur de l'écart, nos prévisions tiennent compte d'un léger effet négatif. Il faut se rappeler aussi que nous nous attendons à ce que cet effet se dissipe et soit même renversé pendant la période de projection, pour des raisons structurelles et en raison des attentes que nous croyons que le marché a, au sujet du prix international. Cela reflète tout à fait ce que nous constatons pour ce qui est du prix du pétrole.

**Le sénateur Moore :** En résumé, diriez-vous que nous paierons le prix du Brent, mais qu'il y aura une convergence, qu'il y aura un effet structurel mais de peu d'importance pour notre économie?

**M. Carney :** Il faut savoir de qui nous parlons. Ce n'est pas la même chose, dans l'est et le Centre du pays d'une part, et dans l'ouest du pays, d'autre part. L'infrastructure énergétique est complexe et nous exportons du pétrole tout en important de l'essence. Il y a toutes sortes de combinaisons. Ce n'est que lorsque ces écarts sont très nettement marqués que cela importe. Pour les besoins des prévisions, nous nous attendons à ce que le prix du Brent baisse. C'est ce à quoi s'attend le marché. C'est ce dont nous avons tenu compte.

**Le sénateur Moore :** Si on corrige la situation en Iran, par exemple, alors c'est possible.

**M. Carney :** Le marché mondial s'adapte, et l'écart entre le WTI et le Brent se rétrécit. La grande question, qui n'a rien de structurelle, se rapporte à l'infériorité du WCS par rapport au WTI. Ce n'est pas une surprise. La raison, c'est qu'on doit se concentrer beaucoup sur les infrastructures pétrolières, sur les

whether it is the one you referenced, whether it is pipelines out to the Canadian coast, whether it is potentially even a pipeline across the country, or all of the above, is in part because of issues such as this and the future of growth and supply of oil production in Western Canada. At the moment, it is a negative. It is an opportunity. There is found money, if you will, in just closing that differential and having a more seamless market.

To the core of your question, in central and eastern Canada we are paying not Western Canadian prices but world prices because of the structure of the market. You cannot get the oil from there to here in a way that can be refined so that we can enjoy gas prices that people out west enjoy.

**The Chair:** Can I put you down for round two?

**Senator Moore:** Yes.

**The Chair:** Senator Massicotte has a quick supplementary on this subject.

**Senator Massicotte:** It will not be a supplementary. It will be a real question, but I presume I can still ask it. Thank you.

Let me jump to the consumer debt. You talked a lot about it. You made reference to it yesterday in the House of Commons. You are making a speech on it I think tomorrow. The Minister of Finance has talked quite a bit about it. Everyone quotes numbers about the amount of debt. In fact, you quoted examples about house prices relative to income. Every ratio seems to be high. You did comment that the rate of growth of consumer debt is slowing down, 4 per cent from 10, but I always wonder and I am not sure we are comparing apples to apples. The last ten years, interest rates came way down because we all got the religion about monetary policy and low inflation. How about servicing? If we look at total net service relative to income, it has gone up, but has it gone up as much as all other factors —

**The Chair:** That is round two; quick answer.

**Mr. Carney:** The quick answer is that servicing is around historic averages at current interest rates, but once interest rates are more level, the level of vulnerable Canadian households will be quite high. We provided the simulation of that. The risk is that that proportion of vulnerable households continues to grow. In an environment of more normal interest rates, quite a high number of Canadian households are paying more than 40 per cent of income on debt service, which is difficult.

**Senator Buth:** It is a pleasure to meet you both here today. I come from the ag sector, which luckily has done very well in Canada through these tough economic times, due in part to high

oléoducs, qu'il s'agisse de celui que vous avez nommé, ou d'autres, vers la côte Ouest canadienne, ou d'autres encore, d'un bout du pays à l'autre, peu importe, ce sont des questions comme celles-là ainsi que la croissance et l'approvisionnement en pétrole futurs dans l'ouest du pays qui changent les choses. Pour le moment, la différence est négative. C'est une occasion. On y gagnerait à réduire cet écart et à avoir un marché plus unifié.

Pour aller au coeur de votre question, dans le Centre et l'est du Canada, nous ne payons pas les mêmes prix que dans l'est du Canada, mais plutôt les prix mondiaux en raison de la structure du marché. On ne peut pas faire venir le pétrole de là-bas et le raffiner afin de profiter des mêmes prix de l'essence que ceux dont profitent les gens de l'Ouest.

**Le président :** Puis-je inscrire votre nom dans la liste des intervenants de la deuxième série de questions?

**Le sénateur Moore :** Oui.

**Le président :** Le sénateur Massicotte a une courte question complémentaire à ce sujet.

**Le sénateur Massicotte :** Ce ne sera pas une question complémentaire. Ce sera une vraie question, mais je présume que je peux tout de même la poser. Merci.

Permettez-moi de passer au sujet de la dette à la consommation. Vous en avez beaucoup parlé. Vous y avez fait référence hier à la Chambre des communes. Vous ferez un discours à ce sujet demain, je pense. Le ministre des Finances en a beaucoup parlé. Tout le monde a des chiffres à donner au sujet du montant de la dette. En fait, vous avez donné des exemples concernant les prix des maisons par rapport au revenu. Tous les ratios semblent élevés. Vous avez dit que le taux de croissance de la dette à la consommation ralentit, qu'il est passé de 10 à 4 p. 100, mais je me pose toujours des questions et je ne suis pas certain que nous comparions des pommes avec des pommes. Au cours des 10 dernières années, les taux d'intérêt ont chuté parce que nous nous sommes tous axés sur la politique monétaire et la baisse du taux d'inflation. Qu'en est-il du service de la dette? Si nous prenons le service net total par rapport au revenu, la proportion a augmenté, mais a-t-elle augmenté autant que tous les autres facteurs...

**Le président :** Nous en sommes à la deuxième série de questions; une réponse rapide.

**M. Carney :** La réponse courte, c'est que le service de la dette se situe autour des moyennes historiques aux taux d'intérêt actuels, mais une fois que les taux d'intérêt se rétabliront, le niveau de vulnérabilité des ménages canadiens sera plutôt élevé. Nous avons fourni une simulation de cette situation. Le risque, c'est que cette proportion de ménages vulnérables continue d'augmenter. Dans un environnement où les taux d'intérêt sont plus normaux, un nombre assez élevé de ménages canadiens consacrent plus de 40 p. 100 de leurs revenus au service de la dette, ce qui est difficile.

**Le sénateur Buth :** C'est un plaisir de vous rencontrer tous les deux aujourd'hui. Je viens du secteur agricole, qui s'en est heureusement très bien tiré au Canada pendant cette période

commodity prices and demand but also due in part to the adoption of innovation. I am interested in exploring the whole innovation agenda with you. While Canada has been a world leader in post-secondary research, outpacing other G7 countries in terms of higher education investment, we continue to lag behind our peer countries in terms of innovation performance, including private sector investment in R & D and also that really important portion where we go from innovation to commercialization in products and processes. A significant portion of the most recent federal budget was devoted to improving the innovation agenda in Canada. Can you talk about the importance of the innovation agenda in Canada and that government support and where we should be heading?

**Mr. Macklem:** I will say a few words on that, but I will not comment on the specific government measures. You are right that, in some parts, in terms of public support to innovation, we do very well. We have a very high proportion of people with higher education. Where do we not seem to be doing as well? Private spending on R & D is low. Given the size of our economy, given where our position is, we will probably never be at German or U.S. levels, but we certainly would like to see it higher.

The other element where we seem to have trouble is getting as much actual productivity, what we call multifactor productivity, out of the innovations we do put in place. When you combine labour and capital, and the capital embodies new technology, how you organize yourselves and how you make best use of that capital determines how much productivity you get out.

There are a few places, when you break it down, where we seem to be low. It is the private investment in innovation and R & D. It is also that even with what we have invested in, we are not getting as much bang for the buck, would be the bottom line. We would probably have to work on both those dimensions.

In terms of the broader productivity, there are also some, I would say, fairly astonishing facts. If you look at how much capital American workers have to work with compared to Canadian workers, and it is a little hard to compare those directly because there are different appreciation rates, et cetera, but roughly speaking, Canadian workers have half as much capital to work with as American workers. Not surprisingly, they are less productive.

We are seeing stronger investment, but that cannot be a one-quarter, one-year boom. That needs to be a sustained period of strong investment. We have a long way to go. This speaks to the competitiveness issue. Any agenda is probably not going to be about working only on one thing. There are a few things to work

économique difficile, en partie à cause des prix élevés des produits de base et de la demande, mais également grâce à l'adoption de l'innovation. J'aimerais explorer toute la question de l'innovation avec vous. Le Canada est un chef de file mondial dans la recherche postsecondaire, il dépasse les autres pays du G7 en termes d'investissement en éducation, mais nous continuons d'être derrière ces pays pour ce qui est de la performance en innovation, y compris l'investissement du secteur privé en recherche et développement ainsi que cette étape très importante où nous passons de l'innovation à la commercialisation des produits et des processus. Une partie importante du dernier budget fédéral était accordée à l'amélioration du programme d'innovation au Canada. Pouvez-vous nous parler de l'importance du programme d'innovation au Canada et du soutien du gouvernement, et des orientations que nous devrions adopter?

**M. MacKlem :** Je peux dire quelques mots à ce sujet, mais je ne commenterai pas les mesures précises prises par le gouvernement. Vous avez raison de dire que, sous certains aspects, en termes d'appui public à l'innovation, nous nous en tirons très bien. Nous avons un nombre très élevé de diplômés d'études supérieures. Là où nous ne semblons pas nous en tirer aussi bien? Les dépenses privées en recherche et développement sont basses. Compte tenu de la taille de notre économie et de notre position, nous ne serons probablement jamais au même niveau que les Allemands ou les Américains, mais nous aimerions certainement nous trouver en meilleure posture.

L'autre élément qui semble nous poser problème, c'est de pouvoir obtenir autant de productivité réelle, que nous appelons productivité totale des facteurs, grâce aux innovations que nous mettons en place. Lorsque l'on combine la main-d'oeuvre et le capital, et que le capital représente les nouvelles technologies, la façon dont on s'organise et dont on s'assure d'optimiser ce capital détermine le niveau de productivité qu'on obtient.

Dans certains domaines, lorsque l'on procède à une analyse, nous semblons obtenir des résultats moyens. Il s'agit de l'investissement privé dans l'innovation et la R-D. Il s'agit aussi du fait que même si l'on tient compte de là où nous avons investi, nous n'obtenons pas les résultats optimaux, et c'est l'essentiel du problème. Nous devons probablement travailler dans ces deux domaines.

En ce qui concerne la productivité globale, je dirais qu'il y a également des faits assez surprenants. Si on regarde la quantité de capital dont disposent les travailleurs américains, par rapport aux travailleurs canadiens, et c'est un peu difficile de les comparer directement en raison de la différence des taux d'appréciation, entre autres, mais de façon générale, les travailleurs canadiens disposent d'environ la moitié du capital dont les travailleurs américains disposent. Ce qui n'est pas surprenant, c'est qu'ils sont moins productifs.

Nous constatons des investissements plus solides, mais il ne peut pas s'agir d'une croissance d'un trimestre ou d'une année. Il faut une période durable d'investissements solides. Nous avons beaucoup de travail à faire. Cela revient à la question de la compétitivité. Un programme, quel qu'il soit, ne porte pas

on. If you only work on one thing, you will get limited returns, but there are a few dimensions to work on, and I have outlined a few of them.

**Senator Butth:** How do you start stimulating that private R & D investment?

**Mr. Macklem:** I think that might be a good issue for this committee to take up. You really need to break it down at a very granular level. I do not think that the sort of macro answer that we could give would shed a lot of light on that.

**Senator Butth:** Is there anything in comparison between Canada, Germany and the U.S. that is fundamentally different that we do not get, other than size?

**Mr. Macklem:** This is admittedly anecdotal, and I do not have a scientific research paper to back this up, but in speaking with industry here and in other countries, one example is that there does seem to be a fairly effective industry in Germany where experts come in and help companies put in place new machinery and figure out how to optimize it. It is not like how to bolt it to the floor. It is how to change your production process to take maximum advantage of your new technology. They have experts to come in and help firms do that.

Just to make this more concrete, the quintessential, historical example was the discovery of electricity. Electricity was discovered, and all the steam-powered production was converted to electricity.

One of the puzzles is that there was very little productivity payoff. Then, Henry Ford comes along and invents the production line, steam plants were built vertically, electrification allowed you to build along a flat plain and completely changed the production process. It was when they realized that you could change the process completely with electrification in a way that you could not with steam that they got the big productivity payoff, not when they first discovered electricity. That is a sort of thing I have in mind.

**Mr. Carney:** I agree entirely. To give you a couple of macro answers, one of the historical relationships between innovation and productivity investment has been the degree of competition. There are differences of course because competition can be provided internationally and domestically. Domestic competition is particularly effective in terms of spurring people to do things that they might otherwise put off until tomorrow. It is a sensitive subject, to the extent that there are industries, which I will not name, where for a variety of structural reasons there is less competition than there would be otherwise. Not surprisingly, their productivity performance tends to be lower.

seulement sur un aspect. Il y a plusieurs choses auxquelles il faut travailler. Si on ne travaille que sur un aspect, on obtient des résultats limités, mais il y a quelques dimensions auxquelles il faut travailler, et j'en ai expliqué quelques-unes.

**Le sénateur Butth :** Comment peut-on commencer à stimuler les investissements privés en R-D?

**M. Macklem :** Je pense que votre comité serait bien placé pour se pencher sur cette question. Il faut effectuer une analyse très détaillée. Je ne pense pas que le type de réponse générale que nous pourrions vous donner vous aiderait à faire la lumière là-dessus.

**Le sénateur Butth :** Existe-t-il des points de comparaison entre le Canada, l'Allemagne et les États-Unis qui diffèrent fondamentalement et qui nous manquent, autres que la taille?

**M. Macklem :** Je reconnais que ce n'est qu'un exemple, et je n'ai pas de documents de recherche scientifique pour appuyer ce que je vous dis, mais en discutant avec le secteur ici et dans les autres pays, l'un des exemples qui ressortent, c'est qu'il semble y avoir un secteur relativement efficace en Allemagne, où les spécialistes viennent aider les entreprises à mettre en place de nouvelles machines et à déterminer comment les optimiser. Il ne s'agit pas de déterminer comment les installer sur le plancher. Il s'agit de modifier le processus de production pour profiter au maximum de la nouvelle technologie. Les entreprises ont accès à des spécialistes qui peuvent venir les aider à le faire.

Pour expliquer les choses de façon plus concrète, je mentionnerais l'exemple classique et historique de la découverte de l'électricité. L'électricité a été découverte, et toute la production à la vapeur a été convertie à l'électricité.

Ce que l'on s'explique mal, c'est qu'il y a eu très peu de rendement du point de vue de la productivité. Ensuite, Henry Ford arrive et invente la chaîne de production, les centrales à vapeur ont été construites verticalement, l'électrification permettait de construire à l'horizontale et a complètement changé le processus de production. C'est à cette époque qu'on a compris qu'on pouvait changer le processus entièrement grâce à l'électricité, ce qui était impossible avec la vapeur; c'est là qu'il y a eu un rendement important du point de vue de la productivité, pas lorsque l'électricité a été découverte. C'est ce genre de choses que j'ai en tête.

**M. Carney :** Je suis tout à fait d'accord. Pour vous donner quelques réponses d'ordre général, l'une des relations historiques entre l'innovation et l'investissement en productivité est le niveau de concurrence. Il existe des différences, bien sûr, parce que la concurrence peut se faire à l'échelle internationale et nationale. La concurrence nationale est particulièrement efficace parce qu'elle pousse les gens à faire des choses qu'ils reporteraient autrement jusqu'à demain. Il s'agit d'un sujet délicat, dans la mesure où certaines industries, que je ne nommerai pas, où la concurrence est moindre que ce qu'elle devrait être en raison de différents motifs structurels. Il n'est donc pas surprenant que leur rendement en termes de productivité ait tendance à être moins élevé.

From a general perspective, if there is not domestic competition, why not? What is the net productivity impact? The second macro thing goes toward part of the roles of the bank. In this environment, one thing we are concerned about from time to time, given global volatility, is that our industries and businesses will hesitate to invest because of concerns that there could be another experience such as we all lived through in 2007 and 2008 and, in particular, 2008 and early 2009, where global financial systems seized up and there was a dramatic adjustment to demand.

We saw in that period a sharp fall in the rate of Canadian investment. In fact, there was a much sharper fall in the rate in Canada than there was in the United States. One of the responsibilities of the bank working with OSFI and the government is to ensure that our financial system remains open and functioning. There is no point in having a financial system if it is not there in bad times as well as in good times. We try to convey this to our industry. Maybe it was more relevant in the fall last year when there were more acute problems in Europe, which were not welcome developments and could get worse. However, the Canadian system can withstand this and will continue to function and will ensure that all types of Canadian business can continue to access capital at appropriate rates.

In order to allow them to plan for the medium term and ensure that they can do so, that medium term is oriented more to other economies than to those that are experiencing the biggest difficulties at present.

**Senator Ringuette:** Mr. Carney, I have a basic question: What is the amount of your reserve and how does it compare to 10 years ago?

**Mr. Carney:** Do you mean the foreign exchange reserves?

**Senator Ringuette:** Yes.

**Mr. Carney:** The foreign exchange reserves of the Government of Canada are not held on the balance sheet of the Bank of Canada. The level of the exchange fund account is \$60 billion. It depends partly on valuation effects with the currencies that are held, but it is \$60 billion. Ten years ago, it would have been in the order of half of that, about \$30 billion. There has been a conscious plan over the course of the last about five years to build up the level of reserves in a prudent manner. This is part of the overall liquidity plan of the Government of Canada. It has slowly been built up and that is where it stands at present.

**Senator Ringuette:** Would that \$60 billion be made up of bonds or strictly foreign currency?

**Mr. Carney:** It is held in the different major currencies and it is invested in bonds. I should be clear that they are very high quality bonds, which might be your next question.

D'un point de vue général, s'il n'y a pas de concurrence nationale, pourquoi est-ce le cas? Quelles sont les incidences nettes sur la productivité? La deuxième réponse générale porte sur une partie des rôles de la banque. Dans un tel environnement, ce qui nous préoccupe, de temps en temps, compte tenu de la volatilité mondiale, c'est que nos industries et nos entreprises hésitent à investir parce qu'elles s'inquiètent de vivre une autre expérience comme celle de 2007 et 2008 et, plus particulièrement, 2008 et début 2009, où les systèmes financiers mondiaux se sont figés et qu'il y a eu un ajustement dramatique de la demande.

Pendant cette période, nous avons vu une chute rapide du taux d'investissement canadien. En fait, la chute du taux a été beaucoup plus importante au Canada qu'aux États-Unis. L'une des responsabilités de la banque qui travaille avec le BSIF et le gouvernement est de s'assurer que notre système financier demeure ouvert et fonctionnel. Il ne sert à rien d'avoir un système financier si on ne peut pas y avoir recours autant dans les périodes de disette que dans les périodes d'abondance. Nous tentons de le faire comprendre à notre secteur. C'était peut-être plus pertinent lors de la chute l'an dernier, lorsque les problèmes étaient plus graves en Europe, ce qui n'était pas une situation désirable et pouvait empirer. Toutefois, le système canadien peut faire face à une telle situation et continuera de fonctionner et de s'assurer que tous les types d'entreprises canadiennes peuvent continuer à avoir accès au capital à des taux adéquats.

Pour leur permettre de planifier à moyen terme et s'assurer qu'elles peuvent le faire, les mesures à moyen terme s'orientent davantage vers les autres économies que vers celles qui ont les pires difficultés à l'heure actuelle.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Carney, j'ai une question simple : quel est le montant de votre réserve, et qu'en était-il il y a 10 ans?

**M. Carney :** Parlez-vous des réserves de change?

**Le sénateur Ringuette :** Oui.

**M. Carney :** Les réserves de change du gouvernement du Canada ne figurent pas au bilan de la Banque du Canada. Le compte du fonds des changes contient 60 milliards de dollars. Cela dépend partiellement des effets de l'évaluation des devises détenues, mais il contient 60 milliards de dollars. Il y a 10 ans, ce montant aurait été d'environ la moitié, soit environ 30 milliards de dollars. Ces dernières années, un plan conscient a été adopté pour augmenter la valeur des réserves de façon prudente. Cela fait partie du plan global de liquidité du gouvernement du Canada. Ce montant a augmenté lentement et c'est là qu'il se situe actuellement.

**Le sénateur Ringuette :** Ces 60 milliards de dollars sont-ils composés d'obligations ou seulement de devises étrangères?

**M. Carney :** Ils sont détenus sous forme de devises majeures variées et investis sous forme d'obligations. Je dois souligner qu'il s'agit d'obligations de très haute qualité, et c'était peut-être votre prochaine question.

**Senator Ringuette:** It is my next question. Do we have any bonds from Greece, Portugal, Ireland, Italy or Spain?

**Mr. Carney:** Actually, we do not disclose the composition of the reserves — the specific securities in which they are invested.

**Senator Ringuette:** Just say, yes or no. You do not have to disclose.

**Mr. Carney:** There is a strict investment policy, and there is an annual attestation of the consistency of the investments in the reserves to that investment policy signed off by the Minister of Finance. These are the Government of Canada's reserves, not the Bank of Canada's reserves. We manage them on their behalf. As Mr. Macklem said, they are invested in high-quality securities, and that policy has been followed.

**Senator Ringuette:** Since my colleagues were all talking at the same time when I asked my question and you were replying, I did not get the answer.

**Mr. Carney:** I am not at liberty to disclose the precise composition. I will not confirm or deny the specific securities in which the country's reserves are held.

**Senator Ringuette:** The amount has doubled over the last five years.

**Mr. Carney:** The reserves have doubled. They have been built up. Not to confuse the matter, the reserves are match funded. The government earns a small positive profit on the reserves on an annual basis and has continued to do so during the crisis. The cost of funding those reserves is less than the return on the reserves.

**Senator Hervieux-Payette:** Does your board know?

**Mr. Carney:** No.

**Senator Hervieux-Payette:** The board does not know either.

**The Chair:** The question has been answered.

**Mr. Carney:** This does not belong to the Bank of Canada. We invest as agent on behalf of the government.

**Senator Ringuette:** My second question is about household debt in Canada. You have highlighted that sector for the last 18 months, at least, in every statement that I have read from you. It does make the household and Canadians very vulnerable; I agree with you. However, most of these debts are not in home equity or mortgage. They are mostly intangible or unnecessary goods on unsecured lines of credit and/or credit cards, which range between 18 per cent and 30 per cent in interest rates, while your overnight rate has been between 0.5 per cent and 1 per cent over the last three years.

On the one hand, you and the Minister of Finance complain about the household debt level while at the same time, your overnight rate has been at its lowest in the last four decades. There seems to be a lot of talk about this issue but not a lot of action.

**Le sénateur Ringuette :** C'est ma prochaine question. Avons-nous des obligations de la Grèce, du Portugal, de l'Irlande, de l'Italie ou de l'Espagne?

**M. Carney :** En fait, nous ne divulguons pas la composition des réserves — les valeurs précises dans lesquelles elles sont investies.

**Le sénateur Ringuette :** Dites seulement oui ou non. Vous n'avez pas à divulguer quoi que ce soit.

**M. Carney :** Il existe une politique d'investissement stricte, et une attestation annuelle de la continuité des investissements dans les réserves avec la politique d'investissement du ministre des Finances. Ce sont les réserves du gouvernement du Canada, pas celles de la Banque du Canada. Nous les gérons en son nom. Comme M. Macklem l'a indiqué, elles sont investies dans des valeurs de haute qualité, et la politique est respectée.

**Le sénateur Ringuette :** Mes collègues parlaient tous en même temps lorsque je vous ai posé ma question et que vous avez répondu, et je n'ai donc pas entendu la réponse.

**M. Carney :** Je ne suis pas en mesure de divulguer la composition précise. Je ne peux ni confirmer ni infirmer les valeurs précises dans lesquelles les réserves du pays sont détenues.

**Le sénateur Ringuette :** Ces cinq dernières années, le montant a doublé.

**M. Carney :** Les réserves ont doublé. Elles ont augmenté. Je ne veux pas brouiller les cartes, mais les réserves sont à échéances symétriques. Le gouvernement touche un petit profit positif chaque année grâce aux réserves et a continué de le faire pendant la crise. Le coût du financement de ces réserves est moins élevé que leur rendement.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Votre conseil le sait-il?

**M. Carney :** Non.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Le conseil ne le sait pas non plus.

**Le président :** Il a répondu à la question.

**M. Carney :** Cela ne relève pas de la Banque du Canada. Nous investissons à titre d'agents au nom du gouvernement.

**Le sénateur Ringuette :** Ma deuxième question porte sur la dette des ménages au Canada. Depuis au moins 18 mois, vous soulignez cette question dans toutes les déclarations que j'ai lues venant de vous. Je suis d'accord avec vous pour dire que cela rend les ménages et les Canadiens très vulnérables. Toutefois, la plupart de ces dettes ne viennent pas de la valeur nette du logement ou de l'hypothèque. Elles sont essentiellement intangibles ou viennent de biens non nécessaires dans des marges de crédit ou des cartes de crédit non sécurisées, dont les taux d'intérêt varient de 18 à 30 p. 100, alors que votre taux de financement à un jour se situe entre 0,5 et 1 p. 100 depuis trois ans.

D'un côté, le ministre des Finances et vous condamnez le niveau de dette des ménages, mais en même temps, votre taux de financement à un jour est à son plus bas depuis 40 ans. Il semble que vous parliez beaucoup de ce problème mais que vous ne fassiez pas grand-chose.

Governor, what action should the government be taking to help these households reduce their household debt?

**The Chair:** Is that not a question to ask of the Minister of Finance?

**Senator Ringuette:** Also when he comes, but we do not see him often.

**Mr. Carney:** It is an important issue. We will provide these figures to the committee, but it is important to get the orders of magnitude right. The actual proportion of household debt that is represented by credit card and other unsecured lines of credit is relatively small relative to mortgage and secured household debt. We will provide the figures to the committee.

It is an issue for some Canadians, and, in fact, it goes to your point, which is about low income and the more vulnerable Canadians, those with debt service ratios that are high relative to their income. That was Senator Massicotte's question, so it is very relevant there.

To put this in some context, we have a responsibility at the bank. The Minister of Finance shares that responsibility. We have a direct responsibility to provide an objective assessment of developments in the Canadian economy — actual perspective — and the risks around those developments.

You may be bored hearing about the issue. I do not think you are.

**Senator Ringuette:** I am not bored.

**Mr. Carney:** Others may be, but it is our responsibility to be transparent about what we see as major risks for the economy and what can be done about them. We set interest rates for the entire Canadian economy. We set them neither for a particular region nor for a particular subset of Canadians. We are aware of the impact of interest rates. We certainly take an interest in the impact of interest rates on regions — and the differences in strength of regions — and on subsets of Canadians, Canadians who may struggle with household debt. We follow this closely. We have done a lot of very detailed analysis about the risks that these individuals face if they take on additional debt or, for the debt that they have, if and when interest rates rise.

We have been very public and vocal because it is important that people put their affairs in order so that they can withstand the inevitable.

What can the government or, broadly speaking, the public sector do about the issue, aside from draw attention to it? First, draw attention to it. Second, remind individuals and institutions

Monsieur le gouverneur, quelle mesure le gouvernement devrait-il prendre pour aider les ménages à réduire leur dette?

**Le président :** Cette question ne devrait-elle pas être posée au ministre des Finances?

**Le sénateur Ringuette :** Je lui poserai lorsqu'il viendra, mais nous ne le voyons pas souvent.

**M. Carney :** C'est une question importante. Nous fournirons ces chiffres au comité, mais il est important de comprendre les ordres de grandeur. La proportion réelle de la dette des ménages représentée par les cartes de crédit et les autres marges de crédit non sécurisées est relativement peu importante par rapport à la dette provenant des hypothèques et des dettes des ménages garanties. Nous fournirons les chiffres au comité.

C'est un problème pour certains Canadiens et, en fait, cela revient à ce que vous disiez au sujet des Canadiens plus vulnérables et ceux dont le revenu est peu élevé, ceux dont le ratio entre le service de la dette et le revenu est relativement élevé. C'était la question du sénateur Massicotte, de sorte que c'est très pertinent dans ce cas-ci.

Pour vous donner un peu de contexte, la banque a une responsabilité. Cette responsabilité est partagée avec le ministre des Finances. Nous avons la responsabilité directe de fournir une évaluation objective des développements dans l'économie canadienne — une véritable perspective — et les risques qui les entourent.

Je vous ennuie peut-être avec ce sujet. Mais je ne crois pas que ce soit le cas.

**Le sénateur Ringuette :** Je ne m'ennuie pas.

**M. Carney :** C'est peut-être le cas d'autres personnes, mais il est de notre responsabilité de faire preuve de transparence sur ce que nous considérons comme des risques majeurs pour l'économie et ce qui peut être fait pour y remédier. Nous déterminons les taux d'intérêt pour l'ensemble de l'économie canadienne. Nous ne les déterminons pas pour une région particulière ou pour un groupe particulier de Canadiens. Nous sommes conscients des répercussions des taux d'intérêt. Il est certain que nous nous intéressons aux effets de ces taux d'intérêt sur les régions — et les différences de force de ces régions — et sur certains groupes de Canadiens, ceux qui connaissent peut-être des difficultés en matière d'endettement. C'est quelque chose que nous suivons de près. Nous avons effectué un grand nombre d'analyses très détaillées sur les risques auxquels ces personnes sont confrontées s'ils s'endettent davantage, ou par rapport à leur niveau d'endettement, si les taux d'intérêt devaient augmenter et lorsque ceux-ci augmentent.

Nous avons été très insistants auprès du grand public car il est important que les gens mettent de l'ordre dans leurs affaires afin d'être en mesure d'affronter l'inévitable.

Que peut faire le gouvernement ou, plus largement, le secteur public à ce sujet en plus d'attirer l'attention sur ce problème? Tout d'abord, il faut porter ce problème à l'attention du public.

that lend to individuals that current circumstances are exceptional and will not persist for ever. Ultimately, individuals and institutions have responsibilities for their actions, first and foremost, and they need to take those responsibilities seriously.

Third, the measures that we talked about at the start, in answer to the Chair's question, that the superintendent has taken to increase the capital of the banks, to tighten the underwriting standards of the banks, and to ensure that the standards they should have are being followed, which is a net tightening of the terms of debt to households, including to those that are most vulnerable, are being done to help ensure that the system is functioning properly. It provides a degree of protection for this issue so that it does not get worse. Fourth, there are the measures that the Government of Canada has taken, on three separate occasions, to tighten the terms around mortgage insurance — shortening the amortization, increasing the amount of down payments, increasing the qualifying interest rate, and increasing credit scores. Those in the public sector — the government, the Bank of Canada, the Superintendent of Finance, and CMHC, continue to monitor the situation very closely. If there are other actions that could be taken and that are necessary, I am very confident that they will be taken by the appropriate authorities, and they will have an effect.

I would note that what we have seen, in part because of all of the measures that have been taken and, in part, because of prudence of Canadians, is that the pace of the accumulation of household debt has slowed quite markedly over the 18 months in which we have had this dialogue and action taken. It is now around 4 per cent, according to the most recent figures. We are watching it closely. Other measures may be taken, as appropriate, at the appropriate time.

**Senator Ringuette:** The nice thing about the Senate is its institutional memory. I remember, in regard to the mortgage issues that you have just said the government has tightened, that it did so after opening it up in the first few years it was in government. They were just taking the household mortgage issue and bringing it back to where it was supposed to be in order for Canadians to be okay.

My third question is in regard to my concerns about our natural resources not being converted into added value in Canada. We can look at either the energy sector or the mining sector. My concern also involves the fact that the ownership is an issue for the second and third tier transformation of those resources. It is not happening in Canada, and Canadians, as a whole, are not benefiting, to the nth degree, from those natural resources.

**Mr. Carney:** First, to your final comment, it is important that the terms of mortgage insurance are at a sustainable, long-term equilibrium and that any adjustment to them is done in the

Deuxièmement, il faut rappeler aux particuliers ainsi qu'aux établissements qui leur octroient des prêts que la situation actuelle est exceptionnelle et ne durera pas toujours. Ultiment, avant toute chose, les particuliers et les établissements sont responsables de leurs actes et doivent prendre ces responsabilités au sérieux.

Troisièmement, les mesures dont nous avons parlé initialement, en réponse à la question du président, et que le surintendant a prises pour accroître le capital des banques, resserrer leurs normes de souscription, et s'assurer que les normes qui devraient être en place sont suivies, ce qui est un renforcement des conditions de prêt aux ménages, y compris à ceux qui sont les plus vulnérables, sont prises pour s'assurer que le système fonctionne correctement. Cela permet d'offrir un degré de protection dans ce domaine afin d'éviter que les choses n'empirent. Quatrièmement, il y a les mesures qui ont été prises par le gouvernement du Canada, à trois occasions distinctes, pour resserrer les modalités entourant les assurances hypothèques — à savoir, un raccourcissement de la période d'amortissement, une augmentation du montant des versements comptant, une augmentation du taux d'intérêt utilisé pour évaluer l'admissibilité des emprunteurs, et l'augmentation des cotes de crédit. Les intervenants du secteur public — le gouvernement, la Banque du Canada, le surintendant des Finances et la SCHL, continuent à surveiller la situation de près. Si d'autres mesures s'avèrent nécessaires, je suis certain qu'elles seront prises par les autorités concernées et qu'elles auront un effet.

J'aurais fait remarquer que ce que nous avons vu, notamment en raison de toutes les mesures qui ont été prises et aussi de la prudence des Canadiens, c'est que le rythme auquel les ménages contractent des dettes a ralenti de façon marquée pendant les 18 mois au cours desquels nous avons eu ce dialogue et que nous avons pris des mesures. Selon les chiffres les plus récents, il se situe maintenant à 4 p. 100. Nous le surveillons de près. D'autres mesures pourraient être prises, au besoin, en temps opportun.

**Le sénateur Ringuette :** L'un des attributs du Sénat est sa mémoire institutionnelle. Je me souviens, en ce qui a trait aux prêts hypothécaires et au resserrement de leurs modalités par le gouvernement dont vous venez de parler, que le gouvernement a pris ces mesures juste après les avoir assouplies au cours des premières années suivant son accession au pouvoir. On a simplement ramené la question des prêts hypothécaires là où elle était censée être afin que cela convienne aux Canadiens.

Ma troisième question a trait à mes préoccupations quant au fait que nos ressources naturelles ne sont pas converties en valeur ajoutée au Canada. Prenons par exemple le secteur de l'énergie ou le secteur minier. Je suis aussi préoccupée par le fait que la propriété constitue un problème pour la deuxième et la troisième transformations de ces ressources. Elles n'ont pas lieu au Canada, et les Canadiens, dans l'ensemble, ne bénéficient pas, ne serait-ce que d'une infime partie de ces ressources naturelles.

**M. Carney :** Tout d'abord, pour ce qui est de votre dernière observation, il est important que les modalités des assurances hypothèques atteignent un équilibre viable à long terme et que

context of the overall economic situation and the current situation for various vulnerable households. Those are trade-offs that have to be made by the appropriate authorities.

With respect to natural resources, yes, to the extent to which the Canadian economy can capture more of the value-added from our strength in natural resources, that is to our benefit. I would note that, particularly in highly capital intensive operations such as oil sands development, there are important spin-off benefits across the country.

**Senator Ringuette:** There could be more.

**Mr. Carney:** There can be more. That again goes to a question of context. There should be a reasonable expectation of opportunity in the development of major resources in the energy sector and beyond that, in the Quebec northern plan, in the Labrador trough, in the ring of fire here in Ontario, in B.C. and cetera. All of these opportunities present upstream opportunities as well for our capital goods manufacturers in Ontario and elsewhere. One in 12 of the suppliers for the oil sands is resident in Ontario. We can do more; you are absolutely right. The prospect of us doing more would be aided by the recognition that what is happening will persist for some time. This development will and should persist for some time, and it is important to take full advantage, as you suggest.

**Senator Stratton:** Thank you. It has been refreshing to have you here. I have sat through, I think, three of your type over the years, and you are the most succinct and clear that I have yet heard; that is quite a compliment. I appreciate it very much.

Germany is slowing down. China is slowing down. Britain is now in its second recession since 2008. You get these worrying signs that are persisting. You now have other countries, such as Italy, starting to vibrate a little bit with respect to their economies. Yet, you are showing a remarkable confidence in where Canada is going. I am with you; I believe that because I think there is a growing confidence amongst Canadians themselves, but I am betting against you that I do not think rates will increase this year, not with an election in the U.S. I appreciate that confidence.

The question I have, and it is a very simple one, is that the labour markets are really starting to concern me. I was talking to one of our senators from Newfoundland; they are building a bridge in St. John's. They had to stop construction halfway through because they cannot find the labour. Unemployment rates in Newfoundland are at 12 per cent, but they still cannot find the labour.

In Manitoba, my province, there is a shortage of skilled labour in the construction industry, whereby they just simply cannot do the work. I think it is having an impact on our economy to a fairly

toute modification de celles-ci soit faite dans le contexte de la situation économique générale et de la situation actuelle pour divers ménages vulnérables. Il s'agit de compromis qui doivent être faits par les autorités concernées.

En ce qui a trait aux ressources naturelles, oui, dans la mesure où l'économie canadienne peut retirer davantage de valeur ajoutée de notre force dans les ressources naturelles, cela est à notre avantage. Il convient de remarquer, et cela est d'autant plus vrai des activités hautement capitalistiques comme la mise en valeur des sables bitumineux, il y a d'importantes retombées dans l'ensemble du pays.

**Le sénateur Ringuette :** Il pourrait y en avoir davantage.

**M. Carney :** En effet. Une fois encore, il faut mettre les choses dans leur contexte. On devrait avoir des attentes raisonnables pour ce qui est des possibilités qu'offre la mise en valeur de ressources majeures dans le secteur énergétique et au-delà de cela, dans le Plan Nord du Québec, la fosse du Labrador, la ceinture de feu ici, en Ontario, en Colombie-Britannique, et cetera. Tout cela offre des possibilités en amont pour nos fabricants de biens d'équipement de l'Ontario et d'ailleurs. L'un des 12 fournisseurs de l'industrie des sables bitumineux est domicilié en Ontario. Nous pouvons en faire plus; vous avez tout à fait raison. Cette perspective bénéficierait de la reconnaissance du fait que ce qui se produit va persister pendant un certain temps. Ce développement va et devrait persister pendant un certain temps, et il est important d'en profiter pleinement, comme vous le suggérez.

**Le sénateur Stratton :** Merci. C'est une excellente chose de vous avoir parmi nous. Pendant mon mandat, j'ai connu, je pense deux de vos prédécesseurs au fil des années, et vous êtes le plus succinct et le plus clair que je n'ai jamais entendu; c'est tout un compliment. J'apprécie beaucoup vos qualités.

L'économie allemande ralentit. La Chine ralentit. La Grande-Bretagne connaît maintenant sa deuxième récession depuis 2008. Nous avons tous ces signes inquiétants qui persistent. Il y a maintenant d'autres pays comme l'Italie, qui commencent à chanceler d'un point de vue économique. Pourtant, vous manifestez une grande confiance pour ce qui est de l'avenir du Canada. Je suis d'accord avec vous; c'est ce que je crois car je pense qu'il y a un sentiment de confiance croissant chez les Canadiens, mais je serais prêt à parier que les taux n'augmenteront pas cette année, en raison des élections aux États-Unis. J'apprécie cette confiance.

Ma question, qui est très simple, est liée au fait que le marché du travail commence à me préoccuper réellement. J'ai parlé à l'un de nos sénateurs de Terre-Neuve où l'on est en train de construire un pont à St. John's. On a dû interrompre le chantier à mi-chemin en raison d'une pénurie de main-d'oeuvre. Le taux de chômage à Terre-Neuve est de 12 p. 100, mais ils n'arrivent toujours pas à trouver de la main-d'oeuvre.

Au Manitoba, ma province, on observe une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans le secteur de la construction, ce qui empêche tout simplement les travaux d'avancer. Je pense que les

significant degree. Can you help enlighten me? This appears to be a growing concern. Is that something to be concerned about? Is it something that we can resolve through policy? What is your take?

**Mr. Carney:** There are pockets of tightness in the labour market, without question — the Prairies and Newfoundland. One of the things that is a strength of the economy has been the flexibility of the labour market and the willingness of Canadians to move for jobs, recognizing that it is difficult. I think a third of the interprovincial migration has gone into Newfoundland and Alberta, even though they are about an eighth of the Canadian population. There has been sizeable movement. In fact, one of the things that happened is that dynamic of transition from Newfoundland to Alberta because of the scale of activity in Newfoundland has slowed and can be expected to slow.

All of that is in the context of a labour market as a whole. All our labour market indicators suggest that there still is some considerable slack in the labour market. I give you two, and they are detailed in the report. Involuntary part-time workers are about 28 per cent, up from 22 per cent prior to the recession. That is fairly sizeable and persistent. These are people who want to work full time but still are working part time. The unemployment rate has come down, importantly, but not as much as it could.

We need that flexibility in the economy, because there are these differential opportunities. We look at measures of wage growth and wage pressure in the private sector. They are very muted. Unit labour costs, according to the most recent figures, are negative, so we are getting productivity growth outstripping wage growth, which is good for Canadian competitiveness after a long period where it was going the other way.

Across the economy as a whole, there is still noticeable slack in the labour market, so there is additional progress that can be made. We think that will gradually dissipate, consistent with our forecast. That is the comfort I can give you. There is no question that there are pockets. We do see differences in the Prairies, and you mentioned Manitoba, Saskatchewan and Alberta particularly, where things have tightened up considerably in the last 12 months, not surprisingly given the underlying performance there.

[Translation]

**Senator Maltais:** Governor, I am pleased to meet you. We often hear about you. I come from northern Quebec. There is major development in the north of Quebec because of its minerals.

**Mr. Carney:** Precisely.

répercussions que cela a sur notre économie sont relativement considérables. Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet? Cela semble être une source croissante de préoccupations. Cela est-il quelque chose dont on doit se préoccuper? Peut-on y remédier au moyen de politiques? Quel est votre point de vue?

**M. Carney :** Il existe des îlots de resserrement du marché du travail, c'est certain — les Prairies et Terre-Neuve. La souplesse de notre main-d'oeuvre et la volonté des Canadiens de déménager pour des emplois, reconnaissant que c'est difficile, est l'une des forces de l'économie. Je crois qu'un tiers de la migration interprovinciale est allée à Terre-Neuve et en Alberta, même si ces deux provinces ne constituent qu'un huitième de la population canadienne. C'est un déplacement considérable. En fait, il y a eu ralentissement de cette dynamique de transition de Terre-Neuve à l'Alberta étant donné l'ampleur des activités à Terre-Neuve or, on peut s'attendre à ce que ça ralentisse.

Tout cela se situe dans le contexte global du marché du travail. Tous les indicateurs du marché du travail indiquent qu'il y a encore une grande capacité excédentaire dans le marché du travail. En voici deux et vous les retrouvez en détail dans le rapport. Il y a 28 p. 100 de travailleurs à temps partiel involontaires, c'est une hausse par rapport aux 22 p. 100 de la période pré-récession. C'est assez substantiel et persistant. Ce sont des personnes qui veulent travailler à temps plein mais qui travaillent toujours à temps partiel. Le taux de chômage a baissé mais il aurait pu baisser davantage.

Il nous faut cette souplesse dans l'économie car il y a des chances inégales. Nous regardons les mesures de l'évolution des salaires et les pressions sur les salaires dans le secteur privé. C'est très ténu. Selon les statistiques les plus récentes, les coûts unitaires de main-d'oeuvre sont négatifs, alors la croissance de la productivité dépasse la croissance des salaires ce qui est bon pour la concurrence canadienne après une longue période pendant laquelle c'était l'inverse.

Pour l'économie dans son ensemble, il y a toujours une capacité excédentaire marquée de la main-d'oeuvre, alors il reste du chemin à faire. Nous estimons que ça disparaîtra progressivement tel que l'indiquent nos prévisions. Voilà l'assurance que je puis vous donner. Il est certain qu'il existe des îlots. Nous voyons des différences dans les Prairies et vous avez mentionné le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta en particulier où les choses se sont resserrées de façon considérable depuis 12 mois, ce qui n'est pas étonnant à la lumière du rendement sous-jacent.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Monsieur le gouverneur, je suis heureux de vous rencontrer. On entend parler de vous souvent. Je viens du Nord du Québec. Le Nord du Québec est en pleine expansion avec ses minéraux.

**M. Carney :** Exactement.

**Senator Maltais:** We are seeing unprecedented investment in the North. My colleague mentioned labour shortages — we have the same problem. And yet, Quebec has a reasonable unemployment rate, under 8 per cent. We practically recruit workers in high school. Could that delay things?

Could mining in northern Quebec be profitable for all of Canada? Would it be possible to mobilize workers in areas where the unemployment rates are higher? These are fairly good salaries after all. We are talking about \$100,000 for a day labourer, which is considerable.

As you know, elections are taking place in France. You must be watching them, like everyone else. If the socialists get elected, they are talking about withdrawing from the euro zone. Would that have an influence on our reserves and on the Canadian dollar, or would they become another Greece?

**Mr. Carney:** We shall have to discuss those issues after this hearing is adjourned.

First of all, with respect to Quebec's northern plan, I completely agree with the perspective of greatly increased activity over there very soon, given the considerable opportunities provided by the mining sector and the investments in hydroelectricity and in transportation infrastructure. So it is a good plan and a great opportunity for Quebec and for Canada, as you mentioned.

In Quebec, in Newfoundland, in Alberta, in Saskatchewan, in all of the provinces, there is a shortage of skilled labour, and we will need time to train new workers. We must begin immediately. Senator Stratton asked me whether there were government initiatives. In fact, we do want to encourage training. At the provincial level, both trades and education must be encouraged.

Finally, it would be better to increase the flexibility of the labour market as soon as possible here in Canada. Certain programs are still preventing flexibility, that is to say the free movement of the workforce here in Canada. It is up to the government and up to you to make those decisions. That aspect must be considered.

**Senator Maltais:** And what about France?

**Mr. Carney:** Long live France! I cannot comment about France. We shall see.

[*English*]

**The Chair:** That is a great way to end. Governor, deputy governor, it is always a pleasure. On behalf of all members of the committee, we greatly appreciate your time today. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

---

**Le sénateur Maltais :** On voit des investissements peut-être sans précédent dans le Nord. Mon collègue parlait de pénurie de main-d'œuvre — on a le même problème. Pourtant le Québec a un taux de chômage raisonnable, qui se situe à moins de 8 p. 100. On prend les travailleurs presque au secondaire. Est-ce que cela pourrait retarder les choses?

L'exploitation minière du Nord du Québec pourrait-elle être rentable pour l'ensemble du Canada? Y aurait-il possibilité de mobiliser de la main-d'œuvre dans des endroits où le chômage est plus élevé? Ce sont tout de même des salaires importants. On parle de 100 000 \$ pour un journalier, ce qui est considérable.

Comme vous le savez, des élections ont lieu en France. Vous devez les surveiller, comme tout le monde. Si les socialistes étaient élus, ils parlent de se retirer de la zone euro. Cela aurait-il une influence sur nos réserves et sur le dollar canadien, ou se dirige-t-on vers une seconde Grèce?

**M. Carney :** Il faudra discuter de ces questions après la levée de cette séance.

Premièrement, en ce qui concerne le Plan Nord du Québec, je suis absolument d'accord avec la perspective d'une explosion d'activité là-bas d'ici peu, étant donné les opportunités considérables dans le secteur des mines et les investissements en matière hydroélectrique et, par exemple, dans les infrastructures du transport. C'est donc un bon plan et une grande occasion pour le Québec et pour le Canada, comme vous l'avez mentionné.

Au Québec, à Terre-Neuve, en Alberta, en Saskatchewan, dans toutes les provinces, il y a une pénurie de main-d'œuvre spécialisée, et il faudra du temps pour entraîner de nouvelles personnes. Il faut commencer dès maintenant. Le sénateur Stratton m'a posé la question à savoir s'il y a des initiatives gouvernementales. En effet, on veut encourager l'entraînement. À l'échelle provinciale, il faut encourager les métiers et l'éducation.

Finalement, il serait préférable d'augmenter le plus tôt possible la flexibilité du marché du travail ici, au Canada. Certains programmes empêchent encore la flexibilité, le mouvement de la main-d'œuvre ici, au Canada. C'est au gouvernement et à vous de prendre ces décisions. Il faut considérer cet aspect.

**Le sénateur Maltais :** Et pour la France?

**M. Carney :** Vive la France! Pour ce qui est de la France, je ne peux me prononcer. On verra bien.

[*Traduction*]

**Le président :** C'est une excellente façon de conclure. Monsieur le gouverneur, monsieur le sous-gouverneur, c'est toujours un plaisir. Au nom de tous les membres du comité, j'aimerais vous dire que nous sommes reconnaissants que vous vous soyez déplacés aujourd'hui. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, Thursday, April 26, 2012

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:30 a.m. for the review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (S.C. 2000, c. 17), pursuant to section 72 of the said Act.

**Senator Irving Gerstein** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I call this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to order. This morning we continue the five-year parliamentary review of the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*. This is our fifteenth meeting on the subject. In conducting this review, the committee has heard from a number of so-called regime partners involved in the implementation and administration of this legislation. In recent weeks we have been hearing from those familiar with and impacted by the regime, including industry groups and associations as well as independent experts in the field.

As you know, honourable senators, much of the regime revolves around the work of FINTRAC, our financial intelligence unit. Over the course of the hearings there has also been reference to practices of some of our other international partners. This morning we will hear from one of those partners. We are very pleased to welcome Mr. Alan Hislop, who is head the United Kingdom Financial Intelligence Unit, which is part of the Serious Organised Crime Agency or SOCA.

On a personal note, I would like to extend, on behalf of the committee, to Mr. Hislop our great appreciation. He has altered his travel plans dramatically. He would not tolerate doing this from the U.K. by teleconference.

We wish to extend a particular welcome to you and particular appreciation, Mr. Hislop, for attending today. We would be pleased to hear your opening remarks, after which I am sure we will have questions for you.

**Alan Hislop, Head, United Kingdom Financial Intelligence Unit, Serious Organised Crime Agency:** Thank you, Mr. Chair. Good morning senators. As the chair has mentioned, and as I think you are aware, my position is the head of the United Kingdom Financial Intelligence Unit, or the UKFIU, as it is known. As FIUs across the world are different in structure, remit and powers, I think it would be useful to present a picture of where the UKFIU sits within the U.K. anti-money laundering structure and within the Serious Organised Crime Agency, or SOCA.

SOCA is an executive non-departmental public body, something that is probably unique to the U.K., within the Home Office. We are led by a board with a majority of non-executive members, and

OTTAWA, le jeudi 26 avril 2012

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 30, pour examiner la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (L. C. 2000, ch. 17), conformément à l'article 72 de cette loi.

**Le sénateur Irving Gerstein** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je déclare la séance ouverte. Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce reprend ce matin l'examen quinquennal de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. C'est notre 15<sup>e</sup> réunion sur le sujet. Au cours de son étude, le comité a entendu un certain nombre de ce qu'on appelle les partenaires de la mise en œuvre et de l'application de la loi. Récemment, nous avons entendu les témoignages de ceux qui sont touchés par le régime, notamment des groupes et associations professionnels ainsi que des spécialistes indépendants du secteur.

Comme vous le savez, honorables sénateurs, le régime repose essentiellement sur le CANAFE, notre centre du renseignement en matière financière. Au cours de nos réunions, il a également été question des pratiques observées par certains de nos partenaires internationaux, et ce matin, nous avons justement le plaisir d'accueillir l'un d'entre eux, M. Alan Hislop, directeur de l'Unité de renseignement financier du Royaume-Uni, laquelle fait partie de la Serious Organised Crime Agency, ou SOCA.

Au nom du comité, j'aimerais remercier tout particulièrement M. Hislop d'avoir réaménagé son itinéraire pour pouvoir comparaître devant notre comité, car il n'envisageait absolument pas de témoigner par vidéoconférence, depuis le Royaume-Uni.

Nous vous remercions vivement, monsieur Hislop, d'être parmi nous aujourd'hui. Je vous invite à faire une déclaration liminaire, après quoi, nous aurons certainement des questions à vous poser.

**Alan Hislop, chef, Unité de renseignement financier du Royaume-Uni, Serious Organised Crime Agency :** Merci, monsieur le président. Sénateurs, je vous présente mes salutations. Comme l'a indiqué le président, et comme vous le savez sans doute, je dirige l'Unité de renseignement financier du Royaume-Uni, qu'on appelle communément UKFIU. Comme les unités du renseignement financier qui existent de par le monde ont des structures, des mandats et des pouvoirs différents, je pense qu'il est utile que je vous explique où se situe l'UKFIU au sein du dispositif britannique de lutte contre le blanchiment d'argent et au sein de la Serious Organised Crime Agency, ou SOCA.

La SOCA est une entité publique exécutive mais non ministérielle, ce qui est une caractéristique sans doute unique au Royaume-Uni, et elle fait partie du Home Office. Notre conseil

the board is responsible for ensuring that we discharge our statutory responsibilities and meet the strategic priorities set under statute by the Home Secretary.

SOCA is a U.K.-wide organization with international reach. It is an intelligence-led agency with law enforcement powers and harm reduction responsibilities. Harm in this context is damage to people and communities. Its main functions are set out in the Serious Organised Crime and Police Act 2005. Put simply, these are to prevent, detect and contribute to the reduction of serious organized crime and to the mitigation of its consequences, and to deliver statutory requirements set out in legislation, including those in respect of information related to crime and international treaties.

There are two key points from that legislation to highlight. First, the UKFIU is one of those statutory obligations which I have just mentioned. Second, wide ranging information sharing provisions are pivotal to SOCA's role. Perhaps at this point it is also worthy to point out that the government has announced its intention to create a national crime agency, an NCA, that will harness and build on the intelligence, analytical and enforcement capabilities of SOCA. It is intended that the new agency should be fully operational by December next year.

In terms of the environmental context, the UKFIU is a member of FATF and also a member of the Egmont Group. The structure is therefore aligned with the FATF recommendations and financial information sharing is facilitated through the Egmont facilities.

Within Europe there are some additional but complementary provisions through European Union directives. These set the requirements of member states with regard to various business areas, and we are currently operating to the Third EU Money Laundering Directive, although a fourth one is currently being drafted following the recent review of the FATA recommendations.

Within the U.K., Her Majesty's treasury department is the national lead on anti-money laundering and represents U.K. interests at FATA. They are also responsible for secondary legislation relating to the implementation of measures in support of the recommendations, for example, with regard to customer due diligence, know your customer, et cetera. These are encapsulated in money laundering regulations of 2007, which are also currently under review and the subject of consultation. These regulations effectively implement the Third EU Money Laundering Directive and set out the scope of the regulated sector and the preventive measures they must take.

The U.K. Home Office is responsible for primary legislation with regard to domestic implementation of the law through the Proceeds of Crime Act 2002. This sets out the principal money

d'administration, qui est composé d'une majorité de membres non exécutifs, s'assure que nous nous acquittions de nos responsabilités législatives et que nous respectons les priorités stratégiques définies, conformément à la loi, par le secrétaire du Home Office.

La SOCA est une organisation panbritannique, de portée internationale, dont l'activité est fondée sur le renseignement. Elle a des pouvoirs d'application de la loi, et la réduction des risques fait partie de ses responsabilités. Dans ce contexte, les risques concernent les préjudices causés à des personnes et à des collectivités. Le mandat de l'organisation est défini par la Serious Organised Crime and Police Act de 2005. Il consiste, pour l'essentiel, à prévenir et à détecter les activités du crime organisé, à en atténuer les conséquences et à répondre aux exigences énoncées par la loi, notamment en ce qui concerne le renseignement sur le crime organisé et les traités internationaux.

La loi dont je viens de parler comporte deux volets importants, le premier étant l'UKFIU et les responsabilités que je viens d'énumérer. Le deuxième concerne la communication des renseignements, ce qui est crucial pour la mission de la SOCA. Il convient de signaler ici que le gouvernement a annoncé son intention de créer une agence nationale de lutte contre la criminalité, une NCA, qui mettra à profit les renseignements et les capacités analytiques et policières de la SOCA. La nouvelle agence devrait être opérationnelle d'ici à décembre 2013.

Au niveau international, l'UKFIU est membre du GAFI ainsi que du groupe Egmont. En conséquence, sa structure s'aligne sur les recommandations du GAFI, et le mécanisme de communication des renseignements financiers est facilité par le groupe Egmont.

À l'échelle de l'Europe, nous sommes assujettis à des directives supplémentaires mais complémentaires de l'Union européenne. Ces directives énoncent les obligations des États membres dans divers secteurs, et, à l'heure actuelle, nous appliquons la Troisième directive anti-blanchiment de l'Union européenne, mais une quatrième est en cours de préparation, suite à des recommandations récentes du GAFI.

Sur le territoire britannique, c'est le Trésor de la Couronne qui pilote la lutte contre le blanchiment d'argent et qui représente les intérêts de notre pays auprès du GAFI. C'est également ce département qui prépare les règlements d'application des recommandations adoptées, par exemple en ce qui concerne l'obligation de vigilance vis-à-vis de la clientèle, l'obligation de connaître son client, et cetera. Tout cela figure dans les règlements de 2007 sur le blanchiment d'argent, qui sont actuellement en cours de révision et qui font l'objet de consultations. Ces règlements régissent la mise en œuvre de la Troisième directive anti-blanchiment de l'Union européenne, définissent le périmètre du secteur réglementé et énoncent les mesures préventives que celui-ci doit prendre.

Le Home Office britannique est responsable de l'incorporation de ces règlements dans la Proceeds of Crime Act de 2002, qui définit les principaux délits de blanchiment d'argent ainsi que les

laundering offences and the requirements around reporting. Supporting the overall effort are a number of regulators responsible for various sectors.

With regard to governance arrangements, SOCA, through the UKFIU, is responsible for managing the suspicious activity reporting, commonly known as the SARs regime, but it does this in partnership with stakeholders.

Overseeing SOCA's discharge of this responsibility sits a SARs regime committee. This was established following the last major review of the regime by Sir Stephen Lander in 2006. It ensures that the regime is delivering as desired and that developments are effectively represented to the government's Money Laundering Advisory Committee. More particularly, the committee oversees the effective functioning of the regime including a wider visibility and oversight of the regime outcomes. Their responsibility also extends to encouraging, exhorting, influencing, advising and supporting the reporting sectors and regime end users as well as monitoring and addressing difficulties they may have. The committee also supports publication of the SARs annual report which is the assessment of the operation of the SARs regime over the previous year. The annual report helps ensure effective governance and transparency of the regime and is publicly available. Membership of the committee currently consists of a SOCA executive director, who is the chair, and representatives of the UKFIU, end users, regulators, professional bodies, the Home Office and Her Majesty's treasury.

In respect of the U.K.'s legal framework, I have mentioned the Proceeds of Crime Act. The key reporting obligations are applicable to anyone in the U.K. in the reporting sector. In essence, there is a legal obligation to submit a SAR to SOCA if they know or suspect or have reasonable grounds to know or suspect that another is engaged in money laundering and the information came to them in the course of their business. In most organizations this is reported through the nominated officer, known as the money laundering reporting officer. Reporting is also governed by tipping off provisions, which make it an offence, having submitted a SAR, to reveal information which is likely to prejudice any resulting law enforcement investigation.

The Terrorism Act is also in play. It is a criminal offence in the U.K. to finance or facilitate the financing of terrorism, and this act stipulates a further legal obligation on the regulated sector to submit SARs to SOCA. There is no minimum limit for the value of activity being reported, nor is there a requirement for the report to contain only transaction data, thus enabling the widest possible scope for reporting. Although there are differences, the regime operates in parallel to that of the Proceeds of Crime Act, including consent and tipping off provisions.

déclarations obligatoires. Ce dispositif d'ensemble est renforcé par un certain nombre d'organismes de réglementation responsables des différents secteurs.

Par l'intermédiaire de l'UKFIU, la SOCA assume la responsabilité générale des rapports d'activités suspectes, qu'on appelle communément RAS, et elle le fait en partenariat avec divers intervenants.

Un comité de surveillance du système des RAS surveille la façon dont la SOCA s'acquitte de cette responsabilité. C'est la structure qui a été établie à la suite de la dernière grande révision du système, par sir Stephen Lander, en 2006. L'objectif est de s'assurer que le système en place donne des résultats et que ces derniers sont bien présentés au comité consultatif du blanchiment d'argent qui a été mis en place par le gouvernement. Le comité doit en particulier veiller au bon fonctionnement du système, notamment à la plus grande visibilité à donner aux résultats obtenus. Il doit aussi encourager, enjoindre, influencer et conseiller les utilisateurs du système et ceux qui sont appelés à faire des rapports, et aider ceux qui peuvent avoir des difficultés. Le comité appuie également la publication du rapport annuel des RAS, qui est une évaluation du fonctionnement du système des RAS pendant les 12 mois précédents. Le rapport annuel permet d'évaluer la bonne gouvernance et la transparence du système en place, et il est à la disposition du public. Siègent actuellement à ce comité un dirigeant de la SOCA, qui en est le président, ainsi que des représentants de l'UKFIU, des utilisateurs finaux, des organismes de réglementation, des organismes professionnels, du Home Office et du Trésor de la Couronne.

En ce qui concerne le dispositif législatif britannique, j'ai déjà parlé de la Proceeds of Crime Act. L'obligation de faire un rapport s'applique à quiconque, au Royaume-Uni, fait partie du secteur réglementé. En substance, une personne a l'obligation de faire un rapport lorsque, de par ses activités professionnelles, elle a obtenu des informations lui permettant de soupçonner ou d'avoir de bonnes raisons de croire qu'une autre personne se livre à du blanchiment d'argent. Dans la plupart des organisations, ce genre de rapport est fait par l'entremise de l'agent désigné, qu'on appelle agent rapporteur d'activités de blanchiment d'argent. Il convient de mentionner également les dispositions relatives à la notification du client, qui interdisent la divulgation de toute information susceptible de nuire au bon déroulement d'une enquête.

Notre pays a également adopté le Terrorism Act, qui interdit à quiconque, sous peine de sanction, d'assurer ou de faciliter le financement du terrorisme, et qui, lui aussi, impose au secteur réglementé l'obligation de soumettre des RAS à la SOCA. La loi ne fixe pas de seuil minimal quant à la valeur des activités à déclarer, et elle ne limite pas les renseignements à fournir aux seules données transactionnelles, si bien que les RAS peuvent avoir une portée très vaste. Malgré quelques différences, l'application de cette loi est semblable à celle de la Proceeds of Crime Act, y compris les dispositions concernant les demandes d'autorisation et la notification du client.

It is perhaps worth pointing out also that while SOCA does not have a remit to address terrorism, the UKFIU has established close links with relevant counterterrorism units in order to support their objectives and discharge SOCA's statutory obligations.

On money laundering regulations, which I mentioned earlier, both the Proceeds of Crime Act and the Terrorism Act are supplemented by secondary legislation in the form of the money laundering regulations, which implement aspects of the EU money laundering directives into U.K. law.

The five key obligations on the regulated sector include staff training; customer due diligence, which includes knowing the customer/business, including client identification; record keeping; having systems and controls in place to prevent money laundering or terrorist financing, which include internal reporting of suspicions or knowledge of money laundering; and finally, identifying a nominated officer to oversee submitting SARs to SOCA and the implementation of the regulations and appropriate guidance.

With regard to guidance, approved guidance issued by regulators and trade bodies assist the reporting sector to deliver its responsibilities under the legislation. When deciding whether an offence has been committed, the court must consider whether the defendant followed any relevant guidance issued by an appropriate body and approved by Her Majesty's treasury. The most significant contribution to guidance is the Joint Money Laundering Steering Group Guidance Notes for the U.K. financial sector which have been approved by Her Majesty's treasury and the money laundering advisory committee for the regulated sector.

I have mentioned the U.K. SARs regime. A suspicious activity report is a piece of information alerting law enforcement that certain client or customer activity is in some way suspicious and might indicate money laundering or terrorist financing. The SARs regime is the end-to-end system which enables reporters who spot suspicious financial transactions, or any other suspicious activity that might suggest money laundering or terrorist financing, to report this to the UKFIU in a SAR; the UKFIU to process a SAR and store on it the SARs database, which is given the name ELMER; and end users in law enforcement to subsequently make use of the data held on the SARs database viewed through an online portal called money.web or a system known as ARENA.

The Proceeds of Crime Act established two distinct provisions for the handling of suspicions about criminal funds. The first requires institutions in the reporting sectors to disclose as SARs to the UKFIU any situations that arise concerning criminal property or money laundering. The second allows persons and businesses generally, and not just those in the reporting sectors, to avail themselves of a defence against money laundering charges

Il convient de préciser ici que, même si la SOCA n'a pas le mandat de lutter contre le terrorisme, l'UKFIU a établi des relations étroites avec les unités responsables de la lutte contre le terrorisme, afin de les aider à réaliser leurs objectifs et à mener à bien la tâche confiée à la SOCA.

S'agissant des règlements relatifs au blanchiment d'argent, dont j'ai parlé tout à l'heure, la Proceeds of Crime Act et la Terrorism Act sont tous les deux accompagnés de règlements d'application qui permettent d'incorporer à la législation britannique les directives de l'Union européenne en matière de blanchiment d'argent.

Les cinq grandes obligations qui sont imposées au secteur réglementé sont la formation des employés; l'obligation de vigilance vis-à-vis de la clientèle, y compris la connaissance de l'identité et du type d'activité du client; la tenue de dossiers; la mise en place de mécanismes de surveillance pour empêcher le blanchiment d'argent ou le financement du terrorisme, y compris des déclarations internes par tout employé qui constate ou soupçonne des activités de blanchiment d'argent; et, enfin, la désignation d'un agent chargé de superviser la soumission des RAS à la SOCA et l'application des règlements, ainsi que de fournir des conseils pertinents.

À ce propos, les conseils et lignes directrices émis par les organismes de réglementation et les organismes professionnels ont pour but d'aider le secteur réglementé à s'acquitter des responsabilités qui lui sont conférées par la loi. Pour conclure à une infraction, le tribunal doit déterminer si le défendeur a respecté les lignes directrices pertinentes qui ont été émises par un organisme approprié, avec l'approbation du Trésor de la Couronne. À cet égard, les lignes directrices émises par le Joint Money Laundering Steering Group pour le secteur financier britannique, avec l'approbation du Trésor de la Couronne et du comité consultatif du blanchiment d'argent dans le secteur réglementé, sont le principal outil de référence.

J'ai parlé tout à l'heure du système des RAS, au Royaume-Uni. Un rapport d'activité suspecte sert à alerter la police qu'un client ou une transaction particulière sont suspects et qu'ils dissimulent peut-être des activités de blanchiment d'argent ou de terrorisme. Autrement dit, un RAS permet à une personne qui constate des transactions financières ou des activités suspectes, susceptibles de dissimuler du blanchiment d'argent ou du financement de réseaux terroristes, d'en informer l'UKFIU au moyen d'une déclaration écrite. Ensuite, l'UKFIU traite le RAS et entre les informations dans la base de données des RAS, qu'on appelle ELMER. Pour consulter cette base de données, les utilisateurs finaux, c'est-à-dire les services de police, passent par le portail money.web ou un système appelé ARENA.

La Proceeds of Crime Act contient deux articles distincts sur ce qu'il faut faire en cas de transactions financières suspectes. Le premier oblige les établissements du secteur réglementé à soumettre des RAS à l'UKFIU dans tous les cas de transactions suspectes ou de blanchiment d'argent. Le deuxième permet à toute personne et à toute entreprise, pas seulement celles du secteur réglementé, de se prémunir contre des accusations de

by seeking the consent of the UKFIU to undertake an activity including completing a transaction, which would otherwise be a prohibited act, about which they have concerns. Similar provisions relating to terrorist financing are contained within the Terrorism Act.

Perhaps worthy to point out, there is no automatic *de minimis* limit, nor is there a requirement for the report to contain only transaction data. Rather, SARs should contain details of suspicious activity, thus ensuring the widest possible scope for reporting.

With regard to stakeholder engagement, starting from the top with the SARs regime committee, the UKFIU works collaboratively with the reporting and end user communities to support the regime's overall objectives. A team of staff are dedicated to outreach and dialogue working with partners to meet respective needs. A dedicated communications role is intrinsic to this. In support we also have staff from other end user agencies embedded within the UKFIU.

Related to data handing and sharing, the ELMER database stores all SARs submitted by the reporting sector and is owned and managed by the UKFIU, supported by its IT supplier. The majority of reports are submitted electronically. The security internal database is then managed so as to provide complete and, where appropriate, accessible information for use by identified stakeholders. There are approximately 1.38 million SARs on ELMER and current submissions of SARs are just short of 250,000 a year. UKFIU interests are identified through daily automated searches.

As previously stated, SOCA was empowered with powerful legal gateways to allow it to share information and collaborate with partners. There was a need to maximize the value both of SARs and other sources of financial and criminal intelligence. The value of financial intelligence is often not fully realized until it is combined with other sources of information.

Consistent with this approach, most of the ELMER database is made available to in excess of 70 different U.K. agencies through a secure web-based portal, which as I mentioned is money.web, or ARENA, which provides advanced analytical functionality. These are available to investigators from every police force in England, Wales, Scotland and Northern Ireland, along with the national agencies that have prosecution powers, for example, Her Majesty's Revenue and Customs, the Department for Work and Pensions, and the Serious Fraud Office.

ARENA software provides a data mining solution and searches against structured and unstructured SARs data offering users the ability to visualize the information obtained, including network charts and mapping.

Access to the data is tightly controlled through a governance regime which includes an end user criteria, end user agency agreements and individual user agreements. Agencies must meet

blanchiment d'argent en demandant à l'UKFIU l'autorisation de mener à bien une activité, y compris une transaction interdite par la loi, au sujet de laquelle elle a des soupçons. La Terrorism Act contient des dispositions semblables en ce qui concerne le financement du terrorisme.

Il convient de préciser ici qu'il n'y a pas de seuil *de minimis* automatique, et que le RAS ne se limite pas à des données transactionnelles. Au contraire, un RAS doit contenir un maximum de détails sur l'activité suspecte, afin que la déclaration ait une portée maximale.

Pour ce qui est du rôle des différents intervenants, à commencer par le haut avec le comité de surveillance du système des RAS, l'UKFIU collabore aussi bien avec ceux qui rédigent les RAS que ceux qui les utilisent, afin d'assurer la réalisation des objectifs globaux. Une équipe d'agents est chargée d'entretenir les contacts avec nos partenaires afin de satisfaire les besoins de chacun. La communication joue un rôle crucial à cet égard. Réciproquement, l'UKFIU compte dans ses effectifs des représentants des organismes qui utilisent notre base de données.

Pour ce qui est du traitement et de la communication des données, la base ELMER, qui contient tous les RAS soumis par le secteur réglementé, est la propriété de l'UKFIU, qui en assure la gestion avec l'aide de son fournisseur de TI. La majorité des rapports sont soumis par voie électronique. La sécurité interne de la base de données est assurée de façon à permettre aux utilisateurs autorisés d'avoir accès aux informations, lorsque cela est justifié. La base ELMER contient environ 1,38 million de RAS et en reçoit actuellement près de 250 000 de plus, chaque année. L'UKFIU lance des recherches automatisées quotidiennes.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la loi donne à la SOCA de vastes pouvoirs pour communiquer des informations à ses partenaires et collaborer avec eux. Il était nécessaire d'optimiser la valeur des RAS aussi bien que des autres sources de renseignements financiers et criminels. Bien souvent, on n'apprécie pas la valeur d'un renseignement financier tant qu'on ne l'a pas recoupé avec d'autres sources d'information.

C'est dans cette perspective que la majeure partie du contenu de la base ELMER est mise à la disposition de plus de 70 agences britanniques, par l'intermédiaire d'un portail Internet, le money.web ou ARENA dont je parlais tout à l'heure. Ce portail offre des fonctionnalités analytiques sophistiquées qui sont accessibles aux enquêteurs de toutes les forces de police de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord, ainsi qu'aux agences nationales qui ont des pouvoirs de poursuites, comme le Revenu et les Douanes de la Couronne, le ministère du Travail et des Pensions, et le Serious Fraud Office.

Le logiciel ARENA facilite l'exploration des données structurées et non structurées des RAS, et permet à l'utilisateur de visualiser l'information obtenue, au moyen de graphiques et de cartes, notamment.

L'accès aux données est rigoureusement contrôlé par un système de gouvernance qui exige le respect de certaines conditions par l'utilisateur final ainsi que la signature de

the criteria and individuals are restricted to those who are largely accredited financial investigators or trained financial intelligence offices or analysts. Training, including confidentiality training, ensures that those who have access to the data understand handling conditions and respect the confidentiality and sensitive nature of the information.

SARs are retained on ELMER for a period of six years or until proven not to be linked to crime. They are then deleted automatically. A single SAR is often used several times by several different users for different purposes. For example, the information within a SAR may inform HMRC around taxation; it may inform local police about fraud or theft; or it may inform a government department about another issue or weakness in a financial product.

If the SAR is requesting consent, the UKFIU consent team, in close consultation with appropriate end users and others, have seven working days to make an initial consent decision. If consent is refused, then law enforcement has 31 calendar days, the moratorium period, to take further action. By that we mean restrain or seize funds. Where consent is granted, the reporter may go ahead with the specified transaction or activity and will have a defence to any potential money laundering offences relating to that activity.

Law enforcement agencies prioritize and make recommendations on consent requests referred to them by the UKFIU. They can check SAR subject details against local intelligence data bases for relevant additional information. Depending on the outcome, SARs can lead to the instigation of new investigations or enhance existing ones or knowledge of a subject.

In the last year, management of the consent provisions alone, covering over 13,000 consent requests, resulted in over £35 million being restrained or seized.

Recognizing the international dimension to money laundering and terrorism financing data sharing also extends to the international arena where the UKFIU has actively engaged with a number of partners around information exchange.

In summary, over all the UKFIU takes the view that the SARs regime is one of the most important public-private sector partnerships we have in the U.K. and that it exerts a powerful deterrent effect on criminals.

**The Chair:** Thank you, Mr. Hislop for those opening comments.

protocoles d'entente avec l'agence ou la personne qui utilise le système. Les agences doivent respecter ces conditions, et les personnes autorisées à utiliser le système sont généralement des enquêteurs financiers agréés ou des spécialistes du renseignement financier. Leur formation, notamment en matière de confidentialité, permet de garantir que ceux qui ont accès aux données sont parfaitement conscients de la nécessité de les manipuler avec précaution et de respecter leur caractère confidentiel et délicat.

Les RAS restent dans la base ELMER pendant six ans, ou jusqu'à ce qu'il soit clairement démontré qu'ils ne sont pas liés à une activité criminelle. Après quoi, ils sont automatiquement supprimés. Un même RAS est souvent utilisé plusieurs fois par différents utilisateurs à des fins diverses. Par exemple, les renseignements contenus dans un RAS peuvent intéresser le Revenu et les Douanes de la Couronne à propos de certains contribuables, ou bien la police locale à propos de cas de fraude ou de vol, ou encore un autre ministère gouvernemental à propos d'un problème posé par un produit financier.

Si l'auteur du RAS demande une autorisation, l'équipe spéciale de l'UKFIU dispose de sept jours ouvrables pour prendre une première décision, en collaboration étroite avec les utilisateurs finaux et d'autres parties prenantes. Si l'autorisation est refusée, la police dispose alors de 31 jours civils, qu'on appelle moratoire, pour prendre d'autres mesures, c'est-à-dire pour geler ou saisir les fonds. Si l'autorisation est accordée, l'auteur du RAS peut procéder à la transaction ou à l'activité en question, puisqu'il s'est ainsi prémuni contre toute accusation de blanchiment d'argent susceptible de résulter de ladite activité.

Les services de police analysent les demandes d'autorisation qui leur sont soumises par l'UKFIU et font des recommandations en conséquence. S'ils ont besoin de renseignements supplémentaires, ils peuvent comparer les données du RAS et celles de leurs bases de données locales. Selon les résultats, le RAS peut donner lieu à une nouvelle enquête, élargir le rayon d'action d'une enquête en cours, ou tout simplement approfondir la connaissance d'un dossier.

L'an dernier, les dispositions relatives aux demandes d'autorisation ont donné lieu à plus de 13 000 autorisations qui ont permis de geler ou de saisir plus de 35 millions de livres.

Étant donné que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme n'ont pas de frontières, il est important de communiquer les données recueillies à nos partenaires internationaux, ce que l'UKFIU poursuit activement.

En conclusion, j'aimerais dire que, pour l'UKFIU, le système des RAS est un de nos outils les plus importants, parmi tous nos partenariats public-privé, car il a un effet dissuasif considérable sur les criminels.

**Le président :** Merci, monsieur Hislop, de votre déclaration liminaire.

My first question for you has to do with the organizational structure that you operate. In Canada, as you know, FINTRAC operates under the direction of the Department of Finance. As I understand from your remarks, your organization operates as a division of the Serious Organised Crime Agency, which is part of the Home Office.

Could you comment on how it was decided that the UKFIU went to the public safety portfolio as distinct from being in some other area? Perhaps you could give us some background on how it evolved and when it started.

**Mr. Hislop:** It started in the late 1980s. At that stage we had what was referred to as the National Criminal Intelligence Service, and the UKFIU was a department within that, so even at that early stage it was within the law enforcement intelligence arena.

SOCA was created in 2006 and, as a consequence, the National Criminal Intelligence Service was integrated, along with a number of other agencies, including the National Crime Squad, aspects of the U.K. border services and some of Her Majesty's Revenue and Customs that were involved in investigations, into the new Serious Organised Crime Agency. That is the background. It started at the start of, if you like, the global phenomenon of money laundering and SARs reporting and it has stayed there ever since.

**The Chair:** If I may ask, is your background law enforcement?

**Mr. Hislop:** Yes, my background was with a police force, and since 1998 I have been managing on a national basis through the national crime squad and then into the Serious Organised Crime Agency.

**The Chair:** Thank you. I will turn to senators for questions.

[Translation]

**Senator Maltais:** I do not know whether it happens in your country, but the Canadian Bar Association said, when its representatives appeared before this committee, that multiple real estate transactions are often made with only one client to end up with one invisible client.

Therefore, it is almost impossible to track the origin of the funds that could be used for criminal activities. Do you have similar cases in your country, with the monitoring agency you have set up?

[English]

**Mr. Hislop:** I cannot comment on securities per se, but our operating model means that we identify entities. Therefore, if there is an account or an individual or an address, anything like that, that is common across a number of SAR reports, our technology enables us to make the links around all of that and therefore identify what may be investigative opportunities.

Ma première question porte sur la structure organisationnelle de votre unité. Au Canada, comme vous le savez, le CANAFE est placé sous la direction du ministère des Finances. Si j'ai bien compris, votre organisation, elle, est une division de la Serious Organised Crime Agency, qui fait elle-même partie du Home Office.

Pouvez-vous m'expliquer pourquoi on a décidé d'intégrer l'UKFIU au portefeuille de la sécurité publique plutôt qu'à un autre ministère? Comment et quand en est-on arrivé à prendre cette décision?

**M. Hislop :** Tout a commencé à la fin des années 1980. À cette époque, nous avions ce qu'on appelait le National Criminal Intelligence Service, dont l'UKFIU était une composante. Donc, déjà à cette époque, l'UKFIU faisait partie du dispositif du renseignement policier.

La SOCA a été créée en 2006, regroupant ainsi le National Criminal Intelligence Service et plusieurs autres agences, notamment la National Crime Squad, certains services frontaliers britanniques et certains services de Revenu et Douanes de la Couronne, qui s'occupaient des enquêtes. Voilà pour le contexte. Tout a commencé, si l'on peut dire, avec l'émergence du phénomène mondial du blanchiment d'argent; on a mis en place le système des RAS, et c'est resté tel quel depuis.

**Le président :** Puis-je vous demander si vous avez des antécédents dans la police?

**M. Hislop :** Oui, j'ai fait carrière dans la police avant de me voir confier, en 1998, la gestion de l'escouade criminelle au niveau national, puis des responsabilités au sein de la Serious Organised Crime Agency.

**Le président :** Merci. Je vais maintenant laisser la parole aux sénateurs.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Je ne sais pas si cela se produit chez vous, mais sur le plan des transactions immobilières, le Barreau canadien, lors de son témoignage devant le comité, a dit que les transactions immobilières se faisaient souvent à répétition avec le même client pour finir par un client invisible.

C'était donc presque impossible de retracer la source de l'argent qui pouvait servir à la criminalité. Est-ce que des cas semblables peuvent se produire chez vous avec l'organisme de surveillance que vous avez mis en place?

[Traduction]

**M. Hislop :** Pour ce qui est des transactions immobilières, je ne sais pas vraiment, mais notre système exige l'identification des entités. Par conséquent, si un compte, un individu ou une adresse apparaît dans plusieurs RAS, notre technologie nous permet de faire les recoupements nécessaires pour identifier ces personnes et de déclencher éventuellement des enquêtes.

[Translation]

**Senator Maltais:** Is there a very good working relationship between your organization and the various financial institutions?

[English]

**Mr. Hislop:** We have excellent relationships. It really is a partnership arrangement right from the top with the SARs committee where banking is represented through the British Bankers' Association, who support us in a number of ways. It really is seen as a joint effort toward the outcomes that everyone is trying to achieve through the SARs regime.

[Translation]

**Senator Maltais:** Unlike Canadian law, your legislation does not prescribe a minimum value to report a transaction. In your opinion, is that an advantage or a disadvantage?

[English]

**Mr. Hislop:** We do not have that provision. Our whole regime is based on a risk-based approach. The thinking behind any institution around the law means that they have to examine each transaction, each activity, on a risk-based approach. On the one hand we have ELMER and all of our suspicious activity reports, which are suspicion-based as opposed to something which is not risk-based at all. Therefore, I suppose there would be a danger that if everyone said that all transactions are automatically reported, you could lose focus on the risk based approach to each one.

**Senator Harb:** In your 2010-11 report, you stated that approximately 250,000 SARs were submitted. It seemed that they were submitted mainly by four institutions in the United Kingdom, at least according to the document that I have. What happened with the other institutions. Why do all of these reports seem to be coming only from four?

**Mr. Hislop:** I do not recognize the four. Banking represents something like 77 per cent of SARs. The second largest would be money service bureaus, which represent 9 per cent. Between them they represent something like 87 per cent of the total number of SARs submitted. Of course, there are much larger than that. If you look at in terms of banks, we do a piece of work around the top 10 which goes to each individual organization and looks at their submissions as an example of. So rather than top four it is top ten for us.

**Senator Harb:** Interestingly, you mentioned that much of the data coming into your system does not necessarily result in more convictions but that your system is based on risk. You mentioned something along the line of automated searches. Does that mean you go into the data base and with a certain criteria you electronically try to extract the information that you need and then delve into it?

**Mr. Hislop:** That is right.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Est-ce que la collaboration est très bonne entre les institutions financières du Royaume-Uni et votre organisme?

[Traduction]

**M. Hislop :** Nous avons d'excellentes relations. En fait, c'est un véritable partenariat, qui commence au sommet, avec le comité des RAS où siègent des représentants de la British Bankers' Association. Nous voyons cela comme un effort collectif pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés avec le système des RAS.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Contrairement à la loi canadienne, vous n'avez pas de base de transaction obligatoirement déclarée. Est-ce que c'est un avantage pour vous ou si c'est un désavantage?

[Traduction]

**M. Hislop :** En effet, nous ne fixons pas de valeur minimale pour les transactions à déclarer. Notre système est fondé sur la gestion du risque. En conséquence, chaque établissement doit évaluer le risque que pose chaque transaction, chaque opération. Notre base ELMER et tous nos rapports d'activités suspectes sont fondés sur le soupçon, par opposition à un système pas du tout fondé sur le risque. Pour cette raison, il serait à mon avis dangereux de dire que toutes les transactions doivent être automatiquement déclarées, car cela pourrait se faire au détriment de la gestion du risque.

**Le sénateur Harb :** Dans votre rapport de 2010-2011, vous dites qu'environ 250 000 RAS ont été soumis, et d'après le document que j'ai sous les yeux, ces rapports proviennent principalement de quatre institutions britanniques. Qu'en est-il des autres institutions? Pourquoi les rapports semblent-ils tous provenir de ces quatre-là?

**M. Hislop :** Je n'en vois pas quatre. Le secteur bancaire soumet à peu près 77 p. 100 des RAS. Ensuite, il y a les bureaux de transfert de fonds, qui représentent à peu près 9 p. 100 du nombre total de RAS. À eux deux, ces secteurs représentent à peu près 87 p. 100 du nombre total de RAS. Et si vous poussez l'analyse plus loin, au niveau des banques individuelles, c'est surtout les 10 plus grandes banques qui soumettent le plus de RAS. Donc, au lieu de quatre, je dirais plutôt 10.

**Le sénateur Harb :** Ce qui est curieux, c'est que vous avez dit qu'un grand nombre de données qui entrent dans votre système ne se traduisent pas nécessairement par un plus grand nombre de condamnations, mais que votre système est fondé sur la gestion du risque. Vous avez aussi parlé de recherches automatisées. Voulez-vous dire que vous interrogez la base de données à l'aide de certains critères pour essayer d'extraire de l'information que vous analysez ensuite?

**M. Hislop :** C'est exact.

**Senator Harb:** My last question deals with the fact that last year, as a result of those searches and investigations, you were able to seize or confiscate £35 million.

**Mr. Hislop:** Through the consent regime.

**Senator Harb:** Through the consent regime.

**Mr. Hislop:** That is right, yes.

**Senator Harb:** Could you elaborate on the consent regime?

**Mr. Hislop:** As I mentioned, within the U.K. legislation there is provision for reporters to seek consent from the UKFIU. Only the UKFIU or a police constable can give consent for this to happen where they are conducting a transaction or an activity which they believe could be money laundering or a criminal offence, and they can afford themselves of the opportunity of a defence in law against them on the money laundering charges if they get consent from the UKFIU.

If my memory serves, there were 13,662 that year, each of which came to us. We then have a requirement within seven days to review that request, and the way we do that is we do our own internal searches to see if there is any internal interest. We will then refer to a relevant law enforcement body where there is one identified to see whether there are opportunities or other interests, and it could be both ways. Consent could either be denied or granted, but there is the opportunity for law enforcement to intervene, which could be around stopping dissipation of criminal funds out of the country or putting freezing mechanisms in place; or it could be that there is an edification that a transaction will be taking place in which somebody may be coming with a bag full of money, which means that law enforcement may give consent. Actually, law enforcement then has an opportunity to be there to meet and greet the said people.

**Senator Stewart Olsen:** I have two issues, if I might touch on them. You mentioned that your database is very secure, but there are a tremendous number of users of the database. How do you ensure those users are safe? I know that you say training. Who trains them and how are you ensuring an ongoing security with the amount of users?

**Mr. Hislop:** This is an ongoing challenge that we have, but one that is entirely manageable and managed, and evidence of management, if you like, is through the number of breaches that we do not get. Effectively, as I mentioned, there is a whole structure of governance in place whereby there is an end user criteria which has been agreed to at the highest level with the SARs committee. Organizations looking to get access to that data firstly have to be on the agreed legislative list of agencies that have powers around all of that. They then have to meet the criteria that is published, which is around securing of data, access to it and the whole environment around where this data is going to be viewed,

**Le sénateur Harb :** Vous avez dit, et ce sera ma dernière question, que l'an dernier, à la suite de ces recherches et de ces enquêtes, vous avez réussi à saisir ou à confisquer 35 millions de livres.

**M. Hislop :** Grâce au système des autorisations.

**Le sénateur Harb :** Ah bon, c'est grâce à ce système?

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Harb :** Pourriez-vous nous donner des précisions sur ce système?

**M. Hislop :** Comme je l'ai dit, la loi britannique prévoit que les agents rapporteurs peuvent demander une autorisation à l'UKFIU. Seuls l'UKFIU ou un agent de police peuvent autoriser une transaction ou une opération susceptible de constituer du blanchiment d'argent ou une infraction pénale, et en obtenant l'autorisation de l'UKFIU, l'agent rapporteur se prémunit contre des accusations ultérieures de blanchiment d'argent.

Si je me souviens bien, il y a eu 13 662 demandes l'an dernier, qui nous ont toutes été soumises. Dans ces cas-là, nous disposons de sept jours pour examiner la demande, sept jours pendant lesquels nous faisons notre propre enquête interne pour voir si la demande présente un intérêt pour nous. Ensuite, nous la transmettons au service de police approprié pour voir si elle présente un intérêt pour d'autres parties, et ça marche dans les deux sens. L'autorisation peut être accordée ou refusée, mais les services de police ont la possibilité d'intervenir, en empêchant par exemple l'argent de quitter le pays ou en bloquant les comptes. Il peut aussi arriver que quelqu'un ait l'intuition qu'une transaction va avoir lieu, et que le client va se présenter avec un sac rempli de billets de banque, et à ce moment-là, il faut l'autorisation de la police. En fait, la police peut même être présente à l'arrivée du client.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Avec votre permission, j'aimerais aborder deux sujets. Vous avez dit que votre base de données est très sécurisée, mais le nombre d'utilisateurs est considérable. Comment faites-vous pour vous assurer qu'ils respectent tous les critères d'utilisation? Je sais que vous avez parlé de formation, mais j'aimerais savoir qui assure cette formation et comment vous vous assurez que tous les utilisateurs respectent les conditions d'utilisation.

**M. Hislop :** C'est un défi constant, mais qui est tout à fait gérable, comme le prouve l'extrême rareté des cas de violation. Comme je l'ai dit, nous avons mis en place toute une structure de gouvernance, et c'est la plus haute instance, c'est-à-dire le comité des RAS, qui a défini les critères d'utilisation du système. Les organisations qui veulent avoir accès à ces données doivent d'abord figurer sur la liste officielle des agences habilitées. Ensuite, elles doivent respecter les critères établis, au sujet de la sécurisation des données, de leur accès, des conditions dans lesquelles elles vont être consultées... Bref, les organisations doivent s'engager à respecter tous ces critères. Elles doivent également s'engager à nous donner de

so the organization has to sign up to that. It also signs up to various conditions around provision of feedback to us and obligations around if there are any breaches or breakdown of that security. They have to report to us.

That then is translated into individual user agreements, so every single one of approximately 2,100 users across the country has to actually sign up, recognizing their responsibilities and their obligations around the handling and security of the data that they are accessing.

How does that training take place? As I say, most of them are either accredited financial investigators or financial intelligence officers. We have in the U.K. an organization currently known as the National Policing Improvement Agency. It is, in law, responsible for accreditation and training of those individuals, and there is an agreed format for all of that. They keep the list of who, and we obviously link in with those with around who is proposing to get access and everything else.

In terms of ongoing scrutiny, and it is really scrutiny that we do to ensure that people are still accredited, making sure they are still using it, and we have the full background. In terms of breaches, they are rare.

**Senator Stewart Olsen:** The other issue I would like to touch on is the matter of reports, prosecutions and consents. You have a large number of reported on your SARs. How many actual prosecutions or consents have resulted from those? I am not sure if you have the figures.

**Mr. Hislop:** No.

**Senator Stewart Olsen:** It is interesting. We have a large number of reports here as well, and we have been looking at how many prosecutions have resulted now. I am interested in your consent procedure because that seems to eliminate the need for prosecution. Am I gathering that? Is that correct?

**Mr. Hislop:** No, in fact, it is the contrary. It presents opportunities for prosecution because we only refuse consent where there is going to be an investigation that will go to a court and seek the assets being restrained.

**Senator Stewart Olsen:** I see.

**Mr. Hislop:** Actually it is more of an opportunity that it presents more than anything else.

In terms of your first question around number of prosecutions, that is very difficult because of our operating model whereby SARs are made available to end users, to investigators, as a matter of course. The life of a SAR could be six years, so it is difficult to say when there will be a prosecution and how material that SAR is to it. It may be just a bit part; it may kick off a whole investigation. Equally it is important to recognize that we have an

la rétroaction et à prendre les mesures prévues en cas de violation des critères d'utilisation. Autrement dit, elles doivent nous en informer.

Tous ces critères sont transposés dans des ententes individuelles, et chacun des 2 100 utilisateurs que nous avons approximativement dans le pays doit prendre connaissance des responsabilités qui lui sont confiées et s'engager à assurer l'utilisation sécurisée des données qu'il consulte.

Comment cette formation se fait-elle? Comme je l'ai dit, il s'agit principalement d'enquêteurs financiers agréés ou de spécialistes du renseignement financier. Nous avons au Royaume-Uni ce qu'on appelle la National Policing Improvement Agency qui, de par la loi, est responsable de l'agrément et de la formation de ces gens-là, et nous nous entendons sur les modalités de cette formation. L'agence tient une liste des personnes agréées, et de notre côté, nous vérifions, chaque fois qu'une personne nous demande d'avoir accès à nos données, que son nom figure bien sur cette liste.

Pour ce qui est de la surveillance que nous exerçons en permanence, elle consiste pour l'essentiel à vérifier que les gens sont toujours agréés, que les critères sont respectés, bref, qu'il n'y a pas d'accrocs, et croyez-moi, ils sont rares.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Ma deuxième question porte sur les rapports, les poursuites et les demandes d'autorisation. Vous entrez un grand nombre de RAS dans votre système, mais à combien de poursuites ou de demandes d'autorisation ont-ils donné lieu? Vous n'avez peut-être pas ces chiffres avec vous.

**M. Hislop :** Non, je ne les ai pas.

**Le sénateur Stewart Olsen :** C'est intéressant, parce que nous avons nous aussi un grand nombre de rapports, et nous essayons justement de savoir à combien de poursuites ils ont donné lieu. Votre système de demande d'autorisation est intéressant parce que j'ai l'impression qu'il élimine un certain nombre de poursuites. Est-ce que je me trompe?

**M. Hislop :** En fait, c'est le contraire, ça facilite les poursuites, car l'autorisation n'est refusée que dans les cas où il va y avoir une enquête visant à obtenir la saisie des comptes.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Je comprends.

**M. Hislop :** En fait, le système des autorisations facilite le déclenchement d'une enquête, plutôt qu'autre chose.

Pour ce qui est de votre première question sur le nombre de poursuites, il m'est très difficile de vous donner une réponse. Selon notre mode de fonctionnement, les RAS sont accessibles aux utilisateurs finaux et aux enquêteurs, et comme un RAS peut rester dans la base de données pendant six ans, il est difficile de savoir quand sont intentées les poursuites et dans quelle mesure le RAS en est le déclencheur. Il peut n'en être qu'un aspect, ou bien

all-pronged approach, so it is not just investigations. It can be preventative measures; it can be interventions to disrupt, as well as protection of the elderly, vulnerable, et cetera.

**Senator Stewart Olsen:** Would you measure your success then by the amount of money that you have recovered? How do you measure your success in the organization?

**Mr. Hislop:** It is very difficult because of the way that we deal with SARs. As I say, one piece of information, one SAR may not provoke an investigation. However, having said that, collectively, together with the rest of criminal information that we have or the rest of the information that law enforcement across the whole of the U.K. has, that could be the bit that tips it into an investigation, an ancillary enforcement action, as opposed to not. How do you actually measure that? That is very difficult.

**The Chair:** Picking up on Senator Stewart Olsen's point, how do you approach the whole issue of evaluating performance? How do you take a look at your department and say the taxpayers of the U.K. are getting good value for their money?

**Mr. Hislop:** Well, of course the size of our department is quite small because of the role that we have, but of course what we do have is a devolved model whereby actually, instead of the 70 or 80 people that we have within the UKFIU, there is actually 2,100 plus out there who are effectively doing the role that other FIUs across the world do. We have gotten much larger, but it is determining how you break down the role of a financial investigator in a police force as opposed to the prosecutor of that offence. It is very difficult.

One thing that might be worth mentioning is that in the U.K. part of the performance regime is an "incentivization" angle whereby if law enforcement, and clearly law enforcement things like the Crown prosecution service, are involved in getting confiscations back, then actually part of that confiscation fund gets fed back to law enforcement, so there is an encouragement and "incentivization" to actually invest in this sort of work.

**Senator Ringuette:** I gather that from at least three different angles there is a major difference from your responsibility in the U.K. and what we have here in Canada.

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Ringuette:** The first one being structure.

**Mr. Hislop:** Very, yes.

**Senator Ringuette:** Your structure is under the guidance of law enforcement.

**Mr. Hislop:** I would not necessarily say "under the guidance of." We come under the Home Office for policy.

**Senator Ringuette:** Exactly, yes.

être la pièce maîtresse de toute l'enquête. Il ne faut pas oublier non plus que nous jouons sur tous les fronts, et qu'il n'y a pas que les enquêtes. Nous pouvons prendre des mesures préventives, des mesures pour perturber les opérations de blanchiment, ou encore des mesures de protection des personnes âgées, des personnes vulnérables, et cetera.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Est-ce que vous mesurez votre succès à l'aune des sommes que vous avez récupérées? Comment faites-vous pour mesurer l'efficacité de votre organisation?

**M. Hislop :** C'est très difficile à faire vu la façon dont nous utilisons les RAS. Comme je l'ai dit, un RAS peut ne pas donner lieu à une enquête. Cela dit, quand un RAS s'ajoute aux autres informations compilées par notre organisation et par les autres services de police du pays, ça peut être l'élément déclencheur d'une enquête, d'une intervention connexe. Mais il est très difficile de mesurer cela.

**Le président :** Toujours sur le même sujet, j'aimerais vous poser une question générale sur l'évaluation du rendement. Comment vous y prenez-vous pour évaluer l'efficacité de votre organisation et pour justifier que les deniers publics ont été dépensés à bon escient?

**M. Hislop :** Il faut bien comprendre que notre organisation est de petite taille, en raison des responsabilités que nous avons, mais il ne faut pas oublier qu'avec le modèle que nous avons mis en place, il y a non seulement 70 ou 80 personnes qui travaillent à l'intérieur de l'UKFIU mais aussi plus de 2 100 agents externes qui font ce que les autres unités du renseignement du monde entier font. Nous nous sommes donc beaucoup développés, mais quand il s'agit d'évaluer précisément le rôle de l'enquêteur financier d'un service de police par rapport au rôle de celui qui intente des poursuites, c'est très difficile.

Je pense qu'il est bon de préciser ici qu'au Royaume-Uni, nous avons un système d'incitatifs au rendement, c'est-à-dire que lorsque les services d'application de la loi, et ça comprend bien sûr les services des poursuites, réussissent à faire confisquer de l'argent, une partie de cette somme leur revient, de sorte qu'ils sont encouragés ou incités à faire ce genre de choses.

**Le sénateur Ringuette :** Je constate que, sur au moins trois plans, il y a une grande différence entre votre rôle au Royaume-Uni et celui de notre organisation au Canada.

**M. Hislop :** En effet.

**Le sénateur Ringuette :** Il y a d'abord une différence de structure.

**M. Hislop :** Tout à fait.

**Le sénateur Ringuette :** Vous relevez de l'administration policière.

**M. Hislop :** Je dirais plutôt que nos grandes orientations sont définies par le Home Office.

**Le sénateur Ringuette :** C'est ça, oui.

**Mr. Hislop:** However, in terms of the UKFIU, it is an independent element. You know, we deal with our business independently of the Home Office, apart from policy directions. Of course, the SARs committee offers a top sort of cover in terms of support to the objectives that are set to us, and that of course is more to the agencies. Home Office is just one party to that.

**Senator Ringuette:** I detect, first of all, that your data gathering is completely risk based, whereas ours is a set amount, a currency amount, which is completely different from the start. Our system, FINTRAC, inputs some data to get an output, and if they identify there is something suspicious happening, then they will refer it to the law enforcement agency. I do not detect that is the way you operate at all.

**Mr. Hislop:** Not at all. We make the SARs available. It is then for individual law enforcement, and that includes all the police forces of England and Wales who see all of those that are within their force area, to then compare that with information that is available to them locally from which then they can take whatever action is appropriate and prioritize accordingly.

**Senator Ringuette:** Exactly. Now in that process, do these local law enforcement agencies also have the opportunity to input into the system?

**Mr. Hislop:** No, not at all.

**Senator Ringuette:** It is only a research database?

**Mr. Hislop:** Correct. The only thing that they can do in terms of input is, if we refer a consent to a police force, they respond back to us on the nature of that, but that is the extent of it. As well, they are obligated to give us feedback so that we can try and give feedback then to reporters around it. However, in terms of input into ELMER, no.

**Senator Ringuette:** Now the other issue is our \$10,000 Canadian currency threshold. You do not have a threshold.

**Mr. Hislop:** No.

**Senator Ringuette:** I would like you to talk to us about your experience in regard to having or not having a threshold and how it can impact on the detection of a criminal activity.

**Mr. Hislop:** It is difficult to hypothesize on something we have never had, if I am honest. From a UKFIU perspective, our role is only mandated on the suspicious activity reports, not on any transaction data at all.

**Senator Ringuette:** Okay, I will rephrase my question.

In your experience over the last 20 years, what would be the average number of pounds or euros that have triggered an investigation, successful or not?

**Mr. Hislop:** It is very difficult to say because they can be very small to very large, and inevitably, because of our remit around harm reduction, some of that is not necessarily going to mean an

**M. Hislop:** Mais l'UKFIU est une composante tout à fait indépendante. À part nos grandes orientations qui sont définies par le Home Office, nous menons nos affaires en toute indépendance. Certes, le comité des RAS chapeaute en quelque sorte les objectifs qui nous sont fixés, mais ça s'applique surtout aux agences. Le Home Office n'est qu'une composante.

**Le sénateur Ringuette:** J'observe que, chez vous, la compilation des données est entièrement fondée sur le risque, alors que chez nous, c'est à partir d'une valeur minimum, ce qui est complètement différent. Chez nous, le CANAFE entre des données dans son système, et, s'il détecte des activités suspectes, il transmet le dossier à la police. Je n'ai pas l'impression que vous fonctionnez de la même façon.

**M. Hislop:** Pas du tout, en effet. Nos RAS sont accessibles aux services de police du pays, y compris l'Angleterre et le pays de Galles, qui peuvent donc sélectionner ceux qui les intéressent, comparer les informations à celles dont ils disposent au niveau local et, à partir de là, prendre les mesures qui s'imposent, conformément aux priorités.

**Le sénateur Ringuette:** Exactement. Mais au cours de ce processus, est-ce que les services de police locaux ont la possibilité d'entrer des données dans le système?

**M. Hislop:** Non, absolument pas.

**Le sénateur Ringuette:** Votre base de données ne sert donc qu'à faire des recherches.

**M. Hislop:** C'est exact. La seule chose qu'ils peuvent faire à ce niveau-là, c'est de répondre aux demandes d'autorisation que nous leur envoyons, mais c'est tout. Ils sont aussi obligés de nous donner une rétroaction pour que nous puissions en informer les agents rapporteurs concernés, mais ils ne peuvent absolument pas entrer des données dans la base ELMER.

**Le sénateur Ringuette:** J'aimerais maintenant parler du seuil que nous avons au Canada de 10 000 dollars canadiens. Chez vous, il n'y a pas de seuil.

**M. Hislop:** Non, en effet.

**Le sénateur Ringuette:** Pourriez-vous nous dire, d'après votre expérience, en quoi le fait d'avoir un seuil ou de ne pas en avoir peut influencer sur la détection d'une activité criminelle?

**M. Hislop:** Très franchement, il m'est difficile de vous parler d'un système que nous n'avons jamais eu chez nous. À l'UKFIU, nos interventions se fondent uniquement sur les rapports d'activités suspectes, et pas du tout sur les données transactionnelles.

**Le sénateur Ringuette:** Dans ce cas, je vais reformuler ma question.

Au cours des 20 dernières années, à partir de quel montant, en moyenne, avez-vous déclenché une enquête, que celle-ci ait abouti ou non?

**M. Hislop:** C'est très difficile à dire car, dans certains cas, ce montant est très élevé, et dans d'autres, il est minime. De plus, la réduction des risques fait aussi partie de notre mandat, et ça ne se

investigation. It could be an intervention to stop something happening or to disrupt something happening rather than a criminal justice outcome.

**Senator Ringuette:** Do you gather statistics about the result of the data that you gather and activities from law enforcement agencies that happen as a result of your data bank?

**Mr. Hislop:** I think there are two things. First, all the records relating to confiscations and seizures are actually collated by the Home Office. In terms of feedback, we have a process whereby we have a twice yearly questionnaire whereby we, the UKFIU, send out to all end user organizations a questionnaire where we ask them to give us examples of how SARs have been used positively with a view to assessing the worth of the regime, really, and that gets published then as a means back to end users to encourage this to continue.

**Senator Ringuette:** What kind of results are you getting?

**Mr. Hislop:** What I recall, these are always a minimum because it is the minimum we reported. In terms of a year, certainly in excess of 100 million restraints, for example, and there is some other figures in there which I cannot recall at the moment but am quite happy to provide, and I think they are included in the SAR annual report there.

**Senator L. Smith:** Good morning. I have more of a macro question. With your experience, could you give us some of the pitfalls or maybe some advice? It seems that you have had a much longer track record and period of experience, even though your system is different than ours. Could you allude to some of the pitfalls that you have faced and how you have overcome them? That could be helpful to us because we are reviewing legislation, supposed to be making recommendations to enhance what we are doing.

One example is the incentive program that you have, but if you could give us some background as to some of the things you have seen and faced and overcome that may be some parallels we could take for our own evolution.

**Mr. Hislop:** There are two aspects. The biggest challenges for us, quite frankly, with our model is, one, there is an insatiable appetite for feedback, and that is always a difficult challenge to try and manage, from both sides, trying to get feedback from law enforcement and then without obviously any conflicts on the investigations and how do you actually feed that back to reporters. When you are dealing with 250,000 reports, you cannot deal with that on an individual basis. It is just a constant uphill struggle.

We are currently looking at a different engagement model with our partners with a view to how they can support us, recognizing that this is always going to be an issue, as to what information we can provide to either the trade bodies, the trade associations, the affinity groups, that they can then push down to their membership with a view to, again, supporting the objectives of the regime.

traduit pas nécessairement par une enquête. Cela peut en effet se traduire par une intervention visant à empêcher ou à perturber une activité quelconque, plutôt que par des poursuites judiciaires.

**Le sénateur Ringuette :** Compilez-vous des statistiques sur les résultats des enquêtes menées par les services de police à la suite des données que vous avez entrées dans votre base de données?

**M. Hislop :** Il y a deux choses. D'abord, les dossiers relatifs aux confiscations et aux saisies sont en fait compilés par le Home Office. Pour ce qui est de la rétroaction, nous avons mis en place un système selon lequel l'UKFIU envoie deux fois par an un questionnaire à toutes les organisations qui utilisent la base de données pour qu'elles nous disent, avec exemples à l'appui, dans quelle mesure les données leur ont été utiles. De cette façon, nous sommes capables de faire une évaluation du système, que nous transmettons à ces organisations afin de les encourager à continuer.

**Le sénateur Ringuette :** Et quel genre de résultats obtenez-vous?

**M. Hislop :** Si je me souviens bien, et c'est une estimation minimum, en l'espace d'un an, nous pouvons obtenir plus de 100 millions de saisies, par exemple; il y a d'autres chiffres dans ce document, qui ne me viennent pas à l'esprit pour l'instant mais que je serais ravi de vous communiquer, si vous le désirez, car ils figurent dans le rapport annuel des RAS.

**Le sénateur L. Smith :** Bonjour. J'aimerais vous poser une question plus générale. Fort de votre expérience, avez-vous des mises en garde à nous faire ou peut-être des conseils à nous donner? J'ai l'impression que votre système fonctionne depuis beaucoup plus longtemps que le nôtre, même s'il est différent. Pourriez-vous nous parler des difficultés que vous avez rencontrées, et nous dire comment vous les avez surmontées? Cela pourrait nous être utile car nous procédons actuellement à la révision de notre loi, et nous sommes censés faire des recommandations pour améliorer notre système.

Par exemple, vous nous avez parlé de votre programme d'incitatifs, mais j'aimerais bien que vous nous donniez des détails sur certaines des difficultés que vous avez dû surmonter car ça pourrait nous servir de leçon, à nous aussi.

**M. Hislop :** Votre question comporte deux aspects. Pour nous, très franchement, le plus gros défi que nous pose notre modèle est qu'il nécessite énormément de rétroaction, et que c'est toujours difficile à gérer, car nous devons, d'un côté, essayer d'obtenir une rétroaction des services de police et, d'un autre côté, répercuter cette rétroaction aux auteurs des RAS, sans pour autant risquer de compromettre les enquêtes. Quand vous recevez 250 000 rapports, c'est impossible de le faire au niveau individuel. C'est donc un effort constant.

Nous sommes en train d'envisager des ententes différentes avec nos partenaires, pour qu'ils puissent mieux nous aider, car c'est un problème qui va persister, et pour mieux définir quel genre de renseignements nous pouvons fournir aux organisations professionnelles et aux groupes concernés, afin qu'ils puissent les transmettre ensuite à leurs membres, dans le but d'accroître l'efficacité du système.

That is one major issue that we will continue to deal with because the demand for feedback is never going to go away, and I get why as well. Part of that is to do with a desire, a real ambition to make sure that they are submitting SARs on the appropriate subjects. To do that, obviously they want to know. "What happened with the previous report? Was it right or not?" I understand all of that.

The second biggest issue I guess with our model is around the technology that supports it. Because we are engaging with so many different partners from both the reporting sector and also with a push now to end users, the users of connectivity, of software support on different platforms is another issue that with the pace of technological change is and continues to be a real challenge for us.

**Senator L. Smith:** Could you explain how your incentive system works? You mentioned incentive systems to partners on successful completion. Does money physically go back to a unit?

**Mr. Hislop:** Yes. It is not a UKFIU initiative. It is run by the Home Office.

A bit of the background to this is that we have in the U.K. a real desire to see mainstreaming of financial investigations. Literally, every criminal investigation will normally have a financial angle to it, certainly it seems from the Serious Crime Organisation Agency and that sort of level increasingly now down to a police force level.

Criminals often undertake their activity for financial gain. This comes back to harm reduction, to remove those negative role models from communities where you have somebody who is engaged in criminality living a lavish lifestyle, which then presents a role model for others to follow and to get involved in criminality.

Part of this is a mainstream financial investigation to take away the incentive for people to go into criminality, take away the assets they got from their criminal business positively. When that gets turned into cash, it goes into the Home Office, who then, appropriately by ratio, returns that to the law enforcement that may be involved in it.

**Senator L. Smith:** What would the split be between money laundering and terrorism of the 250,000 clicks that you get?

**Mr. Hislop:** It is obviously much smaller with terrorist financing. I cannot give you the exact figure.

**Senator L. Smith:** If you had to guess or estimate?

**Mr. Hislop:** I am tempted to say something like 13,000, but that could be way off. One of the advantages that we have from being all together is it is one reporting regime, so the terrorism desk deals with the totality of SARs as opposed to just those that are reported from the terrorism perspective.

C'est donc un problème sur lequel nous allons continuer de plancher, car nous aurons toujours besoin de rétroaction, c'est évident. D'un côté, nous voulons qu'ils nous envoient des RAS sur des sujets appropriés, mais pour ça, ils ont besoin de savoir si leur rapport précédent a donné des résultats ou pas, et je comprends tout à fait ça.

Le deuxième défi que nous pose notre modèle est la technologie sur laquelle il repose. Nous travaillons avec beaucoup de partenaires différents, à la fois du côté du secteur réglementé et du côté des utilisateurs finaux et des utilisateurs de logiciels, sur des plates-formes différentes, et avec le rythme des progrès technologiques, ça nous pose de vrais défis.

**Le sénateur L. Smith :** Pourriez-vous nous expliquer comment fonctionne votre système d'incitatifs? Vous avez dit que les partenaires recevaient des incitatifs quand l'enquête aboutissait. Est-ce que vous recevez vraiment de l'argent?

**M. Hislop :** Oui, ce n'est pas une initiative de l'UKFIU, c'est géré par le Home Office.

Pour vous situer un peu le contexte, je vous dirai qu'au Royaume-Uni, on cherche vraiment à faciliter l'intégration des enquêtes financières. Les enquêtes criminelles ont pratiquement toute une dimension financière, en tout cas c'est ce qu'on constate à la Serious Organised Crime Agency, et ça se répercute au niveau des forces policières.

C'est souvent par appât du gain que les criminels se livrent à leurs activités. Cela nous ramène à la réduction des risques, quand il faut débarrasser les collectivités des modèles négatifs que représentent les criminels qui affichent un train de vie fastueux, ce qui encourage les autres à vouloir en faire autant et à se livrer à des activités criminelles.

L'enquête financière sert en partie à supprimer ce qui attire ces gens-là vers la criminalité, en saisissant carrément les biens qu'ils ont accumulés grâce à leurs activités criminelles. L'argent est alors remis au Home Office qui le répartit ensuite, au prorata, entre les services de police qui ont participé à l'enquête.

**Le sénateur L. Smith :** Sur les 250 000 RAS que vous recevez, il y en a combien qui concernent le blanchiment d'argent, et combien qui concernent le financement du terrorisme?

**M. Hislop :** Il y en a bien sûr beaucoup moins qui concernent le financement du terrorisme, mais je ne peux pas vous donner des chiffres exacts.

**Le sénateur L. Smith :** Même pas un chiffre approximatif?

**M. Hislop :** Je serais tenté de dire que c'est à peu près 13 000, mais je suis peut-être complètement à côté de la plaque. L'un des avantages d'un système unique pour tous les rapports, c'est que le service préposé au financement du terrorisme voit tous les RAS, et pas seulement ceux qui concernent le terrorisme.

**Senator Massicotte:** Thank you, Mr. Hislop, for being with us. It is very valuable for our review because it gives us a comparison to a very sophisticated body.

There are no minimums for known transactions. What about the foreign transactions? Is there a minimum there or the same, risk-based?

**Mr. Hislop:** It is the same, risk-based. From a UKFIU perspective, we do not have access or process any of that data.

**Senator Massicotte:** What about those that are required? The financial institutions are eligible under the act. As for real estate brokers — you may call them something else.

**Mr. Hislop:** Estate agents.

**Senator Massicotte:** Do they have the same obligation?

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Massicotte:** What about jewellery stores?

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Massicotte:** Including the retail stores?

**Mr. Hislop:** High value goods, yes.

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Massicotte:** Life insurance companies?

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Massicotte:** It is all risk-based, so if a jewellery store or a real estate broker has no such transactions, they do not have to worry about it; or must they also take all the training to make sure they can identify it? Most residential real estate workers are never subject to that risk. Must they also take all the training to make sure they can identify it and report it?

**Mr. Hislop:** Their obligation is there for them. I am not sure about their training regime.

**Senator Massicotte:** If they can answer that they are not exposed and there is no risk, that is adequate in your system.

Senator Stewart Olsen raised the issue that there are significant differences. Obviously, we are asking ourselves why there are. We referred to structure, and we referred to, in your case, no minimum, totally risk based. In our case, there is sort of a lack of clarity when the records are destroyed. In your case, they are automatically destroyed after six years, unless there is an ongoing file of sorts.

**Mr. Hislop:** That is right.

**Le sénateur Massicotte :** Je vous remercie, monsieur Hislop, d'être venu nous rencontrer. Vu l'examen que nous avons entrepris, il est très utile de pouvoir faire des comparaisons avec un organisme très sophistiqué.

Vous n'avez pas de seuil minimal pour les transactions à déclarer. Et les transactions étrangères? Avez-vous un seuil minimal, ou bien est-ce toujours le principe de la gestion du risque?

**M. Hislop :** C'est toujours le principe de la gestion du risque. L'UKFIU n'a pas accès à ce genre de données et ne les traite pas.

**Le sénateur Massicotte :** Qu'arrive-t-il quand il faut faire un rapport? Les établissements financiers y sont assujettis par la loi. Quant aux courtiers en immeubles — vous les appelez peut-être différemment...

**M. Hislop :** On les appelle des agents immobiliers.

**Le sénateur Massicotte :** Ont-ils la même obligation?

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Et les bijoutiers?

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Y compris les commerces de détail?

**M. Hislop :** Les produits de luxe, oui.

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Les compagnies d'assurance-vie?

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Vous appliquez donc toujours le principe de la gestion du risque, et si un bijoutier ou un courtier en immeubles n'a pas de transactions de ce genre, il n'a pas à se soucier de faire un rapport, mais doivent-ils quand même acquérir toute la formation, afin d'être capables de détecter ce genre de transactions? La plupart des courtiers en immeubles ne sont pas exposés à ce type de risque, mais doivent-ils quand même acquérir toute la formation pour être capables de détecter et de déclarer ce genre de choses?

**M. Hislop :** L'obligation s'applique à eux aussi, mais je ne sais pas quel type de formation ils suivent.

**Le sénateur Massicotte :** S'ils répondent qu'ils ne sont pas exposés à ce genre de risque, je suppose que votre système accepte cette réponse.

Le sénateur Stewart Olsen a parlé des différences importantes qui existent entre nos deux systèmes et, bien sûr, nous essayons de comprendre pourquoi. Il a été question de la structure, ainsi que de l'absence, chez vous, d'un seuil minimal, puisque vous vous fondez uniquement sur la gestion du risque. Chez nous, on ne sait pas très bien à quel moment les dossiers sont détruits, mais chez vous, ils le sont automatiquement au bout de six ans, sauf s'il s'agit d'un dossier permanent, en quelque sorte.

**M. Hislop :** C'est exact.

**Senator Massicotte:** The other thing that is interesting is our users here recommend strongly they should have an ability to share the information, and the counter argument is there is a risk to that, but you are sharing it with the financial institutions. I gather you have 1,200 people able to share. Therefore, do large financial institutions have somebody in their organization that could share information about other people's reporting of odd transactions? Am I correct in saying that?

**Mr. Hislop:** I am not quite sure.

**Senator Massicotte:** You are sharing the reports, I gather. You have the 1,200 potential users who are qualified to see some of that information; is that accurate?

**Mr. Hislop:** The financial investigators.

**Senator Massicotte:** Would a bank have a financial investigator? Who is that?

**Mr. Hislop:** The financial investigators are normally — I say “normally” — probably the greatest majority will be police officers. It could be within Her Majesty's Revenue & Customs.

**Senator Massicotte:** It is government.

**Mr. Hislop:** They are law enforcement, nothing else.

**Senator Massicotte:** A bank could not be eligible to share that information.

**Mr. Hislop:** No.

**Senator Massicotte:** That is interesting.

On the risk-based stuff, the theory would suggest it is very easy to say, “Of course, it should be risk-based.” I mean, why cause that burden upon these reporters if there is no risk? The argument we hear, and it is quite substantial, says, “Yes, but everybody thinks they are not eligible, and everybody thinks the risk lies elsewhere.” Unless you force them to report at a certain level, a minimum, it may not be adequate. As you notice, the United States follows that principle. Many of the countries have done this, but on a theoretical basis, yours is superior. Why cause all this hassle? How strongly do you feel your system is adequate, even without that minimum?

**Mr. Hislop:** I think the fact we are getting almost 250,000 reports a year indicates that there is some real buy-in here from the people who are identifying suspicious activity, and this is from a wide spectrum. Again, if you look at the annual report and the categories that are reporting, they are wide and varied, which seems to indicate that there is some knowledge around all of this, and it is not just a “you must do it because I am telling you to.” There is a real buy-in. That is the only thing I can say.

**Le sénateur Massicotte :** Ce qu'il y a d'intéressant aussi, c'est que chez nous, nos utilisateurs voudraient bien avoir la capacité de communiquer ces données, mais d'un autre côté, ça présente des risques; vous, vous les communiquez aux établissements financiers. Je crois comprendre qu'il y a chez vous 1 200 personnes habilitées à communiquer ces données. Par conséquent, j'aimerais savoir si les grands établissements financiers ont quelqu'un dans leur effectif qui est habilité à communiquer des renseignements sur les rapports faits par d'autres personnes au sujet de transactions bizarres. Vous me suivez?

**M. Hislop :** Non, pas vraiment.

**Le sénateur Massicotte :** J'ai compris que vous communiquiez les rapports. Et vous avez ces 1 200 utilisateurs potentiels qui sont habilités à consulter ces données, c'est bien ça?

**M. Hislop :** Vous parlez des enquêteurs financiers?

**Le sénateur Massicotte :** Est-ce qu'une banque a son propre enquêteur financier? De qui voulez-vous parler?

**M. Hislop :** Les enquêteurs financiers sont en général — et je dis bien en général — des agents de police, qui viennent parfois de Revenu et Douanes de la Couronne.

**Le sénateur Massicotte :** Ce sont donc des fonctionnaires.

**M. Hislop :** Ce sont des agents de police, rien de plus.

**Le sénateur Massicotte :** Une banque n'est donc pas habilitée à communiquer ces renseignements.

**M. Hislop :** Non.

**Le sénateur Massicotte :** C'est intéressant.

Pour ce qui est du principe de la gestion du risque, c'est facile, d'un point de vue théorique, de dire que c'est ce qu'il faut faire, car à quoi bon exiger la rédaction d'un rapport s'il n'y a pas de risque? Mais l'argument qu'on nous sert, et il se tient, c'est que chacun croit qu'il n'est pas concerné et que les risques sont ailleurs. À mon avis, si on n'oblige pas les gens à faire une déclaration à partir d'une certaine valeur, ça ne marche pas. Comme vous le savez, les États-Unis observent ce principe. Bon nombre de pays le font aussi, mais c'est vrai qu'en théorie, votre système est supérieur. En effet, à quoi bon toutes ces complications? Pensez-vous vraiment que votre système soit efficient, même sans un seuil minimal?

**M. Hislop :** À mon avis, le fait que nous recevions près de 250 000 rapports chaque année montre bien que, pour ceux qui veulent signaler des activités suspectes, c'est un système efficace. Si vous vous reportez au rapport annuel et au profil des agents rapporteurs, vous voyez que ces gens-là viennent de tous les secteurs, ce qui porte à croire qu'ils en tirent quelque chose, et qu'ils ne le font pas uniquement parce qu'ils y sont obligés. Ils ont donc un intérêt à le faire, et c'est tout ce que je peux vous dire.

**Senator Massicotte:** Would not one believe those who would buy in so easily are those beyond suspicion, and maybe the people who are a little bit less honest are obviously going to find all the excuses in the world not to report?

**Mr. Hislop:** There is always a danger of that, and that is one of our challenges whereby we will be looking at cross sectors because, in many transactions, a number of participants across the regulated sectors should be involved.

If, for example, we have a mortgage fraud trend in one area, well, inevitably there are another few sections that will be involved in all of that. The question will then be why we are not receiving reports from that, which could be an indication that actually there could be somebody corrupt or somebody who is criminal involved and complicit in that, which could be a law enforcement opportunity identified that needs to be taken forward.

**Senator Massicotte:** Another complaint we receive from users is the whole basis of “know your client.” That is critical to financial institutions.

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Massicotte:** In our system, we do not have a national identity process. We do not have a citizenship card, but they would recommend that they should have access to government records because we have a lot of government records, either Revenue Canada or other processes. In your country, do the users have access to some form of national reference or citizenship list?

**Mr. Hislop:** No. There were plans for a national identity scheme, but they have not been taken forward, so, no there is not.

**Senator Massicotte:** Senator Stewart Olsen, the whole debate, all this is good, everybody is working hard, creating a lot of activity. I know it is very difficult, but somehow we have to measure success or measure impact compared to cost.

In your presentation, you said you seized or restrained £35 million pounds in the last reporting year.

**Mr. Hislop:** Through just the consent part.

**Senator Massicotte:** It is all good to restrain, but how much of that is eventually released after an investigation? What is the net amount of money that was permanently restrained?

**Mr. Hislop:** Again, it is very difficult, because, as you know, financial investigations take years to go through the whole process, to identify what realizable assets people have and the criminal benefits of the crime. That sometimes means that if someone has just lived a lavish lifestyle on the basis of criminality, there could be very little in terms of assets that you can actually realize.

In terms of measuring all of this, one of the things has to do with taking away these role models. It is creating a culture whereby it influences criminal behaviour.

As an example, at a recent SARs committee where the law enforcement lead from the policing world cited how, because of the environment that we have now created, those top criminals

**Le sénateur Massicotte :** Peut-on dire que ceux qui coopèrent facilement sont au-delà de tout soupçon, et que ceux qui sont peut-être un peu moins honnêtes vont trouver toutes sortes d’excuses pour ne pas faire de déclaration?

**M. Hislop :** Il y a toujours cette possibilité, et c’est là l’une de nos difficultés; c’est pour ça que nous faisons des enquêtes intersectorielles, car un grand nombre de transactions impliquent un certain nombre de participants des secteurs réglementés.

Si, par exemple, nous décelons une tendance à la fraude hypothécaire dans un secteur, nous nous disons qu’il y a inévitablement d’autres secteurs qui y participent. À ce moment-là, nous nous demandons pourquoi nous ne recevons pas de rapports de ces autres secteurs. Ça révèle peut-être l’existence d’une personne qui est corrompue ou qui est complice d’activités criminelles, d’où la nécessité, éventuellement, de faire une enquête policière.

**Le sénateur Massicotte :** Une autre plainte que nous recevons des utilisateurs concerne le critère « connaître son client ». C’est crucial pour les établissements financiers.

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Dans notre système, nous n’avons pas de critère d’identité nationale ni de carte de citoyenneté, mais ils réclament d’avoir accès aux dossiers du gouvernement parce qu’il y a beaucoup de dossiers du gouvernement, que ce soit à Revenu Canada ou ailleurs. Chez vous, est-ce que les utilisateurs ont accès à une liste nationale ou à une liste de citoyenneté?

**M. Hislop :** Non. Il a été question, un moment, d’un système d’identité nationale, mais ça n’a pas abouti.

**Le sénateur Massicotte :** Tout ce débat est très intéressant, tout le monde travaille très fort, il y a beaucoup d’activité, mais il arrive un moment où il faut mesurer les résultats par rapport aux coûts.

Tout à l’heure, vous avez dit que vous aviez saisi ou confisqué un total de 35 millions de livres pendant la dernière année de référence.

**M. Hislop :** Seulement avec le système des autorisations.

**Le sénateur Massicotte :** C’est bien beau de bloquer les fonds, mais quel pourcentage finit-on par débloquer, après l’enquête? Autrement dit, quel pourcentage reste bloqué en permanence?

**M. Hislop :** Encore une fois, c’est très difficile à dire car, comme vous le savez, les enquêtes financières durent des années avant qu’on puisse déterminer exactement les biens que possèdent les gens et les profits qu’ils ont tirés de l’infraction. Autrement dit, la personne qui mène un train de vie fastueux grâce à des activités criminelles n’a parfois accumulé que très peu de biens qu’on puisse confisquer.

Pour mesurer tout ça, il faut notamment commencer par se débarrasser de ces modèles négatifs, car ils encouragent les comportements criminels.

Par exemple, lors d’une récente réunion du comité des RAS, un responsable des forces de police a expliqué que, étant donné le climat que nous avons créé, les grands criminels avaient cessé

are taking their children away from private schools. They are not driving the big flashy cars anymore. They are not living in the big mansions because it attracts too much interest from law enforcement. In terms of taking away that negative role model, I think it is a positive impact of the SARs regime.

**Senator Massicotte:** I appreciate that that is very good. They are living more modestly, so congratulations. When we look in our country at the amount of drug money and underground economy going on, it is in the billions of dollars. We have spent lots of money with this system. I have not heard reports, and other senators would be more knowledgeable than I, but I have not heard of a diminishment in volume of drug money or whitewashing money. Is all this good? Have you seen a drop off in drug trade in your country? Does this help? It would appear they have just gotten smarter. They know you exist, and they are going to behave differently. You have pushed the problem aside but not resolved it.

**Mr. Hislop:** Trying to calculate the value of organized crime particularly is notoriously difficult. Certainly in terms of our best estimates or guesstimates, they do talk about between 20 and 40 billion. That is quite a big range, frankly. It is a case of not having just one approach to this. It has to be multi-dimensional. I say that in terms of we also, within SOCA, have what we have in terms of civil recovery. If there are people who have a lifestyle that is not supported by visible means of income, then there are opportunities that can be pursued through the civil route rather than the criminal route.

**Senator Massicotte:** Have you? Has that resulted?

**Mr. Hislop:** Yes. They try and then get the assets that way. Again, it is another means, if other means have failed or not been successful.

**Senator Massicotte:** It is just nudging. It is like jello. It is tough.

One last question: We are very proud of our constitution, and our constitution gives the legal profession certain rights on behalf of their clients and behalf of all Canadians citizens, but the fundamental basis is that anyone charged must have independent advice. They have used that argument to exclude lawyers having to report. They must report suspicious transactions but do not have to do the automatic, formal reporting. How do you deal with solicitors and barristers in your country? Are they required to report, as anyone else is?

**Mr. Hislop:** Yes, they are.

**Senator Massicotte:** How do you deal with the fact that they should not have disclosed confidential information of their clients?

**Mr. Hislop:** It is managed, and managed very well. The law society is a member of the SARs committee and is very supportive of where we are going with this. They do, and you can imagine how difficult this could be, participate in the consent regime as

d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées et de conduire des grosses voitures tape-à-l'œil. Et qu'ils n'habitaient plus non plus dans de vastes manoirs car ça attirait trop l'attention des policiers. Quand on parle de supprimer ces modèles négatifs, je pense que le système des RAS y est pour quelque chose.

**Le sénateur Massicotte :** Je reconnais que c'est très positif. Si les criminels se font plus discrets, félicitations. Chez nous, le trafic de drogue et l'économie souterraine représentent des milliards de dollars. Nous avons investi énormément d'argent dans le système, et je n'ai jamais entendu dire — peut-être que les autres sénateurs sont mieux informés que moi — que les sommes d'argent liées au trafic de la drogue et au blanchiment d'argent avaient diminué. Est-ce que ça marche aussi bien que ça? Est-ce que vous avez constaté une diminution du trafic de drogue dans votre pays? Est-ce que tout ça sert à quelque chose? J'ai plutôt l'impression que les criminels sont devenus plus malins : ils savent que vous les surveillez, alors ils s'adaptent. Vous avez écarté le problème, mais vous ne l'avez pas réglé.

**M. Hislop :** Il est extrêmement difficile de faire une estimation des sommes d'argent impliquées dans le crime organisé. Nous les situons entre 20 et 40 milliards de dollars, ce qui est une fourchette énorme, mais c'est difficile d'être plus précis. L'important, c'est de mener la lutte sur plusieurs fronts à la fois. Nous avons aussi, au sein de la SOCA, des mécanismes civils de recouvrement des fonds. Autrement dit, si des gens affichent un train de vie qui ne correspond pas aux revenus qu'ils déclarent, nous pouvons recourir à des mécanismes civils plutôt qu'à la procédure pénale.

**Le sénateur Massicotte :** Ah oui, et ça donne des résultats?

**M. Hislop :** Oui. C'est comme ça qu'on a réussi à récupérer des avoirs, lorsqu'il n'était pas possible d'y parvenir par un autre moyen.

**Le sénateur Massicotte :** C'est sûr que c'est difficile de s'attaquer à la racine du problème.

Permettez-moi de vous poser une dernière question : nous sommes très fiers de notre constitution, et du fait qu'elle confère aux avocats certains droits pour défendre leurs clients et tous les citoyens canadiens, mais le principe fondamental est que toute personne inculpée a droit à un avocat indépendant. Ils ont avancé cet argument pour exempter les avocats de l'obligation de faire des rapports officiels systématiques sur les transactions suspectes, même si ces derniers sont quand même tenus de déclarer ce type de transaction. Comment faites-vous chez vous? Obligez-vous les avocats à soumettre des rapports, comme tout le monde?

**M. Hislop :** Oui, ils sont tenus de le faire.

**Le sénateur Massicotte :** Comment pouvez-vous les obliger à le faire étant donné qu'ils doivent respecter le secret professionnel avocat-client?

**M. Hislop :** Cela se gère, et ça se gère très bien. Le barreau est représenté au comité des RAS, et il nous apporte tout son soutien à cet égard. Il participe également, et vous pouvez imaginer les difficultés que ça pose parfois, au traitement des demandes

well. If they have got a client and they think there is a criminal transaction about to take place, they do afford themselves sometimes of the consent provisions.

**Senator Massicotte:** They are obviously more creative than ours.

**Senator Moore:** Thank you, Mr. Hislop, for coming to Canada and being here this morning. What is the annual budget of your unit?

**Mr. Hislop:** Since we are part of SOCA, we do not actually get a defined amount to do that. Again, we probably will not now, being as we will be going into the national crime agency.

**Senator Moore:** You do not know how much you have to operate with?

**Mr. Hislop:** We are part of an information department, which also covers other statutory responsibilities which includes things like Interpol and Europol, which are very similar in nature in terms of getting requests to get information from other partners. We also have, for example, the U.K. NCO, which is the counterfeit currency unit. Again, it is all part of a departmental resource, depending on what the priorities are.

**Senator Moore:** I thought you might know what you need to operate year in year out, but maybe you do not want to tell us. You do not want to tell the other guys how much resources you are putting into this. That is fair.

**Mr. Hislop:** I honestly do not know.

**Senator Moore:** I want to ask you a few things, first, with regard to the Egmont group, and second, with regard to ELMER. With respect to the Egmont group, like FINTRAC, your unit is a member of the Egmont group, and I did not know until recently, preparing for your visit, that Egmont has a secretariat established in Toronto in 2007. I did not know that.

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Moore:** Do you know the annual cost of the budget of that unit and who pays for it and how?

**Mr. Hislop:** I do not. My understanding was that, at the start of Egmont, the secretariat function was part financed by the Canadian government, but that has now finished, so there is annual subscriptions by members.

**Senator Moore:** Is it a flat rate or a base of population? Do you know how that is determined?

**Mr. Hislop:** I cannot remember. I know I have signed up to say paid, and we do pay every year.

**Senator Moore:** It is just a membership fee.

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Moore:** With regard to your relationship with FINTRAC, how many references would you make to FINTRAC and how many would they make to you of SARs?

d'autorisation. Lorsqu'un avocat a un client qu'il soupçonne de planifier une transaction criminelle, il peut, et cela arrive, se prévaloir des dispositions relatives aux demandes autorisation.

**Le sénateur Massicotte :** Ils sont manifestement plus créatifs que les nôtres.

**Le sénateur Moore :** Merci, monsieur Hislop, de venir nous rencontrer ce matin. Quel est le budget annuel de votre unité?

**M. Hislop :** Depuis que nous faisons partie de la SOCA, nous ne recevons pas un budget précis, et maintenant que nous allons être rattachés à l'agence nationale de lutte contre la criminalité, nous n'en aurons probablement pas non plus.

**Le sénateur Moore :** Vous ne savez pas de combien d'argent vous disposez?

**M. Hislop :** Nous faisons partie d'un organe d'information qui a également la responsabilité de services comme Interpol et Europol, dont le mandat consiste également à soumettre des demandes d'informations auprès d'autres partenaires. Nous avons par exemple l'UKNCO, l'unité de la fausse monnaie. Tous ces services font partie du même organisme, et les ressources sont réparties en fonction des priorités.

**Le sénateur Moore :** Je pensais que vous aviez une idée du budget dont vous disposiez chaque année, mais peut-être que vous ne voulez pas nous le dire. Peut-être que vous ne voulez pas que les autres sachent combien d'argent vous y consacrez. Je comprends.

**M. Hislop :** Je vous assure que je n'en sais rien.

**Le sénateur Moore :** J'aimerais vous demander quelques précisions, d'abord au sujet du groupe Egmont et ensuite, en ce qui concerne la base ELMER. Pour ce qui est du groupe Egmont, votre unité, comme le CANAFE, fait partie de ce groupe. J'ai appris tout récemment, en me préparant pour votre visite, que le groupe Egmont avait ouvert un secrétariat à Toronto en 2007. Je l'ignorais.

**M. Hislop :** C'est exact.

**Le sénateur Moore :** Savez-vous quel est le budget annuel de cette unité, qui la finance et comment?

**M. Hislop :** Je n'en sais rien. Il me semble qu'à la création du groupe, le secrétariat était financé en partie par le gouvernement canadien, mais que ce n'est plus le cas maintenant. Je crois que les membres versent des cotisations annuelles.

**Le sénateur Moore :** Est-ce que c'est une somme forfaitaire ou est-elle proportionnelle à la population? Savez-vous comment elle est calculée?

**M. Hislop :** Je ne m'en souviens pas. Je sais que j'ai signé le paiement que nous avons fait, et c'est un paiement annuel.

**Le sénateur Moore :** C'est simplement une cotisation.

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Moore :** En ce qui concerne vos relations avec le CANAFE, combien de notes d'information lui envoyez-vous, en moyenne, et combien vous en envoie-t-il au sujet des RAS?

**Mr. Hislop:** I cannot give you the specifics, but there are two ways. One, obviously, is where we are looking, on behalf of sometimes U.K. law enforcement, sometimes on behalf of SOCA, and sometimes where we think there may be an interest for Canada, in which case we will make just a straightforward information sharing with you. Likewise, Canada can make the same request of us.

**Senator Moore:** How often does that happen? Do you do 10 or 20 or 1,000 a year? What is the volume?

**Mr. Hislop:** It is certainly not the last figure. If I recall, I think the total inbound was in the order of 700 or 800 or something like that.

**Senator Moore:** Coming in to you?

**Mr. Hislop:** Yes, and a similar number going outbound, of which Canada will be an inbound?

**Senator Ringuette:** That is not solely to Canada.

**Mr. Hislop:** No.

**Senator Ringuette:** It is to all the membership.

**Senator Moore:** That is not just FINTRAC but the Egmont for distribution to all members?

**Mr. Hislop:** Yes.

**Senator Moore:** There are how many members?

**Mr. Hislop:** I think it is 127.

**Senator Moore:** You do not know what portion of those numbers go specifically to FINTRAC?

**Mr. Hislop:** Not specifically, no.

**Senator Moore:** When you do that and make a reference to FINTRAC involving Canadians, I expect that information is sitting in the ELMER database. You mentioned it stays there for six years. Does a Canadian citizen know that you have this information in your database? Do you give them notice? If they have done a crime and are going to be prosecuted, they will find out soon enough, but otherwise, do they know that this information is sitting in your database?

**Mr. Hislop:** I cannot say specifically. I can say that when FINTRAC would send a request to us, we would obviously record that, but that is only available to UKFIU, not anyone else, unless FINTRAC —

**Senator Moore:** I am thinking about the privacy issue and notice to a Canadian citizen that there is information held pertaining to him or her in a database outside of Canada. Would they know that? Would you tell them?

**M. Hislop :** Je ne peux pas vous donner des chiffres précis, mais il y a deux catégories. Pour la première, il s'agit des notes que nous vous envoyons, tantôt au nom de services de police britanniques, tantôt au nom de la SOCA, et même parfois quand nous estimons que ça présente un intérêt pour le Canada, et à ce moment-là, ce sont de simples notes d'information que nous vous soumettons. Réciproquement, le Canada peut nous envoyer le même genre de notes.

**Le sénateur Moore :** Et ça arrive combien de fois par an? S'agit-il de 10, 20 ou 1 000 notes par an? Le savez-vous?

**M. Hislop :** Ce n'est certainement pas le dernier chiffre. Si je me souviens bien, nous avons reçu un total de 700 ou 800 notes, à peu près.

**Le sénateur Moore :** Que vous avez reçues?

**M. Hislop :** Oui, et nous en avons envoyé à peu près le même nombre, le Canada comptant parmi les destinataires.

**Le sénateur Ringuette :** Donc, elles n'étaient pas destinées uniquement au Canada.

**M. Hislop :** Non.

**Le sénateur Ringuette :** Elles ont été envoyées à tous les membres.

**Le sénateur Moore :** Ces notes ont été envoyées à tous les membres du groupe Egmont, et pas seulement au CANAFE, n'est-ce pas?

**M. Hislop :** Oui.

**Le sénateur Moore :** Combien y a-t-il de membres?

**M. Hislop :** Je crois qu'ils sont 127.

**Le sénateur Moore :** Vous ne savez pas combien d'entre elles étaient destinées uniquement au CANAFE?

**M. Hislop :** Non.

**Le sénateur Moore :** Lorsque vous envoyez des notes au CANAFE à propos de citoyens canadiens, je suppose que les informations restent dans la base ELMER pendant un maximum de six ans, d'après ce que vous avez dit. Est-ce que les citoyens canadiens concernés savent que vous avez entré ces informations dans votre base de données? Leur envoyez-vous un avis? C'est vrai que s'ils ont commis une infraction et qu'ils vont être poursuivis, ils le sauront toujours assez tôt, mais sinon, est-ce que vous les informez que ces informations figurent dans votre base de données?

**M. Hislop :** Je ne peux pas vous donner une réponse précise. Tout ce que je peux vous dire c'est que, lorsque le CANAFE nous envoie une note, nous enregistrons bien sûr les données qu'elle contient, mais celles-ci ne sont accessibles qu'à l'UKFIU et à personne d'autre, à moins que le CANAFE...

**Le sénateur Moore :** Je pense à la protection de la vie privée et au principe selon lequel les Canadiens doivent être informés lorsque des renseignements les concernant figurent dans une base de données d'un autre pays. Le leur dites-vous?

**Mr. Hislop:** We certainly would not, no. It would be on the basis that obviously, for FINTRAC to send information to us, an understanding of how we actually manage that data.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** We heard from the two organizations that govern lawyers in Canada. I understand, from a question asked by my colleague a little earlier, that lawyers in your country are fully involved in the regime. I would like you to elaborate on this, because it is an issue we will have to address.

In Canada, we have tens of thousands of lawyers who process thousands of transactions. There is also the fact that the honoraria issue is entirely excluded. I guess our drug dealers do not necessarily have a bank account with the Royal Bank. Therefore, I presume they show up with a lot of cash.

I do not know what the situation is in Great Britain, but it seems that criminals frequently launder money through lawyers' honoraria.

In your country, do lawyers process legal cases differently, when they go to court, when they write documents, and so forth? Do they ask for their fee upfront, do they buy a building, or do they invest their client's money in a financial institution?

What is your opinion on money-laundering transactions? Do your lawyers distinguish between financial transactions, whether they involve real estate or something else, and the honoraria they are paid? In both cases, do they report suspicious activities to your organization?

[English]

**Mr. Hislop:** I am not quite sure I understand the honoraria issue that you are alluding to.

**Senator Hervieux-Payette:** In Canada, if you show up at a prestigious law firm, you will be asked to make a deposit. They may not be as well paid as in England on the hourly fee. Let us say that for a normal, regular case it can range in thousands and thousands of dollars, let us say \$10,000, \$20,000, upfront, even before the lawyer goes to court. This is a practice. Maybe I will have to put £50,000 if I was in your country. Is it a practice in your country that this amount of money that would be given upfront would be given to the lawyer cash and that this would not be reported?

**Senator Moore:** You mean a retainer.

**Senator Hervieux-Payette:** A retainer, yes.

**Mr. Hislop:** I have to say it is not something I am aware of in terms of people putting big sums of money upfront like that. It is not something I have come across.

**M. Hislop :** Non, certainement pas. Lorsque le CANAFE nous envoie des renseignements, il sait parfaitement comment nous les gérons.

[Français]

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Nous avons entendu le témoignage des deux organismes qui régissent les avocats au Canada. J'ai compris une partie de la réponse à une question de mon collègue tantôt, à savoir que ces derniers participent de plain-pied. J'aimerais avoir plus d'information sur cette question parce qu'on devra l'examiner.

Il s'agit quand même de dizaines de milliers d'avocats à travers le Canada qui passent à travers des milliers de transactions. Il y a aussi le fait que la question des honoraires est totalement exclue. Je suppose qu'en général nos trafiquants de drogue ne détiennent pas nécessairement un compte de banque à la Banque Royale. Alors je tiens pour acquis qu'ils arrivent avec une liasse de billets assez imposante.

Je ne sais pas comment est la situation en Grande-Bretagne, mais il semble que pour tout ce qui a trait au monde criminel, la tendance de blanchir de l'argent via les honoraires des avocats pourrait être assez répandue.

Vos avocats traitent-ils de façon différente les actes juridiques, c'est-à-dire représenter le client devant les tribunaux, rédiger des documents et autres? Se font-ils payer d'avance leurs honoraires ou achètent-ils un immeuble ou font-ils pour leurs clients des placements dans une institution financière?

J'aimerais connaître votre opinion sur les transactions qui visent à blanchir de l'argent. Vos avocats font-ils une différence entre les transactions financières, qu'elles soient immobilières ou autres, et les honoraires qui leur sont payés? Dans les deux cas vous signalent-ils des irrégularités?

[Traduction]

**M. Hislop :** Je ne suis pas sûr de bien comprendre votre question sur les honoraires.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Au Canada, quand vous consultez un cabinet juridique prestigieux, on vous demande de faire un dépôt. Les avocats canadiens ne sont peut-être pas aussi bien rémunérés qu'en Angleterre, mais pour une affaire ordinaire, ça peut se chiffrer dans les milliers de dollars, 10 000 ou 20 000 \$ qu'il faut avancer avant même que l'avocat ne plaide votre cause. C'est ce qui se fait. Peut-être que, chez vous, il faudrait que j'avance 50 000 £. Est-ce que, dans votre pays, il arrive régulièrement que cette avance soit versée en liquide à l'avocat sans être déclarée?

**Le sénateur Moore :** Vous parlez d'une provision, d'un acompte.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** C'est ça, un acompte.

**M. Hislop :** Je dois dire que je ne suis pas au courant de cette pratique, où les gens versent des avances aussi considérables. Je n'ai jamais vu ça.

**Senator Hervieux-Payette:** I am sorry. I worked for 10 years in one of the largest firms. We were dealing with people in London. I think you better ask your colleague lawyers who are sitting with you, because I can tell you there is a practice there also that a retainer is paid at the beginning.

What is worrying me is that those who are committing these crimes, when they are caught, need someone to defend them. I am quite sure that they do not write a cheque. They just pay cash when they arrive, because otherwise the lawyer would not take their case because once they are in jail, normally they do not have access to their bank accounts and they may not have a bank account.

**Mr. Hislop:** My view on that is that if they are coming in with big quantities of cash and they are appearing before a court relating to criminality, it strikes me that the common man would say there is something suspicious there and it should be subject of suspicious activity reporting.

**Senator Hervieux-Payette:** Yes, but according to our own legislation, they do not even have to report anything, either in cash or with a cheque. It is totally excluded. If there is no such practice in your country, of course, I understand that, but what I understood from the question of Senator Massicotte was that when it comes to transactions when you have to retain a lawyer to buy a building, to buy a company, in our case, if the transaction is more than \$10,000, they would refuse cash, and under \$10,000, if it were \$9,999.99, they would not declare that amount of money. Our view is that maybe in this case we should cover it from the first cent, which it seems that you are doing. As far as I am concerned, we need to clarify that in our law.

**Mr. Hislop:** As I said, there is no *de minimis* limit with us. If there is suspicion, it should be reported.

**Senator Hervieux-Payette:** I think I have covered that, and I think we will have enough for our report.

**The Chair:** That concludes the questions in round one. I will now move to round two.

[Translation]

**Senator Maltais:** We know that the U.K. is the motherland of international insurance companies. Some witnesses told us that insurance companies were a good place for money laundering, but the Association of Canadian Insurers said it was not true.

In your country, do you have a working relationship with insurance companies? Are there any attempts to use them for money-laundering purposes?

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Excusez-moi, mais j'ai travaillé pendant 10 ans dans un grand cabinet d'avocats. Nous faisons affaire avec des avocats à Londres, et vous feriez mieux de vous renseigner auprès des avocats qui vous accompagnent, car je peux vous assurer que le versement d'un acompte est une pratique courante chez vous.

Ce qui me préoccupe, c'est que les gens qui commettent ces infractions ont besoin, lorsqu'ils se font prendre, de quelqu'un pour les défendre. Je suis pratiquement sûre qu'ils ne payent pas par chèque. Ils se présentent donc chez l'avocat avec une liasse de billets, car sinon celui-ci n'accepterait pas de les défendre, vu qu'une fois en prison, ces gens-là n'ont plus accès à leurs comptes bancaires, quand ils en ont.

**M. Hislop :** À mon avis, si ces gens-là se présentent avec de grosses sommes d'argent et qu'ils sont poursuivis pour des infractions liées au crime organisé, il devrait être évident pour tout le monde qu'il y a quelque chose de louche et qu'il faut faire un rapport d'activité suspecte.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Oui, mais d'après nos lois, ils n'ont même pas besoin de déclarer quoi que ce soit, que le paiement ait été fait en liquide ou par chèque. Ils sont totalement exemptés. Si ce n'est pas le cas chez vous, très bien, mais avec la question du sénateur Massicotte, je sais que, chez nous, lorsqu'une personne veut retenir les services d'un avocat pour acheter un immeuble ou une entreprise, si la transaction est supérieure à 10 000 \$, l'avocat refuse l'argent liquide, mais qu'en dessous de 10 000 \$, pour 9 999,99 \$, par exemple, l'avocat ne déclare pas cet argent. Nous nous demandons donc si nous devrions exiger que l'argent soit déclaré à partir du premier sou, puisque c'est ce que vous semblez faire. À mon avis, il faut que nous précisions cela dans la loi.

**M. Hislop :** Comme je l'ai dit, il n'y a pas de seuil *de minimis* chez nous. En cas de soupçon, il faut faire une déclaration.

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Je pense avoir couvert la question. Nous en avons assez pour notre rapport.

**Le président :** Cela met fin à la première ronde de questions. Nous passons à la deuxième.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** On sait que le Royaume-Uni est la mère patrie des grandes compagnies d'assurance mondiales. Des groupes qui sont venus témoigner nous ont dit que les compagnies d'assurance étaient un endroit où on pouvait blanchir de l'argent, ce qui a été contredit par l'Association des assureurs canadiens.

Dans votre pays, les compagnies d'assurance collaborent-elles avec votre organisme? Et y a-t-il des tentatives d'infiltration pour tenter de faire du blanchiment d'argent?

[English]

**Mr. Hislop:** We certainly receive SARs from insurance companies. They are not part of our formal SARs committee because it is quite a small niche business area, but yes, we do get reports from them.

[Translation]

**Senator Maltais:** In Europe, especially since Eastern European countries became EU members, there has been significant weapons trafficking. Do you have this problem in your country?

These transactions are not made through financial institutions but through multiple small deals. In your country, do you have to monitor money-laundering activities linked to weapons trafficking?

[English]

**Mr. Hislop:** It is not something I am aware of from the SAR reporting angle. Obviously from a Serious Organised Crime Agency, there are instances where we have been involved from the firearms importation side, but in relation to SAR reporting, I cannot say I have had any visibility with that.

[Translation]

**Senator Maltais:** Drug trafficking is a major source of money laundering in the world. Who are the customers in your country? Which countries do you focus on in this respect? In Canada, we know who they are, but does your organization keep a list of countries most likely to launder drug money?

[English]

**Mr. Hislop:** One of the advantages of the UKFIU being in SOCA is that SOCA does have, as I mentioned in my opening speech, international reach. We have a network of overseas SOCA liaison officers, some of whom represent SOCA's interest on a financial basis. They are focused in regions, prioritized to those regions where we have more interest. It would be no surprise where some of those would be across the world. Therefore, whilst I talked about the small number within the UKFIU, actually the reach of the UKFIU is much wider than that. In terms of outreach to those places, yes, we have outreach through what you could call our agency in the field, if you like.

**Senator Ringuette:** Mr. Hislop, I have here with me the United States —

**Mr. Hislop:** Information Commissioner's review?

**Senator Hervieux-Payette:** The United States Department of State Bureau of Internal Narcotics and Law Enforcement Affairs, and it is a report entitled *Volume II: Money Laundering and Financial Crimes*, dated March 2012. They do a review of different countries and make different assessments. I have to say that, overall, there is an excellent assessment of your organization.

[Traduction]

**M. Hislop :** Nous recevons en effet des RAS de la part des compagnies d'assurances. Elles ne sont pas officiellement représentées à notre comité des RAS car elles représentent un créneau assez limité, mais elles nous envoient des RAS.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** En Europe, en particulier depuis l'arrivée des pays de l'Est à l'intérieur de la communauté européenne, il existe un important trafic d'armes. Avez-vous ce problème au Royaume-Uni?

Ces transactions ne se font par l'intermédiaire d'institutions financières mais suivant une multitude de petits trafics. Avez-vous dans votre pays à surveiller les activités de blanchiment d'argent pour l'achat d'armes?

[Traduction]

**M. Hislop :** Je n'en ai pas entendu parler, tout au moins pas dans le contexte des RAS. Il est bien évident qu'à la SOCA, nous avons eu des occasions de nous intéresser au secteur de l'importation d'armements, mais dans le contexte des RAS, je n'en ai jamais entendu parler.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** La drogue est l'un des principaux produits de blanchiment d'argent dans le monde. Quels sont les clients dans votre pays? Quels pays surveillez-vous le plus sur le plan du blanchiment d'argent provenant du marché de la drogue? On les connaît au Canada, mais en ce qui vous concerne, tenez-vous un registre des pays qui sont susceptibles de blanchir de l'argent par le produit de la drogue?

[Traduction]

**M. Hislop :** Le fait d'être rattachée à la SOCA permet à l'UKFIU d'avoir une portée internationale, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire. Nous avons un réseau d'agents de liaison à l'étranger, dont certains représentent les intérêts de la SOCA dans le domaine financier. Ils sont surtout postés dans les régions qui nous intéressent le plus, et vous pouvez aisément deviner de quelles régions je veux parler. Par conséquent, même si j'ai dit que les effectifs de l'UKFIU sont assez réduits, notre rayon d'action est beaucoup plus important. Et dans ces pays-là, croyez-moi, nous avons en quelque sorte nos équipes de terrain.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Hislop, j'ai sous les yeux le rapport américain...

**M. Hislop :** Du commissaire à l'information?

**Le sénateur Hervieux-Payette :** Le rapport du Bureau international des stupéfiants et de l'application de la loi, du département d'État américain, qui s'intitule *Volume II : Money Laundering and Financial Crimes*, en date de mars 2012. On y passe en revue différents pays, et je dois dire que l'évaluation de votre organisation est excellente.

It states here that in regard to money laundering criminal prosecution/convictions, in 2009, there were 2,439 prosecutions, and in 2009 there were 1,411 convictions. That is quite a lot in comparison to Canada, because we have learned through our process here that there was one prosecution and one conviction with a sentence of nine months in prison, after 10 years.

Would this be your average activity in regard to the database that you gather for your law enforcement entities?

**Mr. Hislop:** I have no reason to believe otherwise. In terms of a structure for dealing with money laundering type matters, obviously each police force has its own team that will be dealing with these matters. Additional to that, we have a structure of I think 11 regional asset recovery teams, which again are multi-agency, so there will be police staff and customs staff who are looking at the higher level than force prosecutions, again with a view to taking out that middle layer that is cross border but perhaps not at the national or international level.

**Senator Ringuette:** There is an observation in this report in regards to the U.K., and it says:

Also, the Serious Organized Crime Agency, which includes the UK financial intelligence unit, will transition to the National Crime Agency by 2013.

**Mr. Hislop:** That is right, yes.

**Senator Ringuette:** Basically, probably your legislature, or you identified a “Sir” earlier who made a review of your unit, and maybe it is a consequence of the review and a recommendation within the review.

**Mr. Hislop:** No. That review was back in 2006 and it was published in March 2006. SOCA came into being on April 1, 2006. That was with a view to looking at improving the regime. Again, the document is widely available, published, looking at an organization in anticipation of SOCA being established and SOCA being the owner of the SARs regime. The change to the national crime agency has come about since the new government came into power, and it is looking at bringing in together a much wider remit, but building it on the existing SOCA. Effectively, it will be a national crime organization with a number of commands: serious organized crime, economic crime, border command, and also a child exploitation and online pedophilia command. It is bringing together a number of —

**Senator Ringuette:** It will create a mega law enforcement crime investigation agency?

**Mr. Hislop:** I am not sure I would use the word “mega,” but it is certainly a combined national crime agency.

**Senator Ringuette:** I see the purpose of the move.

**Senator Moore:** With regard to the ELMER database and access, Mr. Hislop, can FINTRAC and other members of Egmont have direct access to that, or must they go through your unit?

**Mr. Hislop:** They absolutely must go through the UKFIU, and we would consider every case on a case-by-case basis.

Le rapport indique qu'en ce qui concerne le blanchiment d'argent, il y a eu 2 439 poursuites et 1 411 condamnations en 2009. C'est beaucoup comparé au Canada, parce que nous avons appris au cours de notre étude qu'il y avait eu une poursuite et une condamnation à une peine d'emprisonnement de neuf mois, après 10 ans.

Est-ce que cela reflète votre niveau d'activité moyen, avec la base de données que vous entretenez pour vos services de police?

**M. Hislop :** Je n'ai aucune de raison de penser que nos résultats sont différents. Dans les affaires de blanchiment d'argent, chaque service de police a bien sûr sa propre équipe de spécialistes. En plus, nous avons un dispositif composé de 11 équipes régionales de recouvrement des avoirs, si je me souviens bien, où des agents de police et des agents des douanes étudient les dossiers à un niveau supérieur pour réussir à tenter des poursuites. De cette façon, on fait l'économie du niveau intermédiaire à la frontière, mais pas nécessairement au niveau national ou international.

**Le sénateur Ringuette :** On dit dans ce rapport, à propos du Royaume-Uni :

La Serious Organised Crime Agency, qui comprend l'UKFIU, deviendra la National Crime Agency en 2013.

**M. Hislop :** C'est exact.

**Le sénateur Ringuette :** C'est peut-être votre parlement ou un lord qui a fait une étude sur votre unité et qui en a conclu qu'il fallait faire ce changement.

**M. Hislop :** Non, cette étude remonte à 2006, elle a été publiée en mars 2006, et la SOCA a été créée le 1<sup>er</sup> avril 2006. L'objectif était d'améliorer le système. C'est un document tout à fait public, qui analyse une organisation en prévision de la création de la SOCA en tant que responsable du système des RAS. La création d'une agence nationale de lutte contre la criminalité est une idée du nouveau gouvernement, qui veut lui confier un mandat beaucoup plus large à partir de la structure actuelle de la SOCA. Ce sera en effet une agence nationale de lutte contre la criminalité, avec un certain nombre de commandements : le crime organisé, la criminalité économique, la surveillance des frontières, ainsi que la lutte contre l'exploitation des enfants et la pédophilie sur Internet. L'objectif est donc de regrouper un certain nombre de...

**Le sénateur Ringuette :** Vous allez avoir une hyper-agence d'application de la loi et de lutte contre la criminalité.

**M. Hislop :** Je ne suis pas sûr qu'elle sera « hyper », mais elle regroupera au niveau national différents services de lutte contre la criminalité.

**Le sénateur Ringuette :** Je comprends.

**Le sénateur Moore :** Le CANAFE et les autres membres du groupe Egmont ont-ils un accès direct à la base ELMER ou doivent-ils passer par votre unité?

**M. Hislop :** Ils doivent absolument passer par l'UKFIU, et nous examinons les demandes au cas par cas.

**Senator Moore:** Finally, I was trying to find out something about you this morning, and there is not a mention on the Internet.

**Mr. Hislop:** Of?

**Senator Moore:** Of you. I do not know how you achieve that, but good on you.

**Mr. Hislop:** Yes. At the start of SOCA, we very much were discreet, shall we say, and certainly because of the nature of some of our other business, we have maintained a semi-covert status.

**Senator Moore:** Thank you very much.

**The Chair:** Thank you for that response, Mr. Hislop. You obviously have good connections.

You have added greatly to our review. On behalf of all of my colleagues on the committee, I would express our great appreciation for your taking the time to personally appear before us.

**Mr. Hislop:** It has been a pleasure.

(The committee adjourned.)

**Le sénateur Moore :** Enfin, je dois vous dire que j'ai consulté Internet ce matin pour en savoir un peu plus sur vous, mais que je n'ai absolument rien trouvé.

**M. Hislop :** Sur qui?

**Le sénateur Moore :** Sur vous. Je ne sais pas comment vous vous y prenez, mais je vous félicite.

**M. Hislop :** Oui. Au début de la SOCA, nous étions extrêmement discrets, et étant donné la nature de certaines de nos autres activités, nous préférons rester dans l'ombre.

**Le sénateur Moore :** Merci beaucoup.

**Le président :** Merci de cette réponse, monsieur Hislop. Manifestement, vous avez d'excellents contacts.

Votre témoignage nous est très utile pour l'étude que nous avons entreprise. Au nom de tous mes collègues du comité, je vous remercie tout spécialement d'avoir pris la peine de venir nous rencontrer.

**M. Hislop :** Tout le plaisir était pour moi.

(La séance est levée.)

WITNESSES

**Wednesday, April 4, 2012**

*Canadian Bar Association:*

Ronald A. Skolrood, Member, CBA Proceeds of Crime Working Group;

Gaylene Schellenberg, Lawyer, Legislation and Law Reform.

*Federation of Law Societies of Canada:*

John J.L. Hunter, Q.C., President;

Frederica Wilson, Senior Director, Regulatory and Public Affairs.

**Wednesday, April 25, 2012**

*Bank of Canada:*

Mark J. Carney, Governor;

Tiff Macklem, Senior Deputy Governor.

**Thursday, April 26, 2012**

*Serious Organised Crime Agency:*

Alan Hislop, Head, United Kingdom Financial Intelligence Unit.

TÉMOINS

**Le mercredi 4 avril 2012**

*Association du Barreau canadien :*

Ronald A. Skolrood, membre, Groupe de travail de l'ABC sur les produits de la criminalité;

Gaylene Schellenberg, avocate, Législation et réforme du droit.

*Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada :*

John J.L. Hunter, c.r., président;

Frederica Wilson, directrice principale, Affaires de réglementation et affaires publiques.

**Le mercredi 25 avril 2012**

*Banque du Canada :*

Mark J. Carney, gouverneur;

Tiff Macklem, premier sous-gouverneur.

**Le jeudi 26 avril 2012**

*Serious Organised Crime Agency :*

Alan Hislop, chef, Unité de renseignement financier du Royaume-Uni.